

Rapport final  
pour la Mission à l'ethnologie  
Ministère de la culture  
Novembre 2003

Patrimoine scientifique et tourisme, la question des lieux :  
construction, usages et publics



Soraya Boudia  
Matina Giakoumopoulos  
Françoise Le Guet Tully  
Anne Rasmussen  
Delphine Saurier  
Sébastien Soubiran



Cette interdiction, apposée sur une porte séparant un lieu patrimonial ouvert au public des laboratoires de recherche en activité, a été installée par l'équipe en charge du lieu patrimonial. Pendant quatre années, elle était devenue presque invisible. Elle a été redécouverte avec ce projet de recherche.

## Sommaire

### PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Soraya Boudia

Les sciences : un nouveau territoire patrimonial

Les scientifiques et leurs rapports au patrimoine

Les terrains

L'équipe

### I - La construction patrimoniale en sciences : acteurs et enjeux

Sur la construction patrimoniale en science

Soraya Boudia

Le patrimoine, un nouveau vecteur de communication

Un moment-central : les commémorations

Le développement des études sociales et culturelles des sciences

Survivre aux mutations, accompagner la perte :

le patrimoine hospitalier

Matina Giakoumopoulos et Anne Rasmussen

Le terrain d'enquête : l'hôpital civil de Strasbourg

Certitudes patrimoniales et identitaires : médecine d'en-bas et science d'en-haut

Des enjeux patrimoniaux en concurrence : les bâtiments hospitaliers

Un consensus réducteur

Préserver pour communiquer, communiquer pour exister :

le nucléaire

Soraya Boudia et Sébastien Soubiran

Instruire et rassurer

De la communication à la mise en conservation d'un lieu

La création d'un musée

Du musée de l'atome à l'espace Zoé : patrimoine et communication

### II - Figures et usages du patrimoine en sciences

Muséification-muséalisation : le musée Curie

Soraya Boudia

Le rôle d'une association

La commémoration : un catalyseur de la mise en patrimoine

De la volonté patrimoniale à la création d'une structure professionnelle

Des lieux et des collections

L'offre culturelle et touristique

Le monument historique :  
la première pile atomique française – Zoé  
Sébastien Soubiran

Un musée pour éviter l'oubli  
Une pile atomique : du musée au monument  
Sur les institutions scientifiques et le classement des lieux

L'inventaire : le patrimoine astronomique  
Soraya Boudia et Françoise Leguet-Tully

Mise en place d'un inventaire national  
Définition d'une méthodologie  
De l'inventaire à la mise en valeur  
Une « mise en tourisme » difficile

### III - Regards croisés sur le patrimoine scientifique

Les publics du patrimoine scientifique : le musée Curie  
Delphine Saurier

Public « naturel » et visiteurs de la « Semaine de la Science »  
Les visiteurs de la période ordinaire : un public composite  
La catégorisation des visiteurs de la période ordinaire  
Les modes d'accès  
Les valeurs du lieu selon les visiteurs interrogés

Patrimoine scientifique et patrimoine littéraire  
au regard des visiteurs  
Delphine Saurier

Figures de Marie Curie : figures d'identification  
L'œuvre littéraire et la démarche introspective du visiteur  
Les figures du savant et sa découverte scientifique : quelle forme de médiation ?  
Un tissu de médiations

### ANNEXES

Fiches synthétiques sur les lieux

### SOURCES ET ÉTUDES

Sources (fonds d'archives et fonds documentaires)  
Liste des personnes consultées  
Bibliographie

## Les sciences : un nouveau territoire patrimonial

Le patrimoine s'ouvre continuellement à de nouveaux objets, de nouveaux espaces, étendant son emprise sur des périodes de plus en plus contemporaines : « *La fin du vingtième siècle coïncide avec une véritable explosion d'entreprises patrimoniales... Nous ne cessons d'évoquer des « patrimoines » à préserver et à transmettre, qui touchent à des univers parfaitement hétérogènes* »<sup>1</sup>. « *Une abondante littérature professionnelle s'emploie à inventorier les mille et un patrimoines inédits ou à accommoder les patrimoines déjà identifiés, qui requièrent dépoussiérage et mise à jour* »<sup>2</sup>.

L'un de ces nouveaux domaines, les sciences.

Cette étude de dix mois part d'un constat de terrain : la montée en puissance des préoccupations patrimoniales dans les institutions de recherche scientifique et dans les universités. Au-delà de l'hétérogénéité que laisse apparaître un examen de la place du patrimoine dans les institutions, un constat général peut être fait : dans ces lieux, depuis des années, des acteurs appartenant à différentes sphères d'activités, archives, musées, institutions scientifiques, se mobilisent et déploient une importante activité autour du repérage et de l'inventaire de collections de différente nature. Ainsi, ces dernières années, de nombreuses institutions se sont dotées, non sans difficultés, d'un service d'archives avec, dans de nombreux cas, une intervention de conservateurs des archives de France<sup>3</sup>. La question des objets et des instruments scientifiques a également été au cœur des préoccupations de plusieurs groupes de réflexion, de repérage et de sauvegarde, notamment dans le cadre du programme Remus du ministère de la Recherche<sup>4</sup>. Ces différentes actions ont mobilisé des cercles restreints mais, depuis deux décennies, les personnes contribuant à sauvegarder la mémoire de la science se sont senties plus entendues par les directions des institutions scientifiques<sup>5</sup>.

La légitimité de telles actions se trouve renforcée par la reconnaissance, même timide, du patrimoine scientifique par l'administration : des lieux et des instruments, comme des observatoires astronomiques ou encore la pile atomique Zoé, ont fait ou vont faire l'objet de mesures de protection. La volonté de partage des jouissances de ce patrimoine est manifeste : des expositions de collections d'instruments, des maisons et des laboratoires de savants célèbres, tout comme d'autres sites réputés, sont désormais volontairement mis à la portée d'un large public. Toutefois, force est de constater que nombre d'actions de préservation restent confidentielles, en tout cas peu « accessibles » à un large public ou peu « acclamées » par lui alors même que la légitimation du patrimoine se fonde aujourd'hui sur sa nécessaire accessibilité au public<sup>6</sup>.

---

<sup>1</sup> Dominique Poulot, dans Dominique Poulot (éd), *Patrimoine et modernité*, L'Harmattan, Paris, 1998, p. 7.

<sup>2</sup> Dominique Poulot, *Patrimoine et musées, l'institution de la culture*, Hachette-Supérieur, Paris, 2001, p. 198.

<sup>3</sup> Un numéro spécial des *Cahiers de l'École Nationale du Patrimoine*, n°3 (1999), a été consacré aux archives des sciences contemporaines. Il donne un très bon aperçu des actions et des structures de conservation des archives scientifiques, voir en particulier : Thérèse Charmasson, « Archives institutionnelles et archives personnelles », p. 13-23 ; Odile Welfel, « Quels matériaux pour l'historien d'après-demain ? Le devenir des archives scientifiques », p. 102-126.

<sup>4</sup> Voir Jacqueline Eidelman, Ginette Gablot et Serge Benoit, *Parcours de sciences, rapport final*, URA 887, MENSUR, 1997 ; laïticia Maison, *Les instruments anciens d'astronomie, histoire et enjeux actuels de leur mise en exposition*, DEA de muséologie, Muséum national d'histoire naturelle, 2000 ; *L'École polytechnique, un patrimoine inattendu*, École polytechnique et Mona Bismarck Foundation, Paris, 1998.

<sup>5</sup> Catherine Roth, *Étude sur le patrimoine scientifique : les enjeux culturels de la mémoire scientifique*, rapport pour la mission du patrimoine ethnologique, 2000.

<sup>6</sup> Dominique Poulot (1998).

Cette importante activité s'accompagne d'une réflexion à caractère professionnel<sup>7</sup> dans laquelle plusieurs d'entre nous étaient et sont encore engagés, mais le patrimoine scientifique, contrairement à d'autres types de patrimoine, reste, dans sa globalité, un objet peu investi par les recherches en sciences humaines et sociales. Évoqué ici ou là, notamment dans des travaux sur les institutions patrimoniales issues de la Révolution française (CNAM, Muséum...), ou encore dans ceux consacrés au patrimoine industriel, il est rarement au centre de la réflexion<sup>8</sup>. C'est fort de ce constat que ce programme de recherche collectif a été engagé.

## Les scientifiques et leurs rapports au patrimoine

Cette étude s'inscrit dans un projet plus vaste qui est à la fois d'imbriquer deux histoires rarement croisées et de tirer le fil de chacune d'entre elles pour mieux l'analyser. Ces deux histoires sont celles, d'une part des institutions et des disciplines scientifiques et, d'autre part, du patrimoine scientifique, de la volonté et de l'ambition de le constituer et de le donner à voir publiquement. Cette histoire que nous appelons de nos vœux cherche à sonder une communauté (ou des communautés scientifiques) pour mieux saisir comment se tisse la toile de l'identité, se forment des représentations de soi et de son savoir. Nous cherchons à mieux saisir comment ces communautés contribuent à constituer un ensemble de traces qu'elles jugent nécessaires à préserver et à transmettre, comment d'autres acteurs peuvent s'en emparer, les retravailler et en multiplier les usages contribuant par là à une inscription des sciences dans la sphère culturelle. Ainsi, nous nous intéressons à l'articulation de deux processus, de deux moments : construction patrimoniale et jouissance publique de ce patrimoine. Pour cela nous portons un intérêt particulier aux jeux des différents acteurs impliqués dans l'activité patrimoniale. Nous examinons les motivations et les légitimations de cette patrimonialisation, à travers des discours et des pratiques, ainsi que l'histoire de l'institution ou de la discipline étudiée. Nous nous intéressons également aux différents usages du patrimoine, aux représentations des sciences et leur histoire à l'œuvre, et aux publics actuels et potentiels. L'analyse privilégie l'approche historique afin de rendre visible les évolutions, les avancées et les obstacles.

Comme pour d'autres patrimoines, l'étude des périodes de crise et de changements, qui voient se modifier des situations professionnelles et des configurations sociales, est centrale. Le travail de mise en patrimoine, qui peut être un travail de tentative de mise en mémoire et/ou en histoire, accompagne une perte pour l'atténuer, lorsqu'il ne contribue pas à l'enterrement de certaines activités scientifiques. Dans le cas des sciences, il ne s'agit pas nécessairement d'une activité, ou d'un groupe menacé par la modernité, appelé à disparaître. Au contraire. Et c'est là où la situation peut se lire différemment par rapport au patrimoine rural ou industriel instauré comme tel en réponse à la disparition de mondes sociaux et professionnels. Il n'en reste pas moins qu'il s'agit de disparition, de mutations d'activités. Certaines branches meurent ou se transforment et les groupes qui en sont porteurs brandissent à leur tour le patrimoine comme un moyen de réaffirmer leur existence et leur dynamisme. C'est dans cette double affirmation que se joue la tension entre patrimoine et communication, entre passé et avenir. C'est là une situation que l'on retrouve dans d'autres domaines<sup>9</sup> mais qui en science

<sup>7</sup> Serge Lochot (ed), *Réflexions sur le patrimoine scientifique et technique*, actes des journées d'études de l'OCIM du 21 et 22 septembre 2000, Ocim, Dijon, 2001 ; Patrice Bret, Thérèse Charmasson et Georges Métaillé (eds), *La mémoire de la science : sources et collections, sources de l'histoire des sciences*. Actes du colloque organisé par le Centre Alexandre Koyré, Service des archives de l'Institut Pasteur, CRHST (CNRS / Cité des sciences et de l'Industrie), Service d'archives de l'Académie des sciences, Paris, 25-27 juin 2000, à paraître.

<sup>8</sup> Voir par exemple, Dominique Poulot, *Musée, Nation, Patrimoine 1789-1815*, Gallimard, Paris, 1997 ; Brigitte Schroeder-Gudehus (ed), *La société industrielle et ses musées, demande sociale et choix politique 1890-1990*, Éditions des archives contemporaines, Paris, 1992, en particulier André Desvallées, « Musées scientifiques, musées techniques, musées industriels : l'exemple français », p. 97-115 ; Michel Van Praët, « Éléments pour une histoire des musées d'histoire naturelle », dans *Musée et recherche*, OCIM, Dijon, 1996.

<sup>9</sup> Henri-Pierre Jeudy, *Mémoires du social*, PUF, Paris, 1986 ; Henri-Pierre Jeudy (ed), *Patrimoine en folie*, Les cahiers de la mission du patrimoine ethnologique n°5, MSH, Paris, 1990 ; Octave Debary, *La fin du Creusot ou l'art d'accueillir les restes*, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, Paris, 2002.

est rendue aiguë par la façon dont une communauté se représente et aime à se donner à voir : innovante, porteuse de changement et donc pour qui la perte serait constitutive. Ceci n'est pas sans conséquence sur la constitution et les usages du patrimoine scientifique.

C'est pourquoi l'un des objectifs de ce programme de recherche est de s'arrêter plus spécifiquement sur les rapports de la communauté scientifique à son patrimoine. L'un des phénomènes les plus marquants pour un observateur de terrain est la persistance de nombreuses résistances d'une partie de la communauté scientifique à la préservation et à la « mise en public » du patrimoine. La question de la conservation des lieux de recherche historiques est probablement celle qui concentre de façon la plus visible ces réticences. Bien des institutions scientifiques affichent une attitude méfiante, voire hostile, vis-à-vis d'une politique de préservation des lieux, la percevant comme une entrave aux réaménagements réguliers dictés par les mutations parfois rapides que connaissent les sciences. Ainsi, le classement des bâtiments au titre de monuments historiques se heurte très souvent à une opposition nette des institutions scientifiques. Même lorsqu'un patrimoine a été préservé, et qu'un groupe de scientifiques adhère au projet de sa conservation, les attentes de ce dernier et ses perceptions de ce qu'est cette préservation, et les usages qui doivent être fait du patrimoine, restent profondément différents et surtout en opposition avec les professionnels du patrimoine et de la culture.

Nous interrogerons particulièrement cette tension existante en science entre patrimoine et modernité matérialisée par « l'acharnement » des scientifiques à rappeler leur capacité d'innovation actuelle même lorsqu'ils prennent en charge leur patrimoine. Cette tension questionne la possibilité de l'existence propre et pérenne d'un patrimoine dans les institutions indépendamment des problématiques de vulgarisation ou de communication institutionnelle. Aujourd'hui, des tentatives sont opérées pour tenter d'intégrer les dimensions patrimoniales dans les actions de vulgarisation scientifique (rebaptisée actuellement diffusion de la culture scientifique et technique). Dans les institutions scientifiques, l'appel à un tel rapprochement traduit bien des implicites : « *le patrimoine ancien est difficilement dynamique* », « *il donne une image vieillotte de la science* », « *l'histoire c'est bien mais il faut parler de la science d'aujourd'hui* » sont quelques-uns des poncifs que bien des acteurs du patrimoine entendent sur le terrain au sein des institutions scientifiques. Ces points de vue sont extrêmement intéressants à étudier pour ce qu'ils reflètent des rapports de la communauté scientifique à sa mémoire et à son histoire ainsi que de l'image(s) qu'elle se construit d'elle-même et celle(s) qu'elle souhaite diffuser. La question du patrimoine scientifique repose différemment toute une série d'interrogations : comment la science s'inscrit dans la sphère culturelle, comment parler publiquement des sciences, ce qu'il y a à en dire et ce que sont les attentes des publics.

Ces considérations se traduisent par une série de questions concrètes posées aux professionnels du patrimoine, tout particulièrement ceux qui s'intéressent aux différentes façons de donner à voir des lieux de production des savoirs. Peut-on mettre en œuvre des politiques patrimoniales sans passer par une protection au titre de monuments historiques ? Comment concevoir une réelle politique patrimoniale avec une ouverture au public sur des lieux où se pratique encore la recherche scientifique ? Comment concilier une telle ouverture avec le besoin des laboratoires de rester fermés y compris pour des raisons techniques (stabilisation des conditions d'expériences, question de sécurité, de place..) ou encore de non-accessibilité visuelle au profane. Ces sites peuvent-ils être l'objet d'une politique touristique ne serait-ce que par un usage extérieur des lieux (visites, conférences-promenades, parcours..) ? Si ces lieux sont préservés et destinés aux visites, quelle époque doit-on choisir de présenter au public ? Quels problèmes pose la reconstitution des lieux (les disparitions sont déjà nombreuses) ? Faut-il sauvegarder les collections patrimoniales sur les lieux de leur production ?

À ces questions nombreuses, nous ne prétendons pas apporter de solutions après dix mois de recherche. En présentant différentes situations, nous souhaitons mettre en valeur, pour un certain nombre de cas, les choix faits, leurs apports et leurs limites, pour construire des jalons

afin d'engager une réflexion sur les interactions entre deux activités centrales de nos sociétés, les sciences d'une part et le patrimoine de l'autre.

## Les terrains

Cette recherche collective porte plus particulièrement sur l'époque contemporaine (dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle), sur trois champs disciplinaires, les sciences du nucléaire (physique et chimie), l'astronomie et la médecine, où l'activité patrimoniale et son usage touristique sont particulièrement développés. Les lieux retenus sont de nature très diverse, chacun d'entre eux se rattachant aux sciences de façon extrêmement différente, et donnant potentiellement à voir une facette de la science : le laboratoire, l'université, l'observatoire et l'hôpital. Nous avons choisi de veiller à une large répartition géographique à l'échelle nationale.

Certains de ces lieux étant ouverts en permanence aux visites et proposant une large gamme d'activités publiques, font déjà l'objet d'une activité touristique (musée Curie). D'autres ne sont accessibles que sur rendez-vous (Observatoire de Nice), qu'à certains types de publics (scientifiques, scolaires) ou encore à des occasions exceptionnelles seulement (journées du patrimoine, fête de la science...).

Ainsi la perspective est résolument comparatiste, entre différentes disciplines scientifiques et entre lieux scientifiques à vocation diverse. Pour saisir au mieux les spécificités de la patrimonialisation en sciences, une comparaison sera opérée avec d'autres types de patrimoine (patrimoine littéraire).

## L'équipe

### Soraya Boudia

Historienne des sciences, ancienne directrice du musée Curie (Institut Curie/CNRS), Maître de conférences, Université Louis Pasteur, Strasbourg (depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2003)

### Matina Giakoumopoulos

Chercheur associé au Département d'Histoire et de Philosophie des Sciences de la Vie et de la Santé et de Conservation du patrimoine et des Musées, Faculté de Médecine, Université Louis Pasteur, Strasbourg

### Françoise Le Guet Tully

Astronome, Observatoire de Nice, initiatrice et coordinatrice de l'inventaire national du patrimoine astronomique

### Anne Rasmussen

Historienne, Maître de conférences, Université Louis Pasteur, Strasbourg

### Sébastien Soubiran

Historien des sciences, Mission de la culture scientifique, Université Louis Pasteur, Strasbourg. Coordinateur du projet archives et instruments scientifiques de l'Université Louis Pasteur, Strasbourg

### Delphine Saurier

Docteur en muséologie, Université d'Avignon et Cerlis (Université Paris V/CNRS)



Sur la construction patrimoniale en science :

Comme dans d'autres domaines, la construction patrimoniale en sciences est une opération complexe englobant différents modes d'intervention et portant sur des objets de nature très diverse. Elle est marquée par l'histoire propre de chaque institution ainsi que par des spécificités disciplinaires. Dans ce travail, nous nous attachons à préciser les moments-événements où la patrimonialisation est mise en avant et accélérée. L'émergence d'une conscience et l'aboutissement des actions patrimoniales dans les institutions scientifiques sont en effet la conséquence de plusieurs facteurs qu'il s'agit d'identifier et dont les interactions doivent être appréhendées. Certains sont la conséquence ou la combinaison de raisons liées au contexte général d'évolution du statut du patrimoine dans la société et d'autres sont liés à des éléments plus internes aux institutions et à la communauté scientifique. Nous ne souhaitons ici qu'esquisser brièvement quelques pistes qui nous semblent intéressantes à suivre dans la mesure où elles permettent de mieux définir les facteurs qui ont joué dans l'impulsion et la consolidation des politiques patrimoniales en sciences. Quatre d'entre eux seront particulièrement examinés ici : l'essor des pratiques commémoratives, l'élargissement de la notion de patrimoine, la montée en puissance de la communication dans les institutions et le développement d'une histoire sociale et culturelle des sciences.

L'émergence d'une conscience patrimoniale au sein de ces institutions et sa concrétisation dans des actions de sauvegarde et de valorisation s'opère dans un contexte d'essor des entreprises patrimoniales dans divers domaines. La définition de la notion de patrimoine a connu un important élargissement : aux beaux-arts et aux monuments historiques, viennent s'ajouter désormais d'autres objets et territoires comme le patrimoine ethnologique, industriel ou naturel. Cette extension de la sphère patrimoniale s'accompagne de changements dans les fonctions reconnues du patrimoine. Construction historique dont la légitimation, le sens et les fonctions ont varié dans le temps<sup>10</sup>, le patrimoine se fonde aujourd'hui sur l'intérêt de publics divers pour la mémoire et ses représentations. Comme le note Dominique Poulot, depuis la décennie 1980, « *au travail de sauvetage et d'enregistrement des héritages, tâche bien sûr obligée mais naguère exclusive, s'ajoute une entreprise de révélation et d'interprétation qui passe peu à peu au premier plan* »<sup>11</sup>. Le cas du patrimoine scientifique vérifie pleinement qu'une représentation inédite du patrimoine est à l'œuvre, qui témoigne d'un nouveau rapport à l'héritage, construit à partir d'intérêts contemporains<sup>12</sup>. Par ses nouvelles fonctions, le patrimoine est devenu un vecteur de communication et de valorisation<sup>13</sup>. C'est ce nouvel aspect qui a intéressé prioritairement les institutions scientifiques, le patrimoine devenant une des nouvelles voies d'accès à un public plus large. Ainsi dans les vingt dernières années, nous avons assisté dans les institutions scientifiques à une intensification de l'activité commémorative dans un contexte d'élargissement de la notion de patrimoine et de surenchère communicationnelle. Le souci de préservation du patrimoine et sa mise en public peuvent se lire comme une volonté de visibilité sociale à un moment de reconfiguration disciplinaire en sciences (avec par exemple un déclin des sciences physiques au détriment des sciences de la vie et de la santé) ou encore le changement de statut de la science dans la société, la science devenant un objet de débats publics controversés.

---

<sup>10</sup> Voir Dominique Poulot, « Le patrimoine et les aventures de la modernité » et André Desvallées, « À l'origine du mot 'patrimoine' » dans Dominique Poulot (ed), *Patrimoine et modernité*, L'Harmattan, Paris, 1998, p. 7-67 et p. 89-105.

<sup>11</sup> Dominique Poulot (1998), p. 57.

<sup>12</sup> Dominique Poulot, *Patrimoine et musées, l'institution de la culture*, Hachette-Supérieur, Paris, 2001.

<sup>13</sup> La communication patrimoniale demanderait à être analysée plus finement. Des éléments de réflexion figurent dans les ouvrages suivants : Paul Rasse, André Giordan et Yves Girault (Eds), *Culture et communication scientifique de l'entreprise*, Z'édition, Nice, 1994 ; Paul Rasse, *Techniques et cultures au musée*, PUL, Lyon, 1997 ; Jean Davallon, *L'exposition à l'œuvre, stratégie de communication et médiation symbolique*, L'Harmattan, Paris, 1999.

Depuis une vingtaine d'années, dans le cadre d'une montée en puissance de la communication, multiplier les occasions de s'adresser au public tout en renouvelant les façons de le faire, est au cœur des préoccupations des institutions scientifiques<sup>14</sup>. Le patrimoine a représenté une de ces nouvelles voies d'accès à un public plus large comme le montre le cas du nucléaire développé dans cette étude. Il offre la possibilité de renouveler le type de communication à mettre en œuvre. Le cas du CEA étudié ici permet d'illustrer comment le patrimoine permet de passer d'une communication institutionnelle à une communication culturelle. S'offre l'opportunité pour les institutions scientifiques de ne pas présenter uniquement des savoirs mais de tenter d'élargir la portée de leurs actions en les insérant dans le champ culturel. Par l'introduction de la notion de plaisir esthétique, de découverte d'objets ou de documents rares, s'ouvre la possibilité de toucher un public moins sensible au contenu technique des sciences. Le patrimoine présente également l'avantage de renforcer la crédibilité des opérations de communication et cela de deux points de vue au moins, d'une part, l'exhibition d'objets authentiques atteste la véracité du discours et, d'autre part, l'ancrage historique d'une institution détentrice de ce patrimoine peut fonctionner comme un « garant » moral, une preuve de sa pérennité et de sa fiabilité à long terme (voir le cas de l'Institut Curie examiné dans cette étude). Ainsi, le problème n'est pas seulement de sauvegarder, mais de valoriser ou, plus précisément, pour valoriser il faut sauvegarder. C'est pourquoi, dans les institutions scientifiques, le patrimoine s'est d'abord construit comme objet de médiation.

### Un moment-central : les commémorations

Dans ce contexte de surenchère communicationnelle, les activités commémoratives ont joué un rôle parfois déterminant dans la mise en place d'une politique de collecte et de sauvegarde du patrimoine. Dans les vingt dernières années, les institutions scientifiques n'ont pas échappé à la fièvre commémorative qui s'est emparée de la France<sup>15</sup>. Dans la foulée du bicentenaire de la Révolution française, les anniversaires de création des institutions issues de la révolution ont été fêtés (Muséum, CNAM, ENS...). Les centenaires de celles établies sous la Troisième république comme l'École de physique et chimie industrielles de la ville de Paris, les cinquantième de celles nées après la Seconde Guerre mondiale (CNRS, CEA...), ou encore les jubilés du CERN, ont pu donner le sentiment d'une déferlante. À ces commémorations institutionnelles viennent s'ajouter les anniversaires de découvertes scientifiques, de naissance ou de décès de savants célèbres. Elles ont été souvent un catalyseur dans la concrétisation des actions et dans la mise en place de structures spécifiques à la gestion du patrimoine comme cela est montré dans plusieurs des cas étudiés ici.

Les pratiques commémoratives ne sont toutefois pas nouvelles en science. Tout au long des deux siècles passés, la vie des universités et des sociétés savantes est rythmée par de telles actions. Leurs motivations, leurs natures et leurs fonctions varient dans le temps<sup>16</sup>. Elles peuvent avoir lieu à l'échelle d'un groupe restreint ou d'un champ disciplinaire. Elles représentent alors un moment privilégié pour établir ou diffuser des récits historiques qui contribuent à structurer et à forger une identité commune. À l'échelle nationale, elles sont

---

<sup>14</sup> Sur la montée en puissance de la préoccupation de communication dans les institutions scientifiques, voir : Pierre Fayard, *La communication scientifique publique. De la vulgarisation à la médiatisation*, Chronique Société, Lyon, 1988. Le souci de toucher un large public ne date toutefois pas de ces vingt dernières années. Voir sur cette question : Bernadette Bensaude-Vincent, *L'opinion publique et la science, Les empêchements de tourner en rond*, Paris, 2000.

<sup>15</sup> La France possède une délégation des célébrations nationales au ministère de la Culture. Sur le nombre de commémorations voir : Thierry Gasnier, « La France commémorante. Les célébrations nationales (1986-1993) », *Le débat*, 78 (1994), p. 89-98.

<sup>16</sup> Voir les deux ouvrages édités sous la direction de Pnina Abir-Am qui explorent plusieurs situations : Pnina Abir-Am (ed), *La mise en mémoire de la science*, Editions des archives contemporaines, 1998 ; Pnina Abir-Am et Clark Elliott (eds), *Commemorative Practices in Science : Historical Perspectives on the Politics of Collective Memory*, Osiris 14, 1999.

souvent l'occasion de célébrer les succès du passé, de rendre hommage aux Hommes qui y ont contribué et de mettre l'accent sur la distance parcourue et les progrès réalisés. Dans tous les cas, elles ont souvent permis d'initier et de concrétiser des actions de conservation du patrimoine aux fins de témoignage, de recherche historique ou encore de présentation muséographique.

Ce qui a peut-être changé dans les deux dernières décennies, est que les commémorations ne sont plus avant tout une occasion de se fêter entre soi. Ces dernières années plusieurs institutions ont fait appel ou ont accepté d'accueillir des chercheurs extérieurs, surtout des historiens, à un moment où le champ de l'histoire des sciences connaissait des changements importants avec l'émergence d'une histoire sociale et culturelle des sciences<sup>17</sup>.

## Le développement des études sociales et culturelles des sciences

La mise en place d'actions patrimoniales est concomitante (et pas totalement indépendante) de changements intervenus dans le champ de l'histoire des sciences. Toute mise en patrimoine appelle à l'intervention de savoirs spécialisés, susceptibles de contribuer à la légitimer. L'émergence d'une histoire sociale et culturelle des sciences a joué un rôle catalyseur dans la concrétisation d'entreprises de conservation, sans pour autant revêtir les caractères revendiqués par l'ethnologie susceptible de faire d'elle une science en charge du patrimoine<sup>18</sup>. Cette nouvelle histoire, contrairement à l'histoire traditionnelle des sciences en France, porte un intérêt plus grand à la culture matérielle ainsi qu'à l'histoire institutionnelle. De ce fait, elle a sollicité des fonds d'archives et parfois des collections instrumentales. Cette demande contribue à mettre au jour les sources patrimoniales enfouies dans des placards ou conservées dans des familles. Les historiens deviennent des partenaires des professionnels du patrimoine, tout particulièrement les archivistes. Mais leur collaboration avec les institutions scientifiques va au-delà. Les institutions recourent aux historiens pour valoriser (au sens publicitaire) leur patrimoine historique, d'où la floraison des comités d'histoire, avec des résultats extrêmement variables d'une institution à une autre. Une telle entreprise s'est probablement établie avec des ambiguïtés<sup>19</sup>, voire des malentendus, mais qu'importe. Outre le fait qu'elle a donné lieu à de beaux travaux en histoire des sciences, elle a contribué à la constitution de structures de sauvegarde et de gestion du patrimoine.

Dans les deux études suivantes, nous avons cherché à mieux expliciter comment différents facteurs interviennent dans la construction d'un patrimoine, dans deux champs disciplinaires et deux configurations différentes.

## Survivre aux mutations, accompagner la perte : le patrimoine hospitalier

Depuis une vingtaine d'années, en France, l'intérêt pour le patrimoine hospitalier ne s'est pas démenti. Il s'est traduit par la montée en puissance de manifestations muséographiques, dont l'impulsion majeure est venue des contrées du centre de la France, notamment de la Bourgogne<sup>20</sup>, et par des entreprises réflexives – colloques, séminaires, publications – qui ont

---

<sup>17</sup> Pour un aperçu sur les approches et les objets d'étude de cette histoire, voir Dominique Pestre, « Pour une histoire sociale et culturelle des sciences », *Annales HSS*, 3 (1995), p. 487-522.

<sup>18</sup> Sur le patrimoine et l'ethnologie, voir Daniel Fabre, « Le patrimoine, l'ethnologie » dans Pierre Nora (Ed), *Science et conscience du patrimoine*, Fayard et Éditions du patrimoine, Paris, 1997.

<sup>19</sup> Sur le regard que portent des scientifiques sur leur histoire établie par des historiens, voir par exemple Dominique Pestre, « Commemorative Practices at CERN : Between Physicists' Memories and Historians' Narratives » dans Pnina Abir-am et Clark Elliott (eds), *Commemorative Practices in Science : Historical Perspectives on the Politics of Collective Memory*, Osiris 14, 1999.

<sup>20</sup> Edouard Pommier *et al.*, *Patrimoine hospitalier de la Bourgogne*, Ministère de la Culture et de la Communication, DRAC de Bourgogne, Dijon, 1980.

tenté d'encourager la conservation du patrimoine des hôpitaux et d'en cerner les enjeux<sup>21</sup>. Ce souci patrimonial émanant en général des hôpitaux eux-mêmes rejoint les prescriptions publiques qui se sont fait entendre depuis près de dix ans – se déplaçant de l'injonction de la sauvegarde et de la mise en valeur du patrimoine hospitalier (convention de 1993 entre ministères de la Santé et de la Culture<sup>22</sup>, recommandations européennes<sup>23</sup>) vers la promotion de la « culture à l'hôpital » dont les frontières peuvent – ou non – inclure la préoccupation patrimoniale (ainsi, en 1999, à l'initiative de Bernard Kouchner, une convention a consacré ce nouveau programme de rapprochement entre établissements hospitaliers et culturels<sup>24</sup>). Il paraît toutefois indispensable de souligner au préalable que la notion de « patrimoine hospitalier », dans les discours et les pratiques qui lui sont consacrés, est loin d'être univoque. Que recouvre-t-elle ?

De la variété sémantique de la notion d'« hôpital » qui s'est adaptée à l'évolution de ses fonctions au cours du temps (*locus religiosus* - lieu religieux et sacré, refuge voué à l'hospitalité et à l'accueil des passants et des pèlerins, hôpital général conçu en vue du grand renfermement des pauvres, centre de soins, pivot de l'action sanitaire de la nation moderne), il ne pouvait que découler un large spectre des conceptions du patrimoine associé à ces missions diverses et successives de l'hôpital. Le patrimoine à l'hôpital, c'est d'abord, au sens traditionnel du mot « patrimoine », des biens fonciers et mobiliers : de la terre, qui constitue la richesse domaniale hospitalière, du mobilier qui compose les « objets historiques » de l'hôpital et dont la valeur esthétique est mise en exergue : œuvres d'art, meubles, vaisselle, faïences, objets d'art sacré. Evoquerait-on le patrimoine hospitalier sans référence à ce qui en a été une tradition constitutive, les près de 120 apothicaireries et pharmacies hospitalières du XVIIe au XIXe siècle recensées en France, dont environ le tiers est inscrit ou classé parmi les monuments historiques<sup>25</sup>. Autre registre dans cette ébauche de typologie, le patrimoine hospitalier est constitué des ressources scientifiques composant la science médicale qui fonde l'activité de soin et de recherche. Ce sont les instruments de la pratique médicale et chirurgicale, qui renferment les traces du quotidien hospitalier, mais aussi les collections universitaires, vouées à l'activité d'enseignement et de recherche, et les bibliothèques. Enfin, et telle est peut-être la perception la plus immédiate qu'en au public, le patrimoine hospitalier est largement identifié aux lieux d'activité : il se traduit alors dans les bâtiments qui réunissent des caractéristiques d'ordre esthétique (la valeur architecturale des édifices) et fonctionnels (comme lieu d'exercice de la médecine), et les formes prises par l'adéquation des unes aux autres, des hospices d'architecture religieuse de l'époque médiévale et moderne à l'hôpital-bloc du XXe siècle en passant par la ville pavillonnaire du XIXe siècle.

L'objet de cette recherche est d'examiner comment un lieu d'exercice médical – tout particulièrement le plus complet de tous, l'hôpital doublé d'une faculté de médecine, qui associe les trois fonctions canoniques du système de santé moderne : soins, recherche,

---

<sup>21</sup> Assistance publique-Hôpitaux de Paris (dir.), *Patrimoine hospitalier. Un parcours à travers l'Europe*, Editions du patrimoine, Paris, 2001 ; Jacques Poisat (dir.), *Hôpital et musée. Actes de la rencontre internationale de Charlieu, 26-27 septembre 1997*, Publications de l'université de Saint-Etienne, Saint-Etienne, 1999 ; « Le patrimoine de la santé, quelle évolution ? », dossier de *La Lettre de l'OCIM*, 53, septembre-octobre 1997 ; Jacques Poisat, *Les hôpitaux français et leur patrimoine*, Editions Musée de Charlieu, Charlieu, 1993 ; Thierry Fillaut, *Lieux de soins, lieux d'histoire. La Bretagne. Guide d'histoire hospitalière*, Editions ENSP, Rennes, 1995 ; Maurice Rochaix, *Essai sur l'évolution des questions hospitalières de la fin de l'Ancien Régime à nos jours*, rééd. Berger-Levrault, Paris, 1996.

<sup>22</sup> Protocole du 1<sup>er</sup> février 1993 entre ministère de la Santé et ministère de la Culture, s'engageant à unir leurs moyens pour « favoriser toutes actions de connaissance, de sauvegarde, de mise en valeur, de promotion et d'animation du patrimoine hospitalier actuel et futur et de formation des personnes intéressées ». Cf. Jacques Poisat, « Pour un renouveau de la muséographie hospitalière », *Publics et musées*, Lyon, 6, septembre 1995, p. 108-115. Voir aussi *Compte rendu de l'audition parlementaire*, « La reconversion des édifices hospitaliers et militaires désaffectés : une problématique européenne ? », Sénat, Paris, 24 mars 2000.

<sup>23</sup> Par exemple, le Prix du Musée du Conseil de l'Europe, qui récompense chaque année depuis 1977 un musée apportant une contribution remarquable à la connaissance du patrimoine culturel européen a été attribué pour 2004 au Musée de la santé à Edirne en Turquie, qui fait partie d'un complexe hospitalier et religieux, datant du XV<sup>e</sup> siècle.

<sup>24</sup> Cf. *Premières rencontres européennes de la culture à l'hôpital. La place de l'art et de la culture en milieu hospitalier*, Strasbourg, 4-6 février 2001, ADCEP, Paris, 2002.

<sup>25</sup> Jacques Poisat, *Les hôpitaux français et leur patrimoine*, Editions Musée de Charlieu, Charlieu, 1993, p. 28.

enseignement – s’institue, ou non, en patrimoine scientifique (on n’envisagera pas ici la question du patrimoine hospitalier artistique et spécifiquement historique). Au terme de quels processus, envisagés de manière dynamique et historique, un lieu de pratique médicale et scientifique en activité prend en compte la dimension patrimoniale de ce qui le constitue ? Quels sont les mobiles et les rationalités qui président à cette construction patrimoniale – ou le cas échéant à son absence ?

Cette étude se fonde sur un terrain – l’hôpital civil au sein des hôpitaux universitaires de Strasbourg – où elle tente de mesurer la diversité des types d’acteurs qui interviennent dans la « patrimonialisation » (responsables hospitaliers et universitaires, personnel en activité, associations d’anciens, instances culturelles, autorités administratives locales et régionales) et la manière distincte dont chacun caractérise ce qu’est le patrimoine, les valeurs qui y sont placées, les usages qui en sont faits, les objectifs poursuivis.

### Le terrain d’enquête : l’hôpital civil de Strasbourg

L’hôpital civil forme un ensemble de 32 hectares, authentique ville dans la ville de Strasbourg, jouxtant le vieux centre de la capitale alsacienne. Il constitue la partie la plus ancienne des hôpitaux universitaires de l’agglomération, puisqu’il est réputé occuper son emplacement actuel depuis la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. L’ensemble pavillonnaire de l’hôpital civil, augmenté de quelques autres implantations dans l’agglomération strasbourgeoise, est devenu insuffisant dans les années 1970, si bien qu’il a été complété par la construction de l’hôpital-bloc de HautePierre, dans la périphérie de la communauté urbaine, ouvert en 1978. L’hôpital civil de Strasbourg est doté d’une double fonction hospitalo-universitaire, exprimée dans le patrimoine hospitalier qui fait correspondre des lieux à chacune des missions qui leur sont assignées : la pratique médicale (les chambres de malades, la salle d’opération), la recherche (le laboratoire), l’enseignement (l’amphithéâtre). A l’imbrication des activités et des logiques intellectuelles correspond celle des lieux qui se manifeste par l’entremêlement des bâtiments relevant, administrativement et fonctionnellement, les uns de l’hôpital, composante du Centre régional hospitalo-universitaire, les autres de la faculté de médecine, au sein de l’université Louis Pasteur (Strasbourg I).

Le plan de l’hôpital rend visible, en relation avec l’extension en surface de ses implantations qui traduit sa place croissante dans la ville, un feuilletage de strates historiques successives. Cette croissance historique est lisible, pour l’usager de l’hôpital comme pour le promeneur qui parcourt la ville hospitalière actuelle, dans le dessin urbain d’ensemble et dans la juxtaposition des bâtiments qui forment les témoignages, très contrastés architecturalement, des époques successives. Quatre strates principales peuvent ainsi être mises en valeur, correspondant non seulement à des âges urbains et architecturaux, mais aussi à des fonctions hospitalières distinctes, et qui dessinent l’identité patrimoniale très spécifique de l’hôpital<sup>26</sup>.

- De la première période, du moyen âge au XVII<sup>e</sup> siècle, on retient une origine mythique renvoyée aux traditions légendaires de l’Alsace, sous le saint patronage d’Odile, quelques bâtiments qui constituent le cœur ancien de la ville hospitalière – l’« ancienne pharmacie », la cave – et l’épopée du développement de la science médicale à Strasbourg, qui trouva un cadre privilégié dans la fondation de l’Université en 1621. Le XVII<sup>e</sup> siècle offrit un symbole à cette étroite association entre l’essor d’une science et un lieu pour la pratiquer, avec la création en 1670 du théâtre anatomique, dont il ne subsiste aujourd’hui que la plaque latine qui en marquait l’entrée<sup>27</sup>.

- La deuxième période, celle de l’« hôpital moderne » du XVIII<sup>e</sup> siècle, est elle aussi placée

---

<sup>26</sup> Pour un historique des lieux et des fonctions scientifiques de l’hôpital, voir notamment Jacques Chanez et Denis Durand de Bousingen, *Patrimoine hospitalier du Bas-Rhin*, Le Verger Editeur, Strasbourg, 1993 ; Denis Durand de Bousingen, *L’hôpital de Strasbourg, une ville dans la ville*, Le Verger Editeur, Strasbourg, 2003 ; Jean-Marie Le Minor, *Les sciences morphologiques médicales à Strasbourg du XV<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècles*, Presses universitaires de Strasbourg, Strasbourg, 2002.

<sup>27</sup> L’emplacement du théâtre anatomique est actuellement occupé par la chapelle protestante de l’hôpital.

sous les auspices d'un moment originel qui la fonde. Le gigantesque incendie de 1716 qui détruisit complètement l'hôpital, à l'exception de sa chapelle et de sa cave, fit du passé table rase, permettant une double refondation : celle qui présida à un déploiement architectural d'ampleur, confié à des architectes de prestige qui donnèrent naissance aux bâtiments fleurons de l'hôpital – notamment le bâtiment principal, dont la façade est inscrite à l'inventaire des monuments historiques – et celle qui confirmait la refondation politique, la Révolution française donnant aux « hospices civils réunis » leur désignation durable.

- La troisième période, celle de l'hôpital wilhelmien, est encore caractéristique d'une histoire symbolique puisque, dans le cadre d'une Alsace sous domination allemande de 1870 à 1918, les hospices civils sont placés sous la tutelle de la faculté de médecine qui entend procéder à une nouvelle refondation, cette fois sous les auspices de la science. On fait appel aux plus prestigieux professeurs allemands pour assurer sa réputation et attirer un grand nombre d'étudiants. A ce déploiement scientifique sans précédent correspond un investissement patrimonial équivalent, avec la construction sur le site de vingt cliniques et instituts universitaires, chacun consacré à une discipline. De cette époque date la désignation de chaque bâtiment par la discipline qu'il incarne – « la » physiologie, « l' » anatomie, « la » dermatologie, « l' » hématologie... – à laquelle il fournit une vitrine de prestige et des symboles, en réalisant une union intime, à la fois topographique et fonctionnelle, entre faculté et hôpital, bien avant tout système français d'intégration hospitalo-universitaire. De cette époque date encore un considérable effort de constitution de collections universitaires – celles d'ostéologie, d'anatomie, d'embryologie notamment – fruit des travaux de préparation réalisés localement et d'une politique d'achat.

- La dernière période caractérise l'hôpital du XXe siècle, en équilibre instable entre son inscription dans une continuité issue du passé, et la tension vers une rupture porteuse d'avenir. La gestion du passé a pour thème le devenir de l'héritage allemand avec lequel l'entre-deux-guerres entre en concurrence : il s'agit, selon une consigne ministérielle, de ne rien négliger « non pas seulement pour maintenir l'activité et le prestige qu'avaient les facultés de Strasbourg du temps allemand, mais encore pour en accroître l'éclat »<sup>28</sup>. La période est marquée par la convention de 1935 signée entre l'hôpital et l'université, qui remodèle le patrimoine hospitalier en faisant entrer dans le giron de l'hôpital toutes les cliniques universitaires. L'épisode tragique de la Seconde Guerre mondiale, consécutif à l'annexion de l'Alsace au Reich hitlérien, qui suscite l'évacuation de la faculté à Clermont-Ferrand et de l'hôpital à Clairvivre, préside cette fois à la rupture patrimoniale. Après la guerre, la nouvelle recréation nécessitera désormais de construire du neuf, en d'autres lieux. Assumer le patrimoine imprégné d'un passé prestigieux, tout en assurant l'avenir par des constructions adaptées à un nouvel âge de la science médicale, telle est la tension constitutive du temps présent de l'hôpital civil. Elle entraîne aujourd'hui une profonde mutation qui se traduit dans son activité par la restructuration et la fermeture de services médicaux et chirurgicaux, et dans son aspect architectural et urbain par la désaffectation et la destruction de bâtiments. Cette évolution en cours depuis les années 1980 connaît une accélération récente liée à la construction, en cours, du « Nouvel hôpital civil », au contact immédiat de l'ancien, dont l'ouverture est prévue en 2006.

Par son inscription complexe dans le temps<sup>29</sup> et l'espace, l'hôpital civil présente ainsi quelques-unes des caractéristiques emblématiques des lieux de science : un lieu du présent - lieu de soins, de recherche et d'enseignement, discipliné par le temps de l'urgence médicale et confronté aux fortes contraintes budgétaires qui s'exercent sur la fonction publique hospitalière contemporaine – autant dire un contexte *a priori* défavorable aux exigences de la conservation patrimoniale ; mais, en même temps, un lieu du passé formé de strates historiques mêlées, du moyen âge au XXIe siècle, qui continuent à modeler l'activité, les conditions d'accueil, la perception des lieux par les patients et les visiteurs conviés à faire étape à l'hôpital dans leur visite de la ville historique et monumentale ; un lieu du futur enfin,

<sup>28</sup> Cité par Jacques Héran, « Le musée et les archives historiques de la faculté de médecine de Strasbourg », in Gérard Tilles et Daniel Wallach (dir.), *Les musées de médecine*, Privat, Toulouse, 1999, p. 149.

<sup>29</sup> Cf. Maurice Rochaix, « L'hôpital entre son passé et son avenir », *Revue de la Société française d'histoire des hôpitaux*, 86, 1997.

identifié à la flèche inéluctable du progrès des techniques médicales et projeté dans la construction du nouvel hôpital, ayant vocation à prendre en charge cette modernité scientifique. De ces perceptions temporelles contradictoires des lieux, le patrimoine peut faire figure de ressource, quand on sollicite ses usages pour célébrer l'histoire de l'hôpital – à destination tant des publics de l'hôpital que des touristes parcourant la région - pour construire la mémoire des communautés professionnelles et scientifiques qui l'incarnent, ou pour communiquer dans l'entreprise économique majeure qu'est devenu l'hôpital, à l'échelle locale.

Pour mieux appréhender la diversité de ces significations accordées au patrimoine, arrêtons-nous maintenant sur les différentes logiques d'acteurs à l'œuvre dans les processus de construction patrimoniale, logiques composites et souvent contradictoires selon les objectifs défendus par les uns ou les autres. On mettra en évidence, dans un premier temps, que se forgent des identités bien caractérisées (celle des anciens de l'hôpital, celle des professeurs à la faculté de médecine) qui s'investissent dans des conceptions du patrimoine stables et bien identifiées, tout en étant plurielles : une approche ethnologique du patrimoine hospitalier, celle de la « médecine d'en bas », une approche mémorielle de la communauté médicale universitaire, celle de la « science d'en haut ».

On tentera dans un deuxième temps de mettre en valeur que, face à ces points de repère stables et structurant le paysage patrimonial, il existe aussi des incertitudes et des ambiguïtés logées dans la notion de patrimoine hospitalier, recouvrant des appropriations conflictuelles du même terme. Nulle part plus que dans les lieux, associant les bâtiments hospitaliers et la question de leur devenir, cette question ne semble posée avec plus d'acuité.

Enfin, dans un troisième et dernier temps, on soulignera que le processus de construction du patrimoine, confronté à ces logiques identitaires et à ces ambiguïtés relatives à son appropriation, peut aboutir à l'élaboration d'une approche patrimoniale réductrice, certes soucieuse de l'usage public du patrimoine hospitalier, mais au risque de faire de ce dernier le plus petit dénominateur commun aux acteurs collectifs en présence.

Certitudes patrimoniales et identitaires :  
médecine d'en-bas et science d'en-haut

Au stade d'enquête où nous en sommes après quelques mois de recherche dans l'institution, il semble que l'on puisse identifier deux conceptions clairement définies de ce qu'est le patrimoine médical de l'hôpital et des usages dont il est porteur. Elles émanent de deux milieux distincts, celui qui s'incarne dans la pratique médicale de soins, celui qui s'incarne dans la science médicale fondamentale. Si l'on a affaire à deux identités scientifiques extrêmement liées, elles sont toutefois spécifiques. Ces deux communautés définissent le patrimoine de manière distincte, assignent à sa conservation des objectifs différents, mais se rejoignent en conférant l'une et l'autre au patrimoine un objectif mémoriel. En l'absence de toute politique patrimoniale impulsée par la direction de l'hôpital, comme de toute demande qui viendrait de la Ville ou des instances régionales culturelles – l'hôpital n'a pas été considéré jusqu'ici comme une priorité patrimoniale –, ce sont des initiatives individuelles qui s'investissent dans cet objectif. Sans visibilité avant les années 1990, c'est vraiment au cours de cette décennie qu'une authentique configuration patrimoniale prend corps, sous la forme d'une nébuleuse de revendications et de réalisations, sans toutefois aboutir à une véritable reconnaissance institutionnelle et politique.

Patrimoine et mémoire de l'hôpital

Le terrain des hôpitaux universitaires de Strasbourg a mis à jour une première manière d'appréhender le patrimoine, où celui-ci est fondamentalement associé au travail qui constitue l'activité hospitalière. Il est le reflet de sa quotidienneté, depuis la banalité des tâches

courantes jusqu'à l'exceptionnalité de certaines situations. Il s'identifie aux « métiers » et, loin d'être associé seulement aux grands noms de la médecine hospitalière, il incarne l'équipe médicale tout entière, « d'infirmières, de 'filles de salles', de 'garçons de salle d'op', d'internes, d'externes, de stagiaires »<sup>30</sup>. Dans cette perspective, conserver le patrimoine, c'est, comme le souligne Pierre Nora dans les *Lieux de mémoire*, transcrire les « expériences muettes de l'histoire ... faites de repères individuels et d'habitudes communautaires, ... liées à des mémoires d'apprentissage individuel et de proximité »<sup>31</sup>. Cette modestie patrimoniale associée à la mémoire des humbles et des anonymes, que l'histoire médicale ne retient pas, prend corps dans des objets emblématiques que sont les instruments médicaux, qui fournissent les supports des actes médicaux et chirurgicaux les plus courants. Ce sont aussi des photographies des personnes au travail, au milieu des patients, des lieux en activité dans leur diversité – de la prestigieuse « médicale A » jusqu'à la buanderie – et des traces multiples de la vie professionnelle, dont les mémoires des retraités fournissent une source de choix.

Quelle construction patrimoniale au sein de notre terrain d'étude a le mieux exprimé cette conception ? La naissance, en juillet 1996, de l'« Association des Amis des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg (AHUS) » cristallise ce moment patrimonial. Issue d'initiatives individuelles, majoritairement celles de retraités du corps médical hospitalier, cette naissance fut difficile, comme en témoigne le fait qu'à plusieurs reprises dans les années 1990, l'idée en fut lancée et les démarches de création entreprises, sans qu'elles aboutissent, rencontrant au mieux le désintéret, au pire les résistances, de la direction de l'hôpital d'alors, malgré la force de conviction du président de la commission médicale consultative des hôpitaux, Emile Roegel, qui sera le premier président de l'association. Il faut attendre 1996 pour que l'assentiment de la direction soit obtenu, grâce à l'engagement personnel d'un directeur adjoint de l'hôpital, et que le soutien moral, sinon logistique, de l'institution soit acquis. Si l'association est animée notamment par des médecins, ce n'est pas la position académique qu'ils occupent dans l'institution qui détermine leur engagement, mais l'attachement individuel qu'ils expriment pour la conservation de la mémoire d'un lieu médical et scientifique. Le premier conseil d'administration reflète une diversité des provenances professionnelles au sein de l'hôpital, regroupant, au-delà des médecins, des infirmières, des administrateurs, un ingénieur biomédical ou encore un mécanicien automobile. L'association parvient à rassembler près de 200 adhérents, et entend diffuser ses activités, idéalement, vers l'ensemble du personnel hospitalier qu'il s'agit de mobiliser. Ainsi son président, le professeur de pneumologie émérite Emile Roegel, explique que les intentions étaient d'en faire, « non pas une société savante, mais la France d'en bas du patrimoine »<sup>32</sup>. L'association se fixe pour mission la sauvegarde du patrimoine scientifique médical aussi bien matériel qu'immatériel, qu'elle traduit comme un souci mémoriel : il s'agit de sauvegarder la « mémoire de l'hôpital » et d'honorer le « devoir de garder la mémoire du passé »<sup>33</sup>. La sauvegarde d'un passé en train de disparaître, telle est la préoccupation majeure des Amis des HUS, qui s'exprime dans un contexte de crise, celui de la restructuration des équipements hospitaliers et de la mort annoncée, explicitement depuis la fin des années 1990, du vieil hôpital, qui trouvera un successeur flambant neuf dans le futur Nouvel hôpital civil, en chantier sur un terrain contigu. Retenir un monde en voie d'engloutissement : pour ceux qui l'ont vécu et dont la mémoire professionnelle de toute une vie y est investie, le programme est bien ici d'accompagner la perte.

Si l'association organise ses activités dans le cadre de groupes de travail à l'ambition exhaustive (Archives ; Musée et collections ; Livre de Retraite ; Bibliothèque ; Art et Histoire), et en rend compte dans le cadre de son *Bulletin* bisannuel, qui paraît sous le titre *Histoire et patrimoine hospitalier* à partir de mai 1997, c'est surtout l'activité de sauvegarde des traces de la vie hospitalière, puis leur conservation et leur inventaire, qui est considérée

---

<sup>30</sup> Jacques Héran, « Mémoire de l'hôpital : naissance d'une association », *Impressions*, 62, 1<sup>er</sup> trim. 1997, p. 3.

<sup>31</sup> Pierre Nora, « L'ère de la commémoration », in *Id.*, *Les lieux de mémoire, III. Les France*, vol. 3, Gallimard, Paris, 1992, p. 1007.

<sup>32</sup> Entretien des auteurs avec Emile Roegel, Strasbourg, le 27 mars 2003.

<sup>33</sup> Jacques Héran, « Mémoire de l'hôpital : naissance d'une association », *Impressions*, 62, 1<sup>er</sup> trim. 1997, p. 3-5. *Impressions* fait suite au *Journal des hospices civils de Strasbourg*.



comme prioritaire et qui suscite l'action la plus dynamique des AHUS. Les instruments médicaux jouent ici le premier rôle et sont au centre des efforts de volontaires qui se réunissent pour apporter leur contribution à cette volonté de témoigner par les choses plutôt que par les mots : il s'agit d'identifier des objets dont la mémoire disparaît, de reconstituer leur itinéraire et d'éclaircir leur usage. L'insistance est mise sur une histoire « au ras du sol », qui ne se contente pas de pièces exceptionnelles, mais s'intéresse aux objets usuels, en leur accordant un regard ethnologique. Le but ultime serait de satisfaire aux ambitions de l'inventaire, et de disposer d'un échantillonnage exhaustif de l'instrumentation médicale « normale », en accordant toutefois la plus grande attention aux spécificités régionales. Pour autant, les résultats sont modestes : comme le déplorent ceux qui y prennent part, le patrimoine est en péril et le sauvetage, lancé dans caves et greniers des bâtiments hospitaliers, déjà bien compromis. Toutes les traces précédant la mise en service de l'hôpital de Hautepierre auraient déjà totalement disparu au gré des restructurations et des fermetures de services. Cela s'explique parce que, contrairement aux œuvres retenues pour leur valeur esthétique, artistique ou d'antiquité, les objets courants sont constamment remplacés par de plus modernes, et voués ainsi à l'ensevelissement plutôt qu'à la sauvegarde. La médecine moderne ne saurait s'encombrer des vestiges d'âge considérés comme des étapes transitoires sur le chemin du progrès médical. On comprend ainsi que l'idéal vers lequel tend l'association, sans considération des faibles moyens dont elle disposerait pour y atteindre, est la réalisation d'un musée d'histoire régionale de la médecine. Dès ses débuts, l'association fait un leitmotiv de la création d'un musée vers lequel toutes les entreprises doivent converger. Elle remporte un succès symbolique de taille quand le conseil d'administration de l'hôpital valide la décision de créer, dans un avenir non précisé, le musée d'histoire médicale régionale et lui assigne, à cette fin, l'ancienne pharmacie, bâtiment vénérable dans l'enceinte hospitalière.

L'idéal du musée n'est toutefois pas clairement défini. Si certains pensent à une entreprise de taille régionale qui constituerait la principale institution culturelle dédiée à la santé en Alsace, à intégrer au contrat de plan, la plupart y investissent essentiellement une dimension mémorielle : sous le nom de musée, le président de l'AHUS désigne un « grand projet qui nous tient particulièrement à cœur, l'élaboration d'un lieu de mémoire, d'une 'maison de l'hôpital' »<sup>34</sup>. Telle une étape à franchir vers la consécration muséale, l'AHUS a organisé en 2000, année propice aux manifestations publiques, une exposition intitulée « Accueillir et soigner. L'histoire des Hospices Civils de Strasbourg », et sous-titrée « Sur le chemin d'un musée hospitalier », installée dans la salle des fêtes de l'hôpital, et lui a consacré un catalogue. Le propos de l'exposition, tel que le résume Emile Roegel lors de l'inauguration, est révélateur de l'ambition mémorielle sous-jacente à l'entreprise historienne des AHUS : « Avec nos moyens et connaissances somme toute modestes, nous voulons présenter à nos amis et visiteurs notre vision de l'histoire de l'hôpital de Strasbourg, certes documentaire et rigoureuse, mais surtout humaine et même parfois anecdotique. C'est à cet aspect humain que nous tenons peut-être le plus »<sup>35</sup>. L'exposition constitue la première mise en public de ce mouvement patrimonial et voudrait être une opération mobilisatrice, pour sensibiliser les visiteurs à cette appropriation d'un patrimoine commun ; de fait, le public visé (prioritairement « ceux qui sont à l'hôpital ») est au rendez-vous, puisqu'au lieu des 500 personnes attendues, 4000 visiteurs sont dénombrés<sup>36</sup>. Présenter la vision de l'histoire de ceux qui l'ont vécue rend compte de cette entreprise qui n'est pas la voix de la science officielle, mais pas plus semble-t-il, celle des patients, dont l'écho peine à se faire entendre dans la collecte de ces traces.

Patrimoine et mémoire communautaire :  
la faculté de médecine et le culte de la science médicale

---

<sup>34</sup> Emile Roegel, « Discours d'inauguration », in « Accueillir et soigner. L'histoire des hospices civils de Strasbourg. Sur le chemin d'un musée hospitalier », (catalogue d'exposition), *Histoire et patrimoine hospitalier*, hors-série n° 1, 2000.

<sup>35</sup> *Ibid.*

<sup>36</sup> Estimation de Denis Durand de Bousingen, entretien du 18 mars 2003 à Strasbourg.

A côté d'une vision de nature « ethnologique » du patrimoine, articulée à la diversité des métiers de l'hôpital, qui a fait des instruments médicaux ses emblèmes et qui s'est tournée vers l'idéal patrimonial du musée, le terrain des hôpitaux universitaires de Strasbourg donne à voir comment s'est constituée une vision concurrente. Ce patrimoine-là consacre une « science d'en-haut », plutôt qu'une « médecine d'en bas ». Il s'inscrit dans une conception cumulative de la science médicale, vouée à la célébration des étapes successives qui ont permis de parvenir au temps présent et de tendre vers la réalisation d'un progrès encore inachevé. Il incarne un groupe professionnel, celui des professeurs de médecine, universitaires et praticiens hospitaliers. Leur expression du patrimoine loge dans la célébration des personnalités, maillons d'une chaîne qui relie dans une continuité historique les grandes figures contemporaines de la médecine hospitalière à leurs illustres prédécesseurs, circonscrivant une communauté locale, faite de lignées familiales parfois, mais surtout de filiations scientifiques. Si le passé prestigieux se porte garant de l'avenir, la mémoire devient promesse de continuité<sup>37</sup>.

Cette célébration de la science médicale strasbourgeoise a emprunté différentes voies de mise en valeur patrimoniale. Là encore, à l'instar du cas précédent, elle a été promue grâce à des engagements individuels, plutôt qu'institutionnels, issus de médecins, souvent retraités, qui ont déplacé la focale principale de leur activité de la pratique médicale vers l'histoire. Au sein de l'association des Amis des HUS, on les désigne comme le groupe des « historiens ». Parmi ces engagements, une figure domine, celle de Jacques Héran, ancien professeur de physiopathologie à la faculté de médecine : principal maître d'œuvre dans les années 1990 de la défense du patrimoine mémoriel de la médecine à Strasbourg, il a incarné institutionnellement, une fois retraité, cette fonction au sein de la faculté de médecine. Les formes patrimoniales de cet investissement sont multiples : création d'un petit musée au sein de la faculté, constitution d'un fonds d'archives, expositions et colloques à l'occasion de commémorations liées à l'histoire académique de la médecine (par exemple, cent-cinquantième de la Société de médecine de Strasbourg en 1992, bicentenaire de la création de l'École de santé de Strasbourg en 1994, bicentenaire de la « réunion des hospices civils » en 1996), publication de revues et d'ouvrages, manifestations du souvenir employant différents supports, tels que pose de plaques, installation de bustes, événements philatéliques, constitution de collections de médailles ou d'ex-libris. Plusieurs dimensions de cette approche patrimoniale doivent être soulignées.

D'une part, son inscription locale. Ce patrimoine n'est pas celui qui caractérise une science médicale universelle et abstraite, mais il doit rendre compte de la spécificité d'une histoire particulière. Pour autant, celle-ci excède les limites étroites de l'hôpital et de la faculté, pour s'intégrer dans un territoire, la ville de Strasbourg, voire s'étendre jusqu'aux frontières de l'Alsace : « Aucune autre région de France que la nôtre n'a une histoire aussi passionnante, voire passionnée. Il appartient à nous tous d'entretenir le devoir de mémoire, de valoriser les richesses de notre patrimoine médical »<sup>38</sup>. Les discours révèlent deux préoccupations qui s'expriment de façon sous-jacente dans cette affirmation du rôle historique de la médecine locale : en premier lieu, la défense d'une science alsacienne, donc française, face à la science allemande. Il est d'évidence que l'Alsace, Strasbourg, et l'hôpital civil lui-même, comme son histoire architecturale en témoigne, ont constitué les fronts pionniers de cette affirmation lors des différents après-guerre caractérisés par la reconquête scientifique française, après annexion allemande. En second lieu, la défense d'une science alsacienne, donc régionale, face au centralisme parisien. Nombre d'épisodes commémoratifs s'inscrivent dans cette revendication *bifrons* de la spécificité alsacienne, dont le plus récent, en novembre 2003, est la célébration par l'université Louis Pasteur du centenaire de la synthèse de l'aspirine par le Strasbourgeois Charles Gerhardt, à l'encontre des traditions qui l'attribuent à l'Allemand Bayer.

---

<sup>37</sup> Cf. Pierre Nora, « L'ère de la commémoration », in *Id.*, *Les lieux de mémoire, III. Les France*, vol. 3, Gallimard, Paris, 1992, p. 977-1012.

<sup>38</sup> Jacques Héran, « En guise d'exposé des motifs », *Mémoire de la médecine à Strasbourg*, 1, avril-juin 1996, p. 3.

D'autre part, la double tentation mémorielle et historique, les deux démarches (conserver la mémoire, faire l'histoire), généralement en tension, étant ici largement confondues. En 1996, quand Jacques Héran lance un petit périodique historique, c'est sous le signe de la mémoire qu'il le place, en l'intitulant *Mémoire de la médecine à Strasbourg*, et sous les auspices du « culte du souvenir » : « la démarche par laquelle la Faculté invitait au 'Culte du souvenir' reste plus que jamais d'actualité. Et elle ne saurait se limiter à l'histoire de la seule Faculté, elle s'étend aujourd'hui à celle de la Médecine strasbourgeoise tout entière... Dans ses structures, son enseignement, ses modes d'exercice, sans oublier les hommes, acteurs célèbres ou bien aujourd'hui oubliés, de cette histoire. »<sup>39</sup> Le souvenir passe toutefois, selon ses gardiens, par l'écriture d'une histoire qui doit emprunter le mode le plus professionnel. A cette fin, les archives sont convoquées, et l'entreprise qui pousse la faculté de médecine à constituer son propre fonds d'« archives historiques » est significative. Cette volonté de rassembler des archives « officieusement et distinctes des pièces déposées aux Archives départementales du Bas-Rhin » semble remonter à 1930, sous l'égide du doyen Georges Weiss. Furent alors réunis documents originaux, gravures, photographies, tirés-à-part, coupures de presse concernant la faculté de médecine, tout un ensemble documentaire déménagé à Colmar pendant la Seconde Guerre mondiale, perdu de vue depuis 1945, retrouvé par Jacques Héran en 1991. Au titre des efforts patrimoniaux de la faculté, celui-ci lance dans les années 1990 un chantier de « reconstitution des archives historiques ... à laquelle contribuèrent de nombreux donateurs : instituts cliniques, personnes morales ou physiques »<sup>40</sup>. La constitution d'un « musée de la faculté de médecine de Strasbourg » installé dans la salle des actes de la faculté et inauguré en décembre 1989 participe de la même inspiration, qui entretient une mémoire culturelle des grands noms de la médecine universitaire, tout en l'appuyant sur un souci d'authenticité et de documentation qui l'apparente à une volonté historique. Le musée expose ainsi, pour le culte, des tableaux et bustes de personnalités médicales, des médailles, gravures, affiches, pour l'histoire, des pièces remarquables du patrimoine scientifique, « le tonomètre à pression artérielle d'Heinrich von Recklinghausen, la sirène à voyelles du docteur Marage, l'oculocompresseur à ressorts du professeur Barré, le microscope de Pasteur, une pièce d'injection de testicule humain par E.A. Lauth, l'instrumentation d'embryologie fabriquée par le professeur Vintemberger... »<sup>41</sup>, qui ne prennent sens qu'en référence à ceux qui les ont historiquement créés ou animés.

La plus caractéristique des entreprises à caractère patrimonial qui relèvent de cette perspective est sans doute celle qui a abouti à la publication, en 1997, du livre *Histoire de la médecine à Strasbourg*, sous la direction de Jacques Héran, somme monumentale illustrée de 800 pages. On se situe bien ici à la croisée d'une entreprise commémorative et d'une démarche historique, prise en charge collectivement par la communauté universitaire. La tâche « d'écrire l'histoire de la médecine à Strasbourg » n'est pas confiée à des historiens (10% seulement des 102 contributeurs sont extérieurs à la profession médicale, et se comptent parmi des historiens, littéraires ou administrateurs), mais « à un groupe de collègues de la faculté et de confrères de la ville, passionnés d'histoire »<sup>42</sup>, sous le patronage du doyen de la faculté qui assume la direction de l'opération. Certes, il importe à ses promoteurs de ne pas offrir par ce livre une « justification ou *laudatio* excessive, mais l'analyse objective d'une situation où le temps n'est pas en cause »<sup>43</sup>, cette entreprise témoigne cependant d'une appréhension commémorative et de la perception d'une histoire collective de temps long. 60% des auteurs sont, ou bien ont été, en fonction à la faculté de médecine de Strasbourg, en général comme professeur (on note la présence isolée d'une sage-femme parmi la centaine de rédacteurs). Ce livre apparaît comme un moment déterminant de la construction patrimoniale qui s'opère dans les années 1990 autour de la science médicale universitaire. Il met en valeur

<sup>39</sup> « Le Culte du Souvenir en 1930 », *Mémoire de la médecine à Strasbourg*, 1, avril-juin 1996, p. 3.

<sup>40</sup> « Bref historique du Musée et des Archives historiques de la Faculté », *Mémoire de la médecine à Strasbourg*, 1, avril-juin 1996, p. 3

<sup>41</sup> *Ibid.*, p. 2

<sup>42</sup> Jean-Marie Mantz, « Introduction », in Jacques Héran (dir.), *Histoire de la médecine à Strasbourg*, La Nuée bleue, Strasbourg, 1997 p. 11.

<sup>43</sup> Jacques Héran (dir.), *Histoire de la médecine à Strasbourg*, La Nuée bleue, Strasbourg, 1997 p. 773.

qu'il existe plusieurs cercles concentriques auxquels chacun peut appartenir et entretenir ainsi des relations au patrimoine, des plus étroites aux plus lâches. Le premier cercle des contributeurs du livre, qui identifie une communauté de pairs ; le deuxième cercle qui constitue l'objet du livre, le cercle de la médecine à Strasbourg, dans lequel on se reconnaît comme un élément au sein d'une même famille, grâce à cet ouvrage ; le troisième cercle, le plus large, formé des lecteurs, ou simplement de ceux qui connaissent l'existence du livre (« le » fameux Héran), et qui en font un marqueur d'un passé et d'un patrimoine communs, ne fût-il que régional.

Avec la disparition brutale de Jacques Héran, en 2000, la multiplicité des formes patrimoniales qu'il avait défendue perd un élément moteur de son impulsion. Toutefois, l'entreprise a trouvé une concrétisation institutionnelle au sein de la faculté de médecine, avec la création en 2000 d'un « Département d'histoire des sciences de la vie et de la santé et de conservation du patrimoine et des musées », qui constitue un service commun de la faculté de médecine, logé dans l'Institut d'anatomie – bâtiment d'époque allemande dont la valeur scientifique et historique est des plus reconnues. Si la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine scientifique, ainsi que la structuration des archives, appartiennent au nombre de ses « principales missions »<sup>44</sup>, ce Département correspond toutefois à une inscription désormais universitaire de l'histoire au sein de la faculté. Il s'agit d'un tournant délibéré, qui se traduit par le recrutement de deux maîtres de conférences historiens, dont les fonctions d'enseignement et de recherche dans le domaine de l'histoire des sciences de la vie et de la santé sont prioritaires. Entre les deux pôles, histoire et mémoire, le partage des tâches a ainsi eu lieu. Au Département revient l'orientation historique professionnelle, à l'association des Amis des HUS l'entretien de la mémoire. Toutefois, il incombe bien aux deux pôles de prendre en charge la sauvegarde du patrimoine de la faculté et de l'hôpital, en conjuguant des démarches professionnelles et militantes. Les statuts du Département lui enjoignent d'ailleurs de collaborer avec l'AHUS en assurant la continuité de ses objectifs patrimoniaux et notamment la création d'un « musée central » dans les locaux de l'Institut d'anatomie, ou encore de pérenniser la publication par la faculté de médecine du périodique *Mémoire de la médecine à Strasbourg*. Cette division symbolique tout autant que matérielle du travail patrimonial, entre structure universitaire (le Département) et associations mémorielle (l'AHUS), se lit, par exemple, dans la réunion des deux publications périodiques déjà évoquées, qui fusionnent en 2002, tout en conservant soigneusement deux parties bien individualisées au sein du même bulletin.

#### Des enjeux patrimoniaux en concurrence : les bâtiments hospitaliers

On a vu que pouvaient s'édifier des visions consensuelles, même si elles sont plurielles, des identités investies dans le patrimoine médical. L'examen du cas de la construction patrimoniale à laquelle donnent lieu les bâtiments hospitaliers permet de mettre en valeur des visions non plus consensuelles, mais une approche où le patrimoine est soumis à d'intenses concurrences, dans un contexte – celui de bâtiments en activité professionnelle, objets de profondes restructurations – où la sauvegarde patrimoniale ne saurait être prioritaire, voire peut être considérée comme un obstacle, matériel et symbolique, aux mutations en cours<sup>45</sup>.

L'essor démographique qu'a connu Strasbourg après la fin de la Seconde Guerre mondiale, ainsi que le développement des pratiques médicales hospitalières, ont très vite dicté une nécessité d'agrandissement de la capacité d'accueil de l'hôpital. L'accroissement considérable du nombre des étudiants pousse la faculté de médecine à entreprendre de nouvelles constructions. Vers la fin des années 1960, la faculté construit de nouveaux bâtiments, d'un genre architectural typique de l'époque, à proximité immédiate de l'hôpital civil, en préservant ainsi l'ancienne tradition strasbourgeoise de l'union intime, topographique et

<sup>44</sup> Statuts du Département, Conseil de faculté du 20 mai 2000, titre VII, article 54.

<sup>45</sup> On pourrait aussi évoquer dans cette perspective le cas du patrimoine scientifique constitué par les collections universitaires de recherche, qui n'ont pas été prises en compte au stade d'avancement actuel de cette étude.

fonctionnelle, entre la faculté et l'hôpital. L'hôpital, de son côté, s'insère dans le mouvement de réalisations hospitalières inspiré, un peu partout en France, par le « fonctionnalisme »<sup>46</sup>. L'hôpital-bloc de HautePierre naît en 1978. Celui-ci, comme nous l'avons déjà mentionné, est construit à la périphérie de la ville, loin du centre pavillonnaire. Cette construction va, en quelque sorte, donner au cas Strasbourg sa particularité dans le sens où, contrairement à ce qui s'est passé avec d'autres hôpitaux pavillonnaires en France, l'évacuation de la surcharge vers un site complètement indépendant lui permettra d'échapper aux innombrables « rajouts » qui ont d'une part déformé les bâtiments d'origine et d'autre part, surtout pendant les années 1980, investi les espaces vacants et les cours. Certes on ne saurait dire que l'hôpital civil de Strasbourg n'a pas connu ce phénomène, mais la lisibilité du site n'est pas totalement affectée.

Par ailleurs, parallèlement à la construction de l'hôpital-bloc, les besoins hospitaliers croissants font qu'un « plan de restructuration de l'hôpital civil » se met en place. En 1978, on trouve, dans les archives, trace des travaux d'une commission spéciale chargée d'élaborer ce plan. Siégeant au sein du conseil d'administration de l'hôpital, elle est composée essentiellement de médecins praticiens hospitaliers et professeurs. On commence déjà à ce stade à repérer les personnalités qui, tout au long du dernier quart de siècle, vont se mobiliser pour la sauvegarde du patrimoine hospitalier de Strasbourg et faire ainsi des bâtiments, en majorité hospitaliers, son vecteur principal.

L'ensemble architectural hospitalo-universitaire de Strasbourg porte clairement la marque de l'alternance historique qu'a connue la région. Les différentes constructions, conçues dans une exemplarité porteuse d'identités distinctes, se conforment à ces enjeux et confèrent par conséquent une valeur identitaire à ce patrimoine architectural. « Cette architecture (allemande) était condamnée en Alsace pour des raisons politiques et par attachement à l'idée que l'on avait de la culture française... Il faudra attendre l'effet du temps et de la politique de réconciliation franco-allemande pour que retombe la tension destructrice (années 1970) »<sup>47</sup>. De fait, la question récurrente de l'identité alsacienne qui s'exprimait essentiellement par rapport à la langue et la culture au sens large, semble s'atténuer au fil des générations successives. La composition du site ne renvoie plus à la composition sociale de la ville (*Burgerspital* / Hôpital des Bourgeois<sup>48</sup>), l'histoire dynastique des grandes familles de médecins s'éteint également avec la fin des différentes cliniques. Si la génération actuelle des médecins s'intéresse à l'histoire de ces mutations, elle semble le faire de manière plus dépassionnée, en amateur et avec un souci revendiqué de respect d'une histoire partagée. Cependant, il est impossible de passer outre un certain nombre d'événements historiques qui ont laissé une trace indélébile sur ce patrimoine portant témoignage d'une « mémoire contestée »<sup>49</sup>. La conception et l'interprétation que les personnes impliquées ont de la « valeur » de « leur » patrimoine se traduit très clairement par l'écart entre ce qui, à leur avis, devrait être protégé par l'Etat et ce que l'expert et le législateur décident. « Ces classements se justifient tant par la valeur mémoriale que *par la valeur esthétique* de ces bâtiments, explique Florent Champy. Notamment, les « hôpitaux pavillonnaires » sont les témoins d'une conception de l'hôpital qui a présidé aux constructions pendant un siècle, de Lariboisière à

---

<sup>46</sup> Florent Champy, *Politiques architecturales des administrations et évolution de leur patrimoine : l'exemple de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris*, in Dominique Poulot (dir.), *Patrimoine et modernité*, L'Harmattan, Paris, 1998, p. 146.

<sup>47</sup> Michel Jantzen, « Alsaciens et monuments germaniques », in Jacques Le Goff (dir.), *Patrimoine et passions identitaires, Actes des Entretiens du Patrimoine, 1997*, Fayard, Paris, 1998 p. 240-241

<sup>48</sup> Emile Roegel, « L'hôpital civil ou le grand hôpital des bourgeois », in Jacques Héran, Georges Livet et Gilbert Vicente (dir.), *L'Ecole de santé de Strasbourg. Actes du colloque du bicentenaire*, Presses universitaires de Strasbourg, Strasbourg, 1995, 111-122.

<sup>49</sup> Le cas le plus extrême de la mémoire contestée réside dans la mémoire des activités du professeur Hirth pendant l'annexion allemande au sein de la faculté de médecine nazie de la Reichsuniversität Strassburg, dans le cadre de l'Institut d'anatomie. Plus de 80 Juifs sont morts au camp du Struthof et ont été transférés à la cave de l'Institut pour satisfaire les besoins de ses recherches. Ou encore, les expérimentations histologiques sur des grossesses gémellaires, voire sur des triplés, réalisées dans les caves de la clinique dermatologique. Cf. Jean-Marie Le Minor, *Les sciences morphologiques médicales à Strasbourg du XVe au XXe siècles*, Presses universitaires de Strasbourg, Strasbourg, 2002, chapitre VI.

Beaujon. Il faut cependant préciser que les réflexions qui ont permis l'élaboration du modèle d'hôpital pavillonnaire se basent sur des apports d'architectes hospitaliers du XVIII<sup>e</sup> siècle et que, d'autre part, les Anglais ont conçu longtemps avant les Français des hôpitaux qui peuvent déjà être rattachés à ce type de bâtiments »<sup>50</sup>. A Strasbourg pourtant, ce genre d'affirmation est occulté. Nous n'avons jamais rencontré, durant notre enquête, d'évocation de la parenté de la structure pavillonnaire avec les constructions parisiennes, par exemple, et avec celles de l'Angleterre à plus forte raison. En outre, les réponses obtenues à nos questions relatives à la protection de l'Etat concernant le patrimoine architectural hospitalier de Strasbourg sont étonnement diversifiées. Elles évoquent le classement total du site, ou celui du bâtiment central, de la pharmacie, de la chapelle et de la cave. Or, selon la base de données MERIMEE, sont inscrits MH : la tour et la porte de l'hôpital, vestiges de l'enceinte du Moyen Age, datant du XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles (inscription par arrêté du 13 juin 1929) ; le bâtiment principal construit de 1717 à 1725 par l'architecte F.R. Mollinger (inscrit par arrêté du 13 juin 1929) ; l'ancienne salle d'anatomie réalisée en 1740 dans l'ancienne chapelle Saint-Ehrard, qui a échappé à l'incendie du 1716 (inscription par arrêté du 13 juin 1929). Le pavillon animalier, dans le jardin de l'Institut d'hématologie, construit en 1921 pour l'élevage des animaux destinés à l'expérimentation médicale, est l'œuvre de Patrice Bonnet, architecte en chef de l'université de Strasbourg. C'est un pavillon réalisé en béton armé, d'un style pittoresque, orné de sculptures animalières. La façade et les toitures du pavillon sont inscrits MH par arrêté du 20 mars 1989.

Ainsi, l'écart entre ce qui est véritablement « vécu » comme « patrimoine architectural », dans le sens de la consécration étatique, et la réalité est tel que seuls quelques rares personnes très impliquées semblent être au courant. La plupart construisent leur propre représentation de ce qu'est le patrimoine historique de l'hôpital universitaire, qui vaut pour eux réalité. Quels sont les critères qui président au classement d'un bâtiment dans une enceinte hospitalière ? Dans une logique de « patrimoine scientifique », pourrait être consacré un lieu identifié à l'histoire d'une science médicale qui correspondrait à un lieu de découvertes scientifiques, de pratiques spécifiques, de personnalités y ayant exercé, ou encore de collections qui s'y trouvent (cette conception d'un lien intime entre un bâtiment et l'exercice d'une science a été symbolisée par excellence par les grandes cliniques édifiées pendant la période allemande de l'après-1870, qui pourraient à ce titre relever du classement). Dans une logique médicale, on pourrait aussi prendre en compte l'association entre un lieu et la mémoire d'un « vécu », lieu de vie, de mort et de souffrance de générations entières. Tels ne sont pas cependant les mobiles qui président à la distinction du patrimoine scientifique par l'Inventaire des monuments historiques. Ainsi le classement de l'animalerie, un bâtiment dont la valeur est esthétique et réside dans la notoriété de son architecte<sup>51</sup>, mais ne se distingue par aucune caractéristique scientifique, constitue selon le journaliste et historien Denis Durand de Bousingen un exemple type de la divergence des mobiles qui peuvent animer scientifiques et « patrimonialisateurs »<sup>52</sup>. Un autre exemple, celui que fournit le « plan de restructuration » de l'hôpital civil – qui suppose fermetures de services, reconversions ou destructions d'édifices –, dont nous présentons brièvement l'évolution, illustre clairement combien les enjeux patrimoniaux sont tiraillés par les différentes prises de position ambivalentes entre, d'une part la nette volonté et nécessité de changement dictées par les besoins de l'hospitalisation actuelle, et d'autre part le maintien de solutions plus « conservatrices » essentiellement dues à des contraintes budgétaires.

De 1977 à 1987, le patrimoine immobilier des hospices civils de Strasbourg a connu des modifications importantes. Des constructions ont été édifiées, des immeubles réhabilités et d'autres désaffectés. Certains établissements sont sortis du patrimoine de l'hôpital. Au sein de cette évolution complexe, il est une constante : toutes les opérations ont conduit à décharger l'hôpital central et à transférer les activités vers d'autres sites. Parmi ces opérations, la plus

---

<sup>50</sup> Florent Champy, *Politiques architecturales des administrations...*, op. cit., p. 145.

<sup>51</sup> Patrice Bonnet reste à Strasbourg jusqu'en 1924, avant d'être nommé architecte en chef des Monuments historiques, puis architecte en chef des Monuments nationaux, en charge notamment de la conservation du château de Versailles. Après la guerre, il sera élu membre de l'Institut et vice-président de la Société française des architectes.

<sup>52</sup> Entretien des auteurs avec Denis Durand de Bousingen, Strasbourg, 18 mars 2003.

importante a été la construction de l'hôpital de Hautepierre, qui accueille 22 services de l'hôpital civil<sup>53</sup>. Pour aboutir à un nouveau programme de restructuration, des études ont été menées depuis 1979 par la direction générale des hospices civils de Strasbourg, puis par un groupe de travail du conseil d'administration chargé spécialement de cette question. Les lignes directrices du projet, après avis de la commission médicale consultative (CME), ont été adoptées par le conseil d'administration de l'hôpital dans sa séance de juin 1981<sup>54</sup>. En octobre 1982, Emile Roegel, alors président de la CME, souligne dans le *Journal* de l'hôpital : « Il reste à concevoir et à réaliser la « restructuration » de l'Hôpital Central, en lui gardant dans son nouveau visage, son âme et ses fonctions adaptées aux besoins actuels et futurs »<sup>55</sup>. Dans les années 1980, confirme Florent Champy au terme de ses recherches, « on a vu une augmentation du patrimoine dans le discours des professionnels de l'architecture et dans les préoccupations affichées par l'Etat. Cette période n'en a pas moins prolongé dans de nombreux cas les dégâts commencés au cours des décennies antérieures »<sup>56</sup>.

---

<sup>53</sup> *Journal des Hospices Civils de Strasbourg*, 31, juin 1987, p. 41.

<sup>54</sup> *Journal des Hospices Civils de Strasbourg*, 14, octobre 1981, p.15.

<sup>55</sup> *Journal des Hospices Civils de Strasbourg*, 17, octobre 1982.

<sup>56</sup> Florent Champy, *Politiques architecturales des administrations...*, *op. cit.*, p. 146.



Bâtiment de l'Institut d'histologie (édifié en 1927, détruit en 1999, dans le cadre des restructurations de l'hôpital civil) Source : Jean-Marie Le Minor, *Les sciences morphologiques médicales à Strasbourg du XVIe au XXe siècles*, Presses universitaires de Strasbourg, Strasbourg, 2000.

En février 1983, la CME étudie la question de la restructuration d'après une étude faite par une société d'ingénierie. Cette étude suggère en guise de solution possible le maintien maximal des bâtiments existants avec quelques additions, associé à une organisation en dix pôles (dont trois sont prioritaires, les pôles cœur-poumon, femme et enfant, urgences chirurgicales)<sup>57</sup>. En février 1984, le conseil d'administration décide de réaliser les opérations ponctuelles relatives au plan directeur partiel de la restructuration, dont la démolition de la clinique infantile désaffectée, qui sera effective en novembre 1988<sup>58</sup>. Dans les années 1990, le projet de restructuration s'articule ainsi autour de deux idées majeures : d'une part, la création d'un pôle de haute technologie médicale « cœur-poumon », hébergeant les disciplines de cardiologie et de pneumologie, sur le site de l'ancienne clinique infantile, à l'ouest de l'hôpital, et d'autre part la rénovation de certaines anciennes cliniques<sup>59</sup>. Pour le nouveau pôle, le directeur des projets conçoit un « édifice résolument contemporain et jouant avec la pierre, le verre et le métal, ...une pièce maîtresse de la partie Ouest du site, dans la lignée des bâtiments hospitaliers qui, depuis le XVIe siècle ont constitué l'ensemble architectural unique de l'Hôpital Civil »<sup>60</sup>. En octobre 1992, le projet médical et le plan directeur incluant le projet technique détaillé du pôle cœur-poumon et de l'extension des urgences médicales et chirurgicales sont approuvés par la CME et le conseil d'administration : on n'attend plus que le feu vert des autorités de tutelle<sup>61</sup>. A la suite d'une expertise ministérielle rendue en 1995-1996<sup>62</sup>, et d'une crise grave traversée par la direction administrative de l'hôpital, le projet est remanié au bénéfice d'un ensemble homogène à construire, le « Nouvel hôpital civil »,

<sup>57</sup> *Journal des Hospices Civils de Strasbourg*, 18, 1983, p. 3.

<sup>58</sup> *Journal des Hospices Civils de Strasbourg*, 21, 1984, p. 3.

<sup>59</sup> L'architecte fut choisi en 1994, l'ouverture prévue en 1998.

<sup>60</sup> *Impressions*, 52, 2ème trimestre 1994, p. 4.

<sup>61</sup> *Journal des Hospices Civils de Strasbourg*, n°47, p.10

<sup>62</sup> *Impressions*, 75, 3<sup>e</sup> bimestre 2003, p. 14.



affirmant expressément l'abandon à terme de la quasi-totalité des structures pavillonnaires du centre ville : la fin de l'identité architecturale des hospices civils est ainsi programmée. Cette disparition correspond aussi à une mutation de l'identité médicale d'une institution hospitalière conçue depuis le XIXe siècle comme celle de l'hébergement de longue durée des malades, dans la tradition séculaire de l'hospitalité. Avec le Nouvel hôpital civil, traduction en termes de bâtiments de l'idée d'humanisation de l'hôpital, surgit l'idée d'un modèle d'hospitalisation de jour, de la plus brève durée possible. La structure pavillonnaire, qui s'est identifiée à deux siècles d'histoire hospitalière à Strasbourg, est renvoyée à sa vétusté et à son inhumanité.



La « cave historique » des hospices civils

Source : *Patrimoine hospitalier du Bas-Rhin*, Le Verger éditeur, Strasbourg, 1993.



La pharmacie des hospices civils (édifiée en 1527)

Source : *Patrimoine hospitalier du Bas-Rhin*, Le Verger éditeur, Strasbourg, 1993.

En 1996, un nouveau chapitre s'ouvre donc pour l'avenir de l'hôpital civil. Cette fois-ci la restructuration du site doit tenir compte non seulement des données de plus en plus pressantes d'un hôpital du XXI<sup>e</sup> siècle, mais elle a également à s'inscrire dans une perspective « de réinsertion urbaine »<sup>63</sup>. Dans un souci d'élaboration d'un projet cohérent, la direction de l'hôpital entre en contact avec l'Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise (ADEUS) afin d'obtenir une assistance. L'ADEUS axe son projet sur l'intégration du site dans la ville, fondée sur la valorisation des espaces internes de l'hôpital et la définition de nouvelles relations du quartier à la ville. Dans son rapport d'activités 1997-98, l'ADEUS présente le projet concernant l'hôpital sous un aspect d'ambition patrimoniale ayant comme enjeu de « valoriser le patrimoine dont une partie importante présente une grande richesse architecturale et urbaine »<sup>64</sup>. En décembre 1998, le directeur général de l'hôpital invite à une réunion les membres du groupe de pilotage, « pour anticiper ... non seulement sa réintégration (de l'établissement) harmonieuse dans le quartier concerné, mais surtout la valorisation du patrimoine de l'établissement ». Dans l'étude finale de l'ADEUS, présentée en septembre 1999, les différents paramètres constitutifs sont définis de la manière suivante :

- enjeux : valoriser un patrimoine extraordinaire ; réintégrer et faire participer le quartier des HUS au développement du centre de Strasbourg
- objectifs : l'aménagement des HUS doit se concevoir dans un respect des éléments de mémoire et des qualités paysagères du site (dans un esprit de valorisation et de préservation des patrimoines)
- le parti d'aménagement : les fondements de la démarche et du projet : « ouverture » du site sur la ville ; transformation du site opérée dans un souci de préservation du patrimoine.

Si le discours de l'agence d'urbanisme de la communauté urbaine de Strasbourg, présenté à la direction de l'hôpital, consiste à valoriser le patrimoine envisagé dans une acception très englobante, le rapport n'en tire pas de conséquence explicite pour mener une effective politique patrimoniale, quand il s'agit des « propositions des bâtiments à conserver et à démolir », avec à la clé des décisions à prendre. Florent Champy affirme plus généralement que « rien ne contribue donc à faire du patrimoine un enjeu important pour la direction (des Equipements). Les critères de choix des projets lors des consultations de concepteurs l'attestent. Ils incluent bien entendu la prise en compte de l'insertion du bâtiment dans le site, mais ce critère est secondaire par rapport à l'ensemble des contraintes auxquelles l'architecte doit satisfaire et dont le jury doit évaluer le respect : notamment le fonctionnement médical, le coût, la constructibilité »<sup>65</sup>. L'avancement de notre recherche ne nous permet pas de formuler de telles constatations de manière aussi radicale. Cependant, l'attitude de l'administration des HUS confrontée à des problèmes du même type semble s'inscrire dans une perspective identique. La référence au patrimoine médical et scientifique, quand elle est confrontée aux doubles contraintes des budgets et de la modernisation, a-t-elle ainsi d'autre valeur qu'incantatoire ? S'il s'agit bien d'accompagner la perte par des investissements identitaires dans le patrimoine, la survie de celui-ci aux mutations traversées est plus qu'incertaine.

---

<sup>63</sup> A cette époque, Catherine Trautman était maire de Strasbourg, présidente de la Communauté urbaine de Strasbourg (CUS), présidente du conseil d'administration de l'Hôpital et enfin présidente de l'Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise (ADEUS).

<sup>64</sup> Archives de la Direction des Hôpitaux universitaires de Strasbourg.

<sup>65</sup> Florent Champy, *Politiques architecturales des administrations...*, *op. cit.*, p. 150.

## Un consensus réducteur

Enfin, au terme de ce bref parcours, quels sont les critères à l'œuvre dans les processus de patrimonialisation scientifique à l'hôpital de Strasbourg ? Comme le soulignait déjà Pierre Nora, deux décennies de promotion patrimoniale mettent en valeur que l'on est passé d'un patrimoine au sens de bien transmis par héritage à un patrimoine au sens de bien qui vous constitue. Tel est le cas à l'hôpital, où le patrimoine est identifié de manière spécifique selon les communautés qui se l'approprient et où il contribue à les instituer dans leur singularité.

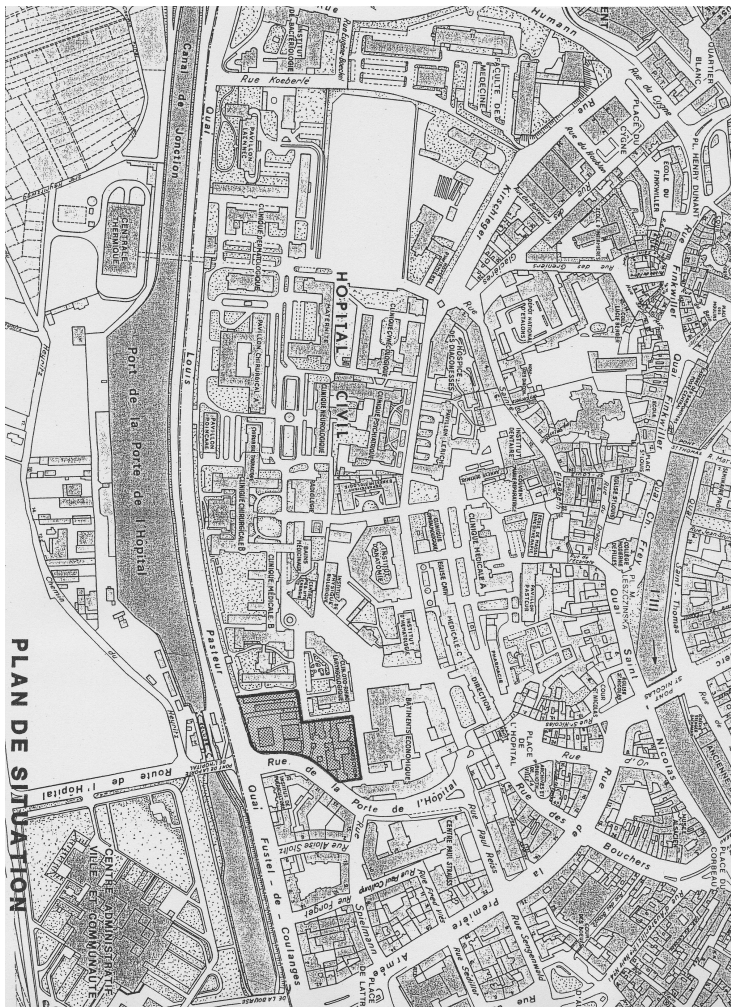
Si toutefois l'on assigne au patrimoine de sortir des limites que lui impartit chaque groupe dans sa spécificité, pour devenir accessible à des publics plus larges – qui peuvent être à l'hôpital l'« usager », le consommateur de soins, le personnel hospitalier, ou encore le touriste du centre ville – alors la construction d'un patrimoine commun et consensuel, porteur de sens pour le plus grand nombre, semble en réduire considérablement sa portée scientifique. La démarche patrimoniale devient la promotion de la notion d'« hôpital historique », selon une conception appauvrissante du patrimoine qui valorise l'ancien en soi et se traduit par le passage de la valeur scientifique et historique de patrimoine à une pure valeur d'ancienneté. L'emblème de cette évolution est constitué par la mise en patrimoine de la cave des hospices civils de Strasbourg, dont les 600 ans d'âge la désignent comme ce qu'il y a de plus ancien dans l'hôpital<sup>66</sup> – sans considération du fait que c'est aussi ce qu'il y a de moins hospitalier.

La « Cave historique des Hospices de Strasbourg », d'ailleurs le seul élément de l'ensemble de l'institution à avoir gardé cette dénomination issue de la Révolution française, après le changement survenu en 1991 qui consacre la désignation « Hôpitaux universitaires de Strasbourg » (changement que réprovent d'ailleurs les gardiens de la mémoire), a pour fleuron ses remarquables pièces de tonnellerie, conservées sous des voûtes particulièrement esthétiques. Se plaçant incontestablement hors du patrimoine scientifique et médical – les prospectus qui la présentent ne font même aucune mention du contexte hospitalier où elle est implantée –, la cave joue pourtant un rôle très spécifique pour l'ensemble de la communauté hospitalo-universitaire. Considérée comme « l'orgueil de l'hôpital », elle possède un pouvoir patrimonial extraordinaire de sacralisation. La cave est, par rapport à la salle des fêtes de l'hôpital, un lieu de consécration ultime : s'y déroulent célébrations de départ à la retraite de différentes personnalités importantes des deux institutions, visites officielles de personnes politiques, jubilés, grandes occasions, etc. Vieille d'avant les péripéties que l'histoire réservait aussi bien à la ville de Strasbourg qu'à ses deux institutions phares, l'hôpital et la faculté, la cave est probablement un espace de mémoire neutre, peut-être même inoccupé. Elle reste à la disposition d'une construction future, qui se crée au fur et à mesure.

Ainsi, dans l'ensemble du processus de patrimonialisation, comment expliquer le fait que pendant les Journées du patrimoine, journées où l'on démontre sa spécificité, les hôpitaux universitaires de Strasbourg se manifestent, avec l'approbation et la fierté de tous, par l'intermédiaire de leur cave ? Quelle est finalement la structure de ce processus qui permet à tous, en passant outre d'incontestables singularités, de se projeter dans une structure culturelle de ce type ? On pourrait analyser de la même manière la promotion, tel un logo d'entreprise, d'un « signe patrimonial » comme la « Croix des Hospices », emblème qui prend l'apparence d'une croix recroisetée, omniprésente dans l'architecture de l'hôpital. Sa réappropriation à des fins publicitaires ne participe-t-elle pas à un déplacement de la notion de patrimoine vers la « culture d'entreprise » ? Les logiques identitaires en concurrence dans l'institution étudiée – hospitalière et universitaire, soignante et académique, esthétique et scientifique, française et allemande – aboutissent certes à un consensus patrimonial – mais réduit au plus petit élément commun à ces mémoires juxtaposées, sinon contradictoires. Un compromis patrimonial, en somme.

---

<sup>66</sup> Bien que les dépliants touristiques avouent qu'elle a été reconstruite en 1721, sur ses anciennes fondations, à la suite d'un incendie.



Préserver pour communiquer, communiquer pour exister :  
le nucléaire

Nous nous proposons d'analyser dans cette partie la concomitance entre la mobilisation de la notion de patrimoine scientifique au début des années 1990 et l'investissement grandissant à la même époque des institutions scientifiques dans des actions de communication. Nous avons choisi d'étudier le Centre de recherches de Fontenay-aux-Roses du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) en portant plus spécifiquement notre attention sur la pile atomique Zoé. Ce choix est motivé par une série de raisons. Tout d'abord, Zoé est la première (et la seule) pile atomique qui fait l'objet d'une protection. Ensuite pour une raison historique : l'arrivée des premières équipes de recherche en 1946 sur l'ancien fort de Châtillon dans la commune de Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine) matérialise le décret du 18 octobre 1945 consacrant la création du CEA. Les premiers travaux de cet organisme portent sur la création d'un réacteur nucléaire devant permettre de contrôler des réactions de fission et produire le plutonium indispensable pour développer un programme de recherche nucléaire civil et militaire. Le 15 décembre 1948, la première divergence est observée sur les écrans de contrôle de la première pile atomique française baptisée Zoé (Z pour Zéro énergie, O pour oxyde d'uranium le combustible utilisé pour provoquer la réaction en chaîne, et E pour Eau lourde, le catalyseur permettant de contrôler la réaction). Le centre de Fontenay et Zoé sont donc les entités originelles du CEA. En outre, ils symbolisent à cette époque la volonté affirmée du gouvernement français de développer son propre programme nucléaire (sans les Américains) et de positionner à nouveau la France parmi les grandes puissances mondiales. La dernière raison de notre choix tient à l'aspect controversé du nucléaire<sup>67</sup>. Ce champ de recherche a été l'objet d'une communication continue à destination du grand public depuis les applications militaires développées et exploitées durant la Seconde Guerre mondiale. La communication étant un souci constant du CEA depuis sa création, il nous a donc semblé que ce cas était pertinent pour questionner la mobilisation du patrimoine comme objet de communication.

Instruire et rassurer

Le soutien du CEA à une politique de relations publiques à base d'expositions et d'ouverture des lieux à la visite est ancien. Il date quasiment de la création de cet organisme après la Seconde Guerre mondiale. En effet, devant l'ampleur des bouleversements liés à l'utilisation de l'énergie nucléaire, le Palais de la découverte, à travers son directeur André Leveillé, est soucieux de renouveler profondément l'espace consacré à la radioactivité créé en 1937. Il s'adresse à celui qui en avait encadré la conception et la réalisation, Frédéric Joliot-Curie, prix Nobel de chimie et gendre de Marie Curie<sup>68</sup>. Joliot est alors à la tête du tout nouveau Commissariat à l'énergie atomique, fondé pour développer les recherches

et les applications de l'énergie nucléaire en France.<sup>69</sup> À partir de 1949, sur l'insistance de Leveillé, la réalisation d'un département de physique et d'énergie nucléaires au Palais devient un sujet de discussion régulier dans les conseils scientifiques mensuels. Dès le début, il est entendu que c'est l'institution scientifique qui est maître d'œuvre du projet et que le Palais est le lieu d'accueil.

---

<sup>67</sup>Les abréviations suivantes sont utilisées pour les fonds d'archives : ACEA pour le Commissariat à l'énergie atomique, CSM pour le Conseil scientifique mensuel du CEA, APD pour le Palais de la découverte (Archives Nationales).

Sur ces questions voir par exemple : Spencer R. Weart, *Nuclear fear : a history of images*, Harvard University Press, Cambridge, Mass, Londres, 1988.

<sup>68</sup> Correspondances Joliot-Leveillé, APD, carton 28.

<sup>69</sup> CSM n°150, AJC.

L'engagement du CEA dans une telle politique ne peut être compris qu'à la lumière de son souci de contrôler son image dans la presse, et au-delà auprès d'un large public. L'intérêt accordé à la communication et aux relations publiques se fait croissant devant les multiples sollicitations dont le CEA est l'objet : des journalistes souhaitent visiter les installations et réaliser des films, des élus demandent des informations pour rassurer les populations sur le « danger des installations »<sup>70</sup>. Les dirigeants du CEA ne sont pas satisfaits du traitement médiatique de leurs activités, estimant dès le début de 1947 que « *certaines déclarations, interviews ou articles de dirigeants du commissariat ont été soit déformés, soit inexactement cités* »<sup>71</sup>. Ils cherchent alors à définir une politique générale de relations avec les médias. En s'appuyant sur leurs expériences des deux premières années, ils penchent nettement pour l'exercice d'un contrôle strict sur ce qui est dit ou écrit sur l'institution et ses activités<sup>72</sup>. Parallèlement, ils sont soucieux d'impulser une politique d'information sur l'énergie nucléaire dans laquelle les expositions tiennent une place centrale. Pour le CEA, les expositions représentent : « *l'occasion de contacts et d'échanges avec l'opinion publique et des personnalités de l'administration et de l'industrie en France et à l'étranger* »<sup>73</sup>. Le CEA définit trois types d'exposition<sup>74</sup> : les unes orientées vers l'information du public, les autres organisées dans le cadre de manifestations à objectif technique et les dernières pour des présentations à l'étranger répondant à une politique d'échanges ou de contacts. Cette politique d'exposition est doublée d'actions d'accueil de visiteurs étrangers et de personnalités politiques sur les lieux scientifiques. Dans ce dispositif, Zoé est bien sûr un fleuron.

Dans les années 1950, ces actions se déploient sur un fond de réelle angoisse atomique et de mouvements de contestation des armements nucléaires comme le Mouvement de la paix. Les opposants au nucléaire militaire dénoncent les différents risques encourus par les populations civiles du fait des essais atmosphériques et des retombées radioactives, de la proximité de site potentiellement dangereux, ainsi que de la production de déchets radioactifs.



Visite commentée par Frédérique Joliot-Curie de l'inauguration de la pile atomique Zoé le 20 décembre 1948. ACJC

<sup>70</sup> ACEA B104, CSM 54, 12/02/1947, B107, CSM 57, 04/03/1947

<sup>71</sup> ACEA, B109, CSM 59, 18/03/1947.

<sup>72</sup> « *le Haut-commissaire précise qu'en ce qui concerne les articles de vulgarisation : ou bien un journaliste écrit avec des éléments fournis par le CEA un article vérifié avant publication par le comité scientifique ; ou bien l'article doit être rédigé par un membre du comité scientifique* », ACEA, B148, CSM 98, 28/01/1948.

<sup>73</sup> Rapport d'activités, 1960, p. 159.

<sup>74</sup> *idem*.

Si ces questions ne trouvent aucune place dans les expositions et les visites organisées par le CEA, elles ne structurent pas moins ses relations publiques. Pour s'en convaincre, il suffit de lire les écrits de responsables du CEA<sup>75</sup>. Afin d'expliquer l'angoisse engendrée par le nucléaire, un argument est récurrent, pendant deux décennies au moins, celui du « péché originel » de la bombe, de l'acte de naissance destructeur. Cette explication laisse parfois percer une note de mépris vis-à-vis d'une opinion qui a du mal à saisir les grands enjeux de l'énergie nucléaire. Dans un livre intitulé *L'Atome, notre destin*, Jean Renou, du CEA, n'hésite pas à écrire que : « *L'opinion publique mondiale, comme un animal apeuré, ne pense encore qu'Hiroshima ou super-bombe en entendant le mot atomique* »<sup>76</sup>, « *il faut donc l'instruire* ». Ce mot d'ordre d'instruction continuera à structurer les conceptions et les pratiques de communication des institutions du nucléaire durant plusieurs décennies.

#### De la communication à la mise en conservation d'un lieu

Depuis sa création jusqu'au milieu des années 1970, on constate une certaine continuité dans les intentions qui animent la politique de communication du CEA. Le centre de Fontenay-aux-Roses en est une illustration parfaite. En 1959, le directeur du centre confie le développement de la communication extérieure « grand public » à un ancien officier de l'armée de terre, Claude Legendre. Pour l'essentiel, la tâche de Legendre consiste à organiser et à animer les visites du centre pour des groupes extérieurs. Il suit une formation scientifique afin de mieux comprendre l'environnement dans lequel il évolue et le décrire au public profane. Ce public est pour l'essentiel scolaire (lycéens en classe de terminale et d'étudiants en classes préparatoires et des grandes écoles) mais se compose aussi de militaires, de groupes de retraités et d'associations de toutes sortes. Parmi les intentions qui sous-tendent ces visites, l'instruction tient bonne place avec l'objectif d'initier le public aux applications du nucléaire autres que militaires. Legendre assure également la revue de presse du Centre qui sert à informer le personnel des différentes nouvelles concernant de près ou de loin les questions nucléaires. Jusqu'alors la direction des relations extérieures du CEA ne faisait qu'une revue de presse destinée aux divers directeurs de centre, à l'administrateur général et aux commissaires. À Fontenay, Legendre assure une diffusion de 400 exemplaires. Cette revue de presse retournera aux services centraux du CEA quelques années plus tard.

Dans les années 1970, avec le lancement du vaste programme d'édification de l'électronucléaire français, la contestation s'étend aux utilisations civiles de l'énergie nucléaire. La presse consacre de larges colonnes à ce thème. Ainsi, pour la seule année 1975, France-soir publie un nombre d'articles sur le nucléaire équivalent à l'ensemble de ceux parus lors de la décennie 1950-1960. Les journaux deviennent plus critiques, plus sensibles aux discours et arguments développés par les écologistes : déchets, dangerosité du transport des matières actives, dangers de contamination, manque de démocratie<sup>77</sup>. Dans leur hétérogénéité, les opposants au programme nucléaire accordent une place centrale au thème de l'information, le savoir scientifique et technique ayant été la base de la légitimité des choix en matière énergétique.

En 1976, le CEA décide d'arrêter le fonctionnement de la pile Zoé. Comme tout bâtiment ayant généré des sources radioactives, la pile atomique doit être nettoyée et démantelée afin que les matériaux irradiés soient traités avec des techniques adaptées. « *A cette époque sur les plans de masse du Centre, il n'y avait rien sur l'emplacement de Zoé, juste une belle pelouse* »<sup>78</sup>. Les opérations d'assainissement du réacteur et du bâtiment durent deux ans. Une fois décontaminés, il était prévu que la pile et son bâtiment soient être entièrement démontés.

<sup>75</sup> Bertrand Goldschmidt, *L'aventure atomique*, Fayard, Paris, 1962.

<sup>76</sup> Jean Renou, « Doit-on informer le public », *L'Atome, notre destin*, Cahier n°10 de *La Nef*, 1955, p. 183-189, p. 183.

<sup>77</sup> Catherine Carde et Jean-Pierre Pagès, « Des années 1975 aux années 1995 : le débat nucléaire à travers la presse », *Actes du colloque Atome et société*, Centre Antoine Bécélère, 1996, p. 227-232.

<sup>78</sup> Interview de Claude Legendre par Sébastien Soubiran, 25 février 2003.

Pourtant, l'un comme l'autre sont préservés en l'état. Le chef de service de Zoé et Legendre suggèrent au directeur du Centre de l'époque Monsieur Asti, de demander au CEA l'autorisation de conserver Zoé et son bâtiment. Zoé échappe à la destruction, mais aucun projet ne semble vraiment accompagner ce premier acte de conservation d'un bâtiment historique du CEA. La conservation semble répondre en première instance à un besoin de mémoire du personnel de Fontenay pour qui Zoé fut constitutive de leur histoire. Nous reviendrons sur ce point précis dans la deuxième partie. Un nouveau groupe de recherche, le service de corrosion, s'installe dans le bâtiment jusqu'en 1983, date à partir de laquelle l'histoire du centre et de la pile semble peu à peu mobilisée comme support de communication pour le grand public.

## La création d'un musée

En 1983, a lieu un premier rapprochement avec la Direction des archives de France (DAF), quand est créée une coordination pour l'histoire et les archives du CEA. En 1985, cette coordination aboutit à la signature d'une convention entre le CEA et la DAF visant à autoriser le CEA à gérer ses propres archives : autrement dit, à mettre en place un service garantissant la gestion, la conservation et la mise à disposition de ses archives. Il s'agit de la première convention de ce type pour une institution publique. Cette convention marque un événement fort en terme de communication pour le CEA qui fête ses 40 ans. Une exposition est proposée au Palais de la découverte pour l'occasion. Les archives ne sont pas les seules à bénéficier de l'élan insufflé par l'anniversaire de l'institution. En 1984, le directeur du Centre de Fontenay-aux-Roses prend la décision de faire de Zoé un musée. Il fait appel à deux « jeunes » architectes pour fournir une étude de réalisation de musée et de mise en état du bâtiment. Le 3 décembre 1986 est créée l'Association des amis du musée de l'atome. L'association est impulsée par l'adjoint du directeur du Centre de l'époque, Pierre Lévêque. Il est important de signaler que Lévêque fait partie des pionniers du CEA. C'est un chimiste qui a travaillé sur Zoé dès sa mise en fonctionnement en 1948. Le comité directeur de l'association est alors constitué par le directeur du centre en service, président de l'association, l'adjoint du centre, vice-président de l'association, le responsable de la communication, secrétaire de l'association. Il faut souligner le choix du nom du musée : « musée de l'atome ». Ce qui est donc en jeu, ce n'est pas tant la conservation du patrimoine de Zoé, mais bien la consécration d'un concept scientifique et de l'activité de recherche dont elle est le lieu ; « musée Zoé » n'était pas assez significatif pour le public<sup>79</sup>.

Les contraintes dues à la localisation de Zoé dans une zone protégée, alourdissent les budgets si, comme le définit le cahier des charges, il s'agit de faire un musée ouvert au grand public. Les architectes de l'époque n'ont toutefois pas manqué d'imagination puisqu'ils ont proposé d'isoler Zoé et de créer un accès libre soit par un souterrain, soit par des télécabines en groupes d'oeufs qui passeraient au-dessus du centre. Ces projets atteignent alors des sommes jugées trop élevées par le CEA. Legendre critique également l'ambition des architectes de vouloir rendre le bâtiment plus « moderne » en refaisant certaines parties, mettant ainsi en cause l'ambition principale de préserver Zoé.

Legendre est alors en charge de la mise en place du musée. Une nouvelle recrue est engagée pour s'occuper des visites. Par des relations personnelles, Legendre prend contact avec Georges Poisson, conservateur en chef du musée d'Ile de France à Sceaux, inspecteur en chef des musées de la ville de Paris, professeur à l'Ecole du Louvre. Ce dernier lui suggère de déposer une demande de subvention auprès du Conseil général des Hauts-de-Seine afin de favoriser l'allocation d'un budget par le CEA. Le conseil général des Hauts-de-Seine accepte de financer le projet à hauteur de 10 % et le CEA débloque un budget de trois millions de francs. L'accord définitif est obtenu le 1<sup>er</sup> janvier 1988. L'ensemble du budget est utilisé pour les travaux de réhabilitation du bâtiment. Ceux-ci durent deux ans : le bâtiment est rénové, la

---

<sup>79</sup>Interview de Claude Legendre.



toiture et le sol refaits, des aménagements sont opérés dans les annexes - salle de conférence, toilettes - la pile est repeinte avec sa peinture « bateau » d'origine sur demande expresse de Legendre (il y a beaucoup d'officiers de la Marine dans la maison). Aucun budget ne reste disponible pour ce qui concerne l'aménagement muséographique du bâtiment. Aucun expert ne semble sollicité sur la question. En 1990, le CEA ne possède pas un musée mais un nouveau bâtiment réhabilité, dans lequel peuvent avoir lieu des congrès et d'autres événements. Zoé apparaît avant tout comme la preuve qu'une réhabilitation d'un site nucléaire est possible.

**Première en tout...**  
Le 15 décembre 1948, une réaction en chaîne contrôlée est obtenue pour la première fois en France : la pile atomique Zoé ouvre la voie à une nouvelle source d'énergie. Véritable prouesse scientifique et technologique, Zoé va donner une formidable impulsion au développement des applications nucléaires françaises.  
Jusqu'à son arrêt en 1976, Zoé permet de réaliser les expériences indispensables à la conception et au développement des réacteurs nucléaires. Elle produit également les premiers éléments radioactifs artificiels nécessaires à la recherche biologique et médicale.  
L'histoire de Zoé ne se termine pas en 1976. Après la phase d'assainissement\*, la protection de ce patrimoine scientifique et technique l'emporte sur le démantèlement. Ainsi préservée, l'installation évolue progressivement pour se transformer en lieu d'accueil et de communication, l'Espace Zoé... premier exemple de réhabilitation d'une installation nucléaire.

**Histoires de fission et de réaction en chaîne**  
Les noyaux de certains atomes\* lourds, comme l'uranium ou le plutonium, peuvent capturer un neutron supplémentaire. Ainsi déséquilibrés, ils se cassent : c'est la fission. Celle-ci s'accompagne d'un dégagement d'énergie (énergie nucléaire) et libère deux ou trois neutrons. Ces neutrons peuvent à leur tour entraîner la fission d'autres noyaux, la libération d'autres neutrons et ainsi de suite... une réaction en chaîne s'amorce.

**Un réacteur nucléaire comment ça marche ?**  
La recette : « ... mettez de l'uranium dans un grand pot rempli d'eau bouillante... et c'est bien difficile d'extingué que ça chauffe », la voilà simplement énoncée par Lew Kowarski, directeur scientifique au CEA en 1948.  
La réalité s'avère plus complexe et réusir demande beaucoup de doigté.  
• Tout d'abord, choisir un bon combustible : il doit être constitué d'atomes\* lourds dont on extrait de l'énergie par fission de leurs noyaux après capture d'un neutron.  
• Ensuite, favoriser la fission : ajouter un modérateur pour ralentir les neutrons et faciliter ainsi leur capture.  
• Toujours surveiller attentivement : pour cela, introduire des barres de contrôle en quantité suffisante pour absorber les neutrons excédentaires.  
Quant à la fin on obtient un dégagement de chaleur régulier lié à la libération d'énergie, c'est équilibré ! Après, selon les cas, il suffit de récupérer la chaleur pour produire de l'électricité (réacteurs EDF), ou utiliser les neutrons pour la recherche (réacteurs expérimentaux CEA).

**Qui se cache derrière Zoé ?**  
Réacteur nucléaire de faible puissance (proche de zéro, Z) alimenté à l'uranium naturel (sans isotope enrichi U235) et modéré à l'eau lourde (eau, E).

**lexique**  
**Assainir**  
enlever toute radioactivité  
**Démanteler**  
démonteur l'installation après l'avoir assainie  
**Atome**  
toute matière est composée d'atomes. Chaque atome est constitué d'un noyau, assemblage de neutrons et de protons, autour duquel gravite un nuage d'électrons.

\* Dans un site nucléaire de Zoé, on trouve une reproduction à l'échelle de la pile atomique.

De gauche à droite : la pile atomique Zoé, le réacteur nucléaire de Fontenay-Trésigny, le réacteur nucléaire de Fontenay-Trésigny.

Ce symbole d'une maîtrise totale des dangers liés à la radioactivité est important pour le CEA. La fin des années 1980 apparaît en effet comme une période charnière pour les sites nucléaires français. L'accident de Tchernobyl survenu en avril 1986 induit des changements en profondeur dans l'opinion<sup>80</sup>. Il contraint les autorités à mettre au point de nouveaux dispositifs d'expertise et de communication publique. Le CEA n'est plus en mesure de monopoliser la parole sur la scène publique. D'autres institutions cherchent à s'exprimer indépendamment, dans un souci de ne pas perdre en crédibilité et de gagner en légitimité. À cela s'ajoute une baisse d'intérêt des étudiants universitaires pour le champ disciplinaire couvert par la physique nucléaire et une diminution des investissements d'Etat pour les gros équipements de recherche. Cette situation multiplie les enjeux de la construction de son image publique pour le CEA : il s'agit non seulement de rassurer mais aussi de légitimer les investissements dans la physique nucléaire. Le CEA n'est pas une figure isolée. Dans les années 1990, on assiste en effet à une montée en puissance d'une politique nationale de promotion de la culture scientifique et d'une activité commémorative et communicationnelle dans les institutions scientifiques destinées à légitimer les choix scientifiques opérés<sup>81</sup>.

## Du musée de l'atome à l'espace Zoé : patrimoine et communication

Au début des années 1990, le service de communication du centre de Fontenay se réorganise et prend plus d'ampleur. Legendre est remplacé, non pas par une personne mais par une équipe entière, deux personnes chargées des relations publiques (l'une pour le grand public, l'autre pour l'industrie), et une troisième chargée des visites. En 1994, le nouveau directeur du

<sup>80</sup> Francis Chateauraynaud et Didier Tornay, *Les sombres précurseurs, une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*, Editions EHESS, Paris, 1999.

<sup>81</sup> Voir par exemple l'étude de John Krige sur le CERN, « The public image of CERN », *Alliage*, 16-17 (1993), p. 153-157.

Centre donne une nouvelle légitimité à Zoé : ce haut lieu de la science française va une fois de plus servir d'appui à une vaste campagne de communication initiée au début des années 1990 et qui trouve toute son expression avec le cinquantenaire du CEA, en 1995, celui du site de Fontenay en 1996 puis celui de la pile en 1998.

Ces grandes opérations de communication sont confiées à Marie-Claude Maghontier. Cette chargée de recherche au CNRS en sciences de la terre, travaille au CEA sur les déchets nucléaires. Le directeur du centre semble voir en Zoé un outil efficace de communication pour le grand public qu'il souhaite aussi large que possible. Maghontier s'inscrit largement dans cette optique. Contrairement à l'action menée par Legendre, on n'est plus dans une logique de célébration du passé. L'action de Maghontier est tournée vers l'utilisation de Zoé comme un pôle de communication avec le grand public pour la valorisation du centre et du nucléaire à la fois. Une attention particulière est portée au traitement des déchets, à la sûreté nucléaire. Les instruments anciens font place à des maquettes d'appareils modernes. Si les carnets de Marie et Pierre Curie sont conservés, c'est dans une vitrine résolument moderne. L'aspect historique, les grandes figures, le patrimoine, servent de support à un discours tourné vers le présent et l'avenir.

Symbole du changement qui s'opère, le musée de l'atome est rebaptisé l'espace Zoé. Il s'agit de créer de « l'événementiel » autour de Zoé, d'en faire un outil de communication efficace pour le Centre et le CEA. Les intentions sont clairement affichées : *« L'ambition est de faire connaître nos activités et d'améliorer l'image du CEA/FAR [FAR : Fontenay-aux-Roses] et du CEA. La réalisation d'un tel projet passe inévitablement par l'ouverture à un très large public et par le dialogue. Il s'agit de créer autour de Zoé un espace de pédagogie et de débats sur la recherche nucléaire, mais aussi espace de sensibilisation sur des domaines méconnus du grand public, par manque de lieux d'information et de connaissance »*. Si, comme le souligne le projet, *« Zoé est actuellement un lieu de mémoire »* et se doit de *« demeurer le témoin de l'aventure scientifique, politique et industrielle née de l'idéal d'une poignée d'hommes »*, le site a aussi par vocation de *« représenter ce qu'est le CEA, et d'illustrer tout le potentiel d'innovation que recèle le nucléaire, industrie jeune qui n'en est, en fait, qu'à sa première génération »*. L'objectif est alors de *« transformer le site en un nouveau lieu d'exposition et de communication, valorisant les objets du patrimoine scientifique et les défis du nucléaire »*<sup>82</sup>. On conçoit enfin facilement que l'espace « Zoé » soit plus attractif et rassurant que le musée de « l'atome ». Ce souci constant de rassurer s'affiche plus clairement avec la suppression du mot nucléaire dans l'appellation des centres du CEA en 1995.

Il convient de souligner qu'une évolution des enjeux de la mise en public du CEA est à l'œuvre. En plus d'instruire, de rassurer, il faut argumenter sur l'utilité de l'institution. L'existence même de l'institution et son caractère innovant ne vont plus de soi. Les cinquante ans de la pile couplés aux journées du patrimoine donnent alors une occasion unique pour mener une opération de communication d'envergure. Lors des journées du patrimoine en 1998, des milliers de visiteurs se pressent pour visiter Zoé. Aucun moyen n'est épargné pour donner de la visibilité à l'opération. France Culture fait une émission spéciale sur Zoé, à laquelle participe Maghontier<sup>83</sup>. Cette émission animée par Françoise Breton reçoit le prix SCAM 1999 du meilleur documentaire sonore de l'année. Notre dernier exemple porte sur une plaquette faite par le Centre de Fontenay en 1999 dans laquelle Zoé sert de support à l'ensemble des textes. Lorsque l'histoire est explicitement invoquée, c'est pour rappeler le caractère innovant, « première en tout » de Zoé. S'il est affirmé que sa préservation fut motivée par « son caractère historique », il est toutefois souligné que le site est devenu « un lieu d'accueil et de communication » et qu'il constitue « le premier exemple de réhabilitation d'une installation nucléaire ». Zoé apparaît ainsi comme un objet idéal de valorisation du

---

<sup>82</sup> « Le réaménagement de Zoé, pourquoi ? », projet de Marie-Claude Maghontier, 1997.

<sup>83</sup> « Zoé, la pile atomique », émission diffusée sur France Culture le 3 février 1998, dans la série *Le temps des sciences*.

CEA/FAR : la preuve d'une parfaite maîtrise des dangers de la radioactivité ; un outil pédagogique efficace pour instruire le profane ; un symbole du caractère innovant des recherches accomplies à Fontenay. Telles sont les prérogatives qui donnent une valeur patrimoniale à Zoé et qui légitiment sa conservation aux yeux des responsables du CEA.

À la suite d'un incendie de bâtiments du Centre de Fontenay aux roses, les bureaux de la direction sont des installés dans Zoé en 1996. Cette opération nécessite d'emblée l'évacuation d'un grand nombre d'objets. Finalement, peu des instruments collectés par Claude Legendre pour constituer le musée ont été préservés. L'argument du manque de place chronique du centre de Fontenay masque en réalité une certaine conception de l'importance des objets anciens : il ne s'agit pas tant de mettre en place une politique concertée de sauvegarde du patrimoine, que de légitimer les activités scientifiques du centre au travers de symboles forts de l'histoire. L'aspect le plus marquant de cette dissociation entre communication et volonté de préserver l'héritage patrimonial s'illustre parfaitement par les difficultés rencontrées lorsqu'il s'agit de classer Zoé en monument historique. Nous verrons dans la deuxième partie que cette procédure de classement force le CEA et les scientifiques travaillant au Centre à prendre une position plus claire vis-à-vis de leur patrimoine.

Muséification et muséalisation :  
le Musée Curie

*« La fable patrimoniale pourrait se comparer à un repas dont on débarrasse les restes. Nous sommes conduits à dresser des tables qui ne sont jamais entièrement consommées. Qu'allons-nous faire des restes ? Les jeter, les conserver ou les recycler ? Certains restes sont décrétés immangeables et congédiés de tout futur en état envoyés aux poubelles. D'autres, en sursis, sont promis à une possible réutilisation. En attendant, on les conservera et les rangera dans autant de musées qu'il existe de degrés de conservation et de compartiments dans un réfrigérateur »<sup>84</sup>.*

*« Le musée devient alors une réponse toute faite pour construire une image locale, créer une vitrine, mettre en avant un territoire et participer d'une visée touristique »<sup>85</sup>.*

Il s'agit ici d'explorer l'une des figures majeures de la patrimonialisation, le musée, et du tourisme, la visite d'un « lieu de mémoire authentique ». La mise en pièce de l'essence même de l'entreprise muséale qui est au centre de la citation tirée du stimulant ouvrage d'Octave Debary sur l'aventure du Creusot, n'épuise pas entièrement ce qu'est le musée et ce qu'est l'acte de muséification (figer des lieux) ou muséalisation (muséographier, mettre en scène des lieux). Elle offre pourtant une porte d'entrée heuristique pour notre étude car dans le cas des sciences, le musée à caractère patrimonial est souvent perçu et présenté par de nombreux scientifiques comme un lieu figé et donc mort, un cimetière en quelque sorte. Il n'est qu'à rappeler que si la définition du musée est restée (et reste) rattachée à la notion de collection, c'est probablement dans le domaine des musées de sciences où nous avons eu les tentatives les plus nombreuses pour se débarrasser du poids des collections au profit d'une présentation « plus vivante ». L'histoire Palais de la découverte est emblématique de ce point de vue. Avec sa création en 1937, c'est un nouveau paradigme muséologique<sup>86</sup> - un musée sans collections, montrant la « science en train de se faire » - qui se déploie tout au long du siècle.

Le musée ne constitue pas moins jusqu'à aujourd'hui une des formes les plus efficaces de conservation des traces matérielles de l'activité scientifique. Les collections naturalistes des Muséums d'histoire naturelle ou celles d'instruments scientifiques du musée des Arts et Métiers (CNAM) marquent la présence du patrimoine des sciences dans le patrimoine culturel. Cette « mise en musée » permet à des objets obsolètes et parfois des lieux qui ne servent plus directement dans la production scientifique de garder une valeur sociale en acquérant une nouvelle valeur d'usage. C'est tout particulièrement au processus d'institution d'un lieu scientifique en musée que nous intéresserons ici. Ce faisant, nous cherchons à déployer une série de questions en prenant comme terrain le musée Curie. Ce musée, situé au sommet de la Montagne Sainte Geneviève, dans l'ancien laboratoire de Marie Curie, est le nom donné de façon permanente depuis 1992 à un lieu regroupant l'ancien bureau de Marie Curie, son laboratoire de chimie reconstitué en 1981 et un espace d'exposition créée en 1967, agrandi et rénové en 1996. Dénommé parfois musée de l'Institut du radium ou tout simplement le « radium » par les anciens chercheurs du laboratoire, cet ensemble est aujourd'hui une unité mixte de service Institut Curie/Institut de physique nucléaire et physique des particules - CNRS. Nous proposons ici de retracer les principes étapes qui ont vu se transformer un laboratoire de recherche en un musée, autrement dit en un lieu culturel, marquant ainsi la fin de son activité de recherche. Nous retracerons dans un premier temps

---

<sup>84</sup> Octave Debary, *La fin du Creusot ou l'art d'accueillir les restes*, Editions du CTHS, Paris, 2002, p. 9-10.

<sup>85</sup> Serge Chaumier, *Des musées en quête d'identité. Écomusée versus techno-musée*, L'Harmattan, Paris, 2003.

<sup>86</sup> Jacqueline Eidelman, *La création du Palais de la Découverte, professionnalisation de la recherche et culture scientifique dans l'entre-deux-guerres*, thèse de doctorat, 1988, Paris V.

l'histoire de ce lieu, puis celle de sa transformation partielle en musée en mettant en lumière ce qu'une telle démarche revêt de rupture. Ces différentes étapes doivent être comprises comme autant d'indices de transformation des rapports d'une communauté, celle des physiciens nucléaires, à son histoire et son patrimoine, de la volonté d'institutions scientifiques d'inscrire les dimensions historiques dans leurs stratégies de communication. La création d'un espace muséal a représenté une forme d'arrachement d'un lieu et des objets à des scientifiques, mais aussi continue à être un lieu de tensions, le musée étant toujours maintenu dans l'institution scientifique.

Ce cas nous permettra d'explorer les différentes natures ou fonctions que remplit un musée de site ou un musée-lieu patrimonial :

- le musée en tant que *lieu mémoriel*, dépositaire d'une mémoire identitaire : celle d'une famille, d'une discipline ou une communauté (la physique nucléaire) ;
- Le musée en tant que *lieu culturel*, d'un savant-modèle Marie Curie ;
- Le musée en tant que *lieu culturel* de conservation et de présentation publique des collections patrimoniales ;
- Le musée en tant que *lieu de communication* d'une institution scientifique.

Le rôle d'une association

Le musée Curie occupe une partie du rez-de-chaussée de l'ancien Laboratoire Curie de l'Institut du radium (la partie la plus ancienne de l'Institut Curie). Ce bâtiment a été construit à l'initiative de l'université de Paris et de l'Institut Pasteur grâce au legs d'un riche industriel, Daniel Iffla Osiris.

L'Institut de radium de Paris représente un cas intéressant d'architecture de laboratoire, construit sur un terrain vague limité d'est en ouest par les rues Gay-Lussac et d'Ulm et au sud par l'Institut de Chimie de Paris, première institution à s'établir sur ce site en 1909. Son architecte Nénot avait préalablement bâti la Sorbonne nouvelle. À sa création, l'Institut du Radium comprenait deux sections : le pavillon Curie, placé sous la tutelle de l'Université et dirigé par Marie Curie jusqu'à sa mort en 1934, et le pavillon Pasteur dirigé par Claudius Regaud, de 1914 à 1937. Jusqu'en 1957 les recherches au laboratoire Curie, étaient centrées sur la radioactivité, la physique nucléaire et la radiochimie. L'évolution de ces disciplines - tout particulièrement la nécessité de mettre en place des grands instruments - a conduit Irène Joliot-Curie, alors directeur du laboratoire, à préparer, dès 1954, le transfert d'un certain nombre d'activités sur un nouveau site à Orsay. Après son décès en 1956, Frédéric Joliot-Curie acheva ce transfert. Après le décès de Frédéric Joliot en 1958, le bureau directorial (occupé successivement par Marie Curie, André Debierne, Irène puis Frédéric Joliot-Curie) a été conservé en l'état.

Conserver ce bureau, figer le lieu peut être rétrospectivement lu comme le tout premier pas dans la création d'un espace muséal. Cet acte est le fruit de l'action conjointe de la famille Curie et Joliot-Curie et des chercheurs du laboratoire Curie (sciences nucléaires). Le moment de la création correspond à la fois à la disparition de Frédéric Joliot-Curie, figure emblématique de l'activité nucléaire en France, et au déménagement vers un plus grand laboratoire, l'Institut de physique nucléaire à Orsay. Il s'agit à la fois de célébrer la mémoire d'un homme aux engagements politiques importants et de rappeler que ce lieu fut un haut lieu de recherche et de découvertes, celui de la dynastie aux cinq prix Nobel.

En 1959, est créée l'Association Frédéric et Irène Joliot-Curie<sup>87</sup> « afin de permettre la réunion de tous ceux qui ont connu ou admiré ces deux savants, et de tous ceux qui désirent mettre en œuvre les moyens de perpétuer leur mémoire »<sup>88</sup>. L'Association réunit des anciens

<sup>87</sup> Journal officiel du 6 février 1959, p. 2080.

<sup>88</sup> Document imprimé de présentation de l'Association Irène et Frédéric Joliot-Curie. Archives de l'Association Curie

collaborateurs du couple ainsi que leurs enfants Hélène Langevin et Pierre Joliot, scientifiques eux-même. Le souci central est donc de préserver la mémoire d'un couple dont « *la vie et l'œuvre ont été consacrées à la science, aux relations scientifiques entre les pays, à la défense de la paix et aux grandes causes généreuses de ce siècle* »<sup>89</sup>. Pour cela l'Association entend encourager par ses propres moyens et par des actions auprès des pouvoirs publics « *la publication des écrits de Frédéric et Irène Joliot-Curie. Elle fera connaître leur œuvre au moyen de conférences, de cérémonies, d'expositions, de films et, d'une manière générale, de tout document ou objet se rapportant à la vie ou à l'œuvre de ces savants* »<sup>90</sup>.

Dès la première année de son fonctionnement, l'Association entreprend une série d'actions en vue de la préservation partielle des lieux et des archives. Dès novembre 1959, elle obtient de Joseph Pérès, doyen de l'Université de Paris dont dépend alors le laboratoire, et de Jean Teillac, directeur du Laboratoire Curie, tous deux membres de son conseil, « leur accord pour que les pièces qui furent occupées par Marie Curie, Irène et Frédéric Joliot-Curie à l'Institut du radium soient conservées en leur état et puissent être utilisées par l'Association. Le Bureau restera tel qu'il est ; la petite pièce du fond pourra servir pour le classement des archives et la grande pièce pourra être aménagée avec des vitrines dans lesquelles seront placées des souvenirs et documents »<sup>91</sup>. En y installant son siège, l'Association initie une préservation des lieux qui débouchera des années plus tard sur la création d'un musée ouvert au public.

#### La commémoration : un catalyseur de la mise en patrimoine

Les commémorations ont joué un rôle déterminant dans la mise en place d'une politique de collecte et de sauvegarde du patrimoine. Chacune d'entre elles a constitué une étape dans la mise en place d'un musée avec un service d'archives. En 1964, à l'occasion du trentième anniversaire de la découverte de la radioactivité artificielle (pour laquelle un prix Nobel de chimie a été attribué aux Joliot-Curie en 1935), il fut décidé de présenter dans les vitrines situées dans le hall du laboratoire Curie où Marie Curie, Irène et Frédéric Joliot-Curie ont travaillé, des instruments scientifiques, quelques archives et des photos. La réalisation est confiée à un chercheur du laboratoire Georges Bousières. Des instruments particulièrement significatifs des Curie et des Joliot-Curie (découverte du polonium et du radium, de la radioactivité artificielle, travaux sur les neutrons...) sont présentés. Une partie des archives Joliot est déposée auprès de l'Association Curie et Joliot-Curie.

La famille Curie, tout particulièrement la fille de Pierre et Marie Curie, Eve-Curie Labouisse a conservé les archives parentales pratiquement dès la mort de sa mère en 1934. Trois années plus tard, à l'occasion du centième anniversaire de la naissance de Marie Curie, son ancien bureau (également occupé par les Joliot) est ouvert aux visites et Eve Curie-Labouisse, Hélène Langevin et Pierre Joliot, enfants des Joliot, font don à la Bibliothèque nationale des archives personnelles de Pierre et Marie Curie (papiers, médailles, diplômes...). Monique Bordry est détachée de l'IPN d'Orsay à temps partiel pour les classer. D'autres archives sont ensuite retrouvées au Laboratoire Curie. Un deuxième don à la Bibliothèque nationale est effectué en 1974. Parallèlement, la famille Joliot-Curie dépose une grande partie de ses archives personnelles dont un fonds photographique auprès de l'Association Curie. Le temps partiel de Monique Bordry, le rôle croissant de Hélène Langevin-Joliot permet à un noyau de structure de se former. Toutefois, il convient de souligner que cette structure n'a pas d'existence officielle et qu'au niveau institutionnel, il n'y a pas de distinction entre le laboratoire Curie, l'Association et le CNRS, Monique Bordry appartenant à ces différentes entités.

---

et Joliot-Curie.

<sup>89</sup> Article 3 des statuts de l'Association (but), 9 janvier 1959, Archives de l'Association Curie et Joliot-Curie.

<sup>90</sup> Article 4 des statuts de l'Association (moyens d'action de l'Association), 9 janvier 1959, Archives de l'Association Curie et Joliot-Curie.

<sup>91</sup> Procès-verbal de la réunion du Conseil de l'Association, le 9 novembre 1959. Archives de l'Association Curie et Joliot-Curie.

Coupure de presse, expo à voir



Laboratoire Curie de l'Institut du radium. ACJC Entrée du musée Curie. ACJC



Salle d'exposition créée en 1964,  
à l'occasion du 30<sup>ème</sup> anniversaire de la découverte de la radioactivité artificielle. ACJC

C'est vers la fin des années 1980 que s'ouvre une période de professionnalisation du musée Curie. En 1981, en raison d'une augmentation du nombre de visiteurs, le laboratoire personnel de chimie de Marie Curie et d'Irène Joliot-Curie est décontaminé et restauré grâce la Ligue française contre le cancer. Désormais, l'ensemble ouvert aux visites sur rendez-vous est composé d'un lieu historique (bureau et laboratoire) et d'une salle d'exposition.

L'existence de l'ensemble préservé reste fragile. Dès le début des années 1980, Hélène Langevin-Joliot œuvre auprès de la direction de l'Institut Curie (l'Université de Paris lui ayant cédé les lieux) à la pérennisation de l'ensemble patrimonial. Aux réunions du conseil d'administration, il est nommé explicitement musée : « *le petit Musée qui se trouve au laboratoire Curie de la section de Physique et chimie... comprend quatre pièces : le bureau de Marie Curie, un laboratoire de chimie récemment remis en état, le musée et une pièce où différents documents concernant Pierre et Marie Curie, Irène et Frédéric Joliot, sont entreposés* »<sup>92</sup>. Sur proposition du bureau du conseil d'administration, proposition formulée par M. Duquesne, physicien nucléaire, et défendue par Pierre Joliot, le conseil d'administration décide que « *l'affectation de ces quatre pièces représentant une surface de 90 m<sup>2</sup> environ ne puisse être remise en cause sans l'accord du Conseil d'Administration* »<sup>93</sup>. Il s'agit là d'un pas important, les responsables de l'Association estimant qu'une « *dispersion [des collections] étant toujours à craindre* »<sup>94</sup>. Après les manifestations commémoratives de 1984 (cinquantenaire de la découverte de la radioactivité artificielle par les Joliot-Curie), une réflexion est engagée sur l'avenir de l'Association et surtout sur l'élargissement de sa dénomination aux Curie (dans les faits, depuis qu'elle existe, elle prend en charge la mémoire des deux couples).

En 1989, toujours grâce à l'énergie d'Hélène Langevin, l'IN2P3-CNRS détache une deuxième personne pour contribuer au classement et à la valorisation des archives Curie et Joliot-Curie. Au début des années 1990, d'une part, le téléfilm sur Marie Curie avec Marie-Christine Barrault et, d'autre part, la création de l'unité de recherche de fonds et communication de l'Institut Curie suscitent une augmentation des demandes de visites<sup>95</sup>. À partir de 1992, le musée Curie est ouvert au public, tous les après-midi. Les visites sont commentées par des étudiants-guides d'abord rémunérés par l'Association Curie et Joliot-Curie, puis par l'Institut Curie.

En 1994, une unité mixte de service est créée par l'Institut Curie et l'IN2P3 (CNRS). Une secrétaire de l'Institut Curie rejoint l'équipe, à mi-temps d'abord puis à plein temps. Le transfert des cendres de Pierre et Marie Curie au Panthéon, en 1995, marque l'intérêt du public pour ces grands personnages. En 1995, après la cérémonie au Panthéon, à l'occasion du centième anniversaire de la découverte de la radioactivité et des 75 ans de la Fondation Curie, la salle d'exposition du musée Curie est rénovée (1996) et les archives installées dans un nouveau local. Le soutien de la direction de l'Institut Curie est alors important. Aujourd'hui, une unité mixte de service Institut Curie/CNRS gère l'ensemble de ce patrimoine (hormis ce qui est déposé à la Bibliothèque nationale).

Une nouvelle personne est détachée du CNRS en 1997 pour prendre en charge la photothèque. La direction est assurée par Monique Bordry jusqu'à la fin de l'année 1998. Cette même année, l'organisation d'une importante exposition sur les applications médicales des rayons X et de la radioactivité (à l'occasion du centième anniversaire de la découverte de la radioactivité) au Muséum national d'histoire naturelle confirme l'intégration de l'équipe du musée Curie dans la communauté des professionnels du patrimoine et des musées. La

<sup>92</sup> Procès verbal de la séance du 12 février 1982, Archives de l'Association Curie et Joliot-Curie.

<sup>93</sup> Idem.

<sup>94</sup> Document de Pierre Radvanyi et Monique Bordry, « Quelques réflexions sur l'avenir de l'Association Frédéric et Irène Joliot-Curie », 31 décembre 1985. Archives de l'Association Curie et Joliot-Curie.

<sup>95</sup> Note « le Musée du laboratoire Curie », 28 mai 1990 et note « musée et archives, activités des mois de mars et avril 1991 », rédigées par Monique Bordry. Archives de l'Association Curie et Joliot-Curie.



participation aux recherches initiées dans le cadre des projets REMUS (le musée Curie a abrité un projet de parcours des sciences) lui permet de renforcer une visibilité au sein des institutions de la Montagne Sainte Geneviève. Il devient en quelque sorte l'interlocuteur sur les questions patrimoniales. Par ailleurs, plusieurs travaux utilisant les archives conservées au musée Curie renforcent la structure, à la fois auprès de l'Institut Curie qui s'enorgueillit d'être l'objet d'intérêt et auprès de la communauté des historiens qui disposent là de sources extrêmement intéressantes. À trois thèses de doctorat successives, une sur Marie Curie, une sur Frédéric Joliot-Curie et une autre sur les applications médicales de la radioactivité, succèdent des travaux sur l'histoire des sciences, celle des femmes ou celle de l'engagement politique des intellectuels. L'organisation d'un colloque international sur l'histoire de la radioactivité à l'Institut Curie, le recrutement de Soraya Boudia, historienne des sciences, sont autant de facteurs qui permettent d'établir un lien permanent avec la communauté des historiens des sciences.

Aujourd'hui, le musée Curie, unité mixte de service, regroupe plusieurs services (situation fin juin 2003) :

- services des publics et de l'action culturelle
- service des archives et de la documentation
- photothèque historique

#### Des lieux et des collections

Le lieu de visite se compose d'une partie historique et d'un espace d'exposition. Deux pièces historiques forment le cœur du musée. La première est l'ancien bureau directorial où Marie Curie a travaillé de 1914 jusqu'à sa mort en 1934. André Debierne, Irène, puis Frédéric Joliot-Curie l'occuperont par la suite. Le mobilier, ainsi que les objets, les souvenirs et les livres ayant appartenu aux directeurs successifs, confèrent à l'endroit une ambiance d'authenticité. La seconde est le laboratoire de chimie personnel de Marie Curie qui a été reconstitué après décontamination. Sur les paillasses, des fioles, des éprouvettes et certains appareils utilisés pour le traitement chimique des radioéléments, donnent une idée de l'atmosphère et des moyens de travail dans un laboratoire de l'époque. La salle d'exposition, initialement conçue par des « spécialistes » pour un public de « spécialistes », a été réaménagée. Aujourd'hui, elle est subdivisée en trois parties.

1- Histoire de la radioactivité (physique et chimie) : cette partie traite du contexte historique et scientifique des grandes découvertes dans le domaine de la radioactivité, de la fin du XIXe siècle à la première moitié du XXe siècle. L'œuvre des Curie et des Joliot-Curie, tout en occupant une place centrale, est resituée dans les séries de bouleversements techniques et conceptuels de ce siècle.

2- Radioactivité et culture : cet espace a pour objectif de mettre en perspective la manière dont la radioactivité a été perçue au cours du temps. Contrairement aux deux autres espaces, son contenu inattendu introduit des changements dans le rythme des visites.

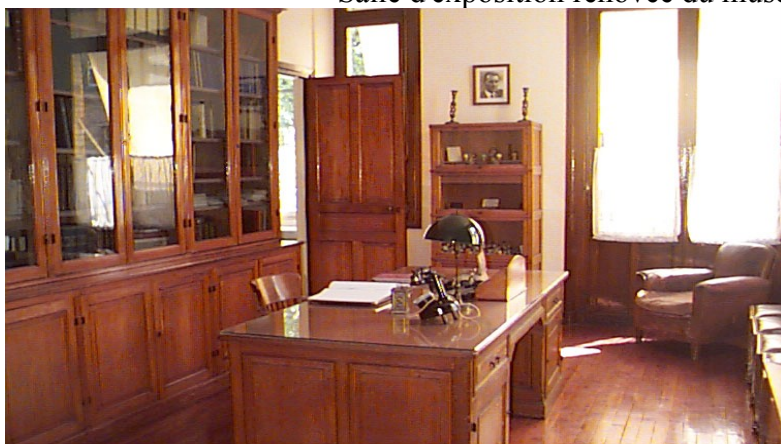
3- Radioactivité et cancer : cette partie est consacrée aux applications médicales des rayonnements découverts à l'aube du XXe siècle. Elle retrace à la fois l'histoire de la lutte contre le cancer et celle des techniques et traitements liés à l'utilisation des radioéléments et de leurs rayonnements.

Les collections sont principalement composées des instruments conservés au Laboratoire Curie et couvrant la période 1910-1960. Elles se sont constituées au fil des années, avec des temps forts au moment des commémorations. En 1995, une collecte systématique a été opérée au Laboratoire Curie, de plus, plusieurs dons d'anciens chercheurs, et notamment le bel ensemble de compteurs Geiger de Maurice Nahmias, sont venus compléter les collections. Tout récemment, dans le cadre de l'exposition Les rayons de la vie, plusieurs dons d'appareils

médicaux ont été suscités pour commencer à constituer une collection qui faisait défaut.



Salle d'exposition rénovée du musée Curie



Bureau directorial. ACJC / musée Curie



Laboratoire de chimie reconstitué. Rachel Paty / ACJC



Le bâtiment de Zoé en 1983. CEA

Bernard Pigelet s'assure de l'appui d'Hélène Langevin, fille de Frédéric Joliot et d'Irène Curie, pour constituer le dossier de classement. Serge Pitiot, conservateur en charge des monuments historiques de la DRAC Ile de France, est chargé du dossier. Mme Méhaut travaillant également à la DRAC, se charge de la constitution du dossier sur la valeur architecturale du bâtiment qui abrite Zoé : hall typique de l'après-guerre et architecture caractéristique de la reconstruction. Le projet de classement se heurte dans un premier temps aux réticences du préfet de région à négocier avec le CEA pour finaliser le dossier et le soumettre au ministre de la Culture lors d'une commission de classement.

Finalement, une réunion a lieu en mai 2002 pour engager la procédure de mise en inventaire de Zoé (première étape avant le classement). Le préfet (qui se fait souvent représenter) est présent, et la décision est prise en dix minutes dans l'enthousiasme général, selon Hélène Langevin<sup>96</sup>. Une lettre est alors envoyée à l'administrateur général du CEA. Il faut noter que l'on sortait d'un cadre qui restait jusqu'alors essentiellement fontenaysien.

Le CEA reste muet à cette proposition de classement et aucune position n'est clairement affichée. L'intervention directe d'Hélène Langevin auprès de l'administrateur général (ancien élève de l'École de physique et chimie industrielle de Paris, comme Langevin) permet qu'un accord de principe soit signé avec le CEA.

Toutefois, le classement pose deux problèmes fondamentaux au CEA. En premier lieu, il ajoute une nouvelle tutelle, celle du ministère de la Culture, en plus du ministère de la Défense, de la Recherche et de l'Environnement. Ensuite, le classement oblige à la définition d'un périmètre de sécurité établi par la loi à 500 m. Une nouvelle loi doit permettre de considérer la situation au cas par cas, et en particulier de réduire à quelques mètres le périmètre de sécurité. Cet argument fut utilisé comme fer de lance par la DRAC pour ouvrir des négociations avec le CEA. Il a permis qu'une convention soit signée entre la DRAC et le CEA de Fontenay-aux-Roses spécifiant que lorsque le régime des abords serait modifié, ils

<sup>96</sup> Entretien avec Hélène Langevin-Joliot, 21 février 2003.

accepteraient la protection. Le problème pour l'heure semble le vote des décrets d'application de la nouvelle loi, dont les termes d'un point de vue juridique sont encore à bien définir. Toutefois, le classement de Zoé semble en bonne voie.

### Sur les institutions scientifiques et le classement des lieux

Si une telle démarche assure la conservation de Zoé, elle ne s'inscrit nullement dans une politique claire et affirmée de sauvegarde du patrimoine par le CEA. Il est alors intéressant de rapporter l'avis de Marie-Claude Maghontier sur le classement :

*« Je ne suis pas contre du tout, en revanche ce qu'il faut éviter c'est que le Centre meurt à cause de ça. Donc il faut que ce soit un classement qui permette que le reste vive. Un classement, je trouve que ça peut être positif pour l'image que ça peut donner d'avoir un monument historique [...] Le classement à l'inventaire c'est déjà pas mal, [le classement] c'est une bonne chose à condition que ça ne bloque pas l'activité du Centre : Zoé autour d'une pelouse je ne suis pas sûre que ça intéresserait autant les gens, ils aiment la vie qu'il y a autour »*

Ce positionnement reflète assez bien l'ambiguïté des scientifiques vis-à-vis de leur histoire et leur patrimoine : à la fois célébrée et mise à l'écart. La science n'est vivante que tournée vers l'avenir et s'occuper de son passé constitue un risque de « mort ». Maintenir Zoé en préservant une activité scientifique autour et à l'intérieur même du bâtiment permet de prévenir l'inertie qu'induirait un lieu d'histoire. Aménager un espace dédié spécifiquement à l'histoire nécessiterait de renoncer à une partie de l'espace consacré à la recherche ou pire accepter que celle-ci soit morte. La question reste ouverte de la compatibilité entre espace patrimonial, historique, voire commémoratif et un Centre qui continue de fonctionner, dont la recherche reste la priorité absolue, et où le nécessaire « turn-over » s'accompagne d'un besoin grandissant d'espace mais dans un espace général limité. Comment la mise en valeur du patrimoine peut-elle alors concurrencer le besoin d'espace et d'innovation associé à un Centre de recherche qui se développe ?

Dans notre exemple, la célébration partielle du patrimoine à Fontenay-aux-Roses fut possible grâce à la fin de l'activité de recherche de la pile atomique, Zoé constitue en quelque sorte « les restes »<sup>97</sup>. Le maintien de Zoé et la mise en place du musée passent par l'action d'une génération de physiciens en fin de carrière : préserver Zoé satisfait un besoin de mémoire et de reconnaissance de leur contribution à l'avancée de la science. Les préoccupations patrimoniales ne sont pas la cause d'une disparition mais sa conséquence. Le caractère mémoriel du patrimoine s'estompe rapidement avec la disparition de ceux qui l'ont établi ; cette période de transition est parfaitement illustrée avec le cas de Zoé à partir de 1996. Zoé devient un objet symbolique, pas seulement du travail des anciens, mais également de la réussite « présente » du CEA. Le prestige passé de Zoé assure certainement la sauvegarde du lieu mais pas celui de l'instrument obsolète (seuls d'infimes parties sont préservées). Finalement, seule la valeur symbolique de Zoé intéresse les scientifiques. Le Patrimoine, ce symbole prestigieux, fait partie intégrante des mécanismes aidant à la construction identitaire de la communauté scientifique et à sa reconnaissance sociale. Le réinvestissement constant de Zoé par le personnel du Centre s'apparente au maintien des laboratoires de recherches dans les observatoires astronomiques. Ce rapport au patrimoine est particulier car il limite son accessibilité au public alors que cette accessibilité se situe aux fondements même de l'action patrimoniale dans d'autres domaines. Le classement de Zoé en monument historique doit certes offrir des garanties sur la sauvegarde de Zoé, il signifie sûrement une reconnaissance par l'Etat de la valeur du patrimoine produit par les institutions scientifiques, il ne s'accompagnera pas toutefois d'une mise en public. Faut-il inciter les scientifiques à rendre leur patrimoine plus accessible ? Quelles seraient alors les conditions susceptibles de rendre cette mise en public possible ?

---

<sup>97</sup> Octave Debary, *La fin du Creusot ou l'art d'accueillir les restes*, Editions du CTHS, Paris, 2002.

## L'inventaire : le patrimoine astronomique

Par l'importance de l'activité de conservation et d'inventaire dont il est l'objet, le patrimoine astronomique doit occuper une place importante dans toute réflexion sur le patrimoine scientifique. Avant même qu'il ne soit l'objet d'une intention particulière, plusieurs objets et lieux liés à l'astronomie ont été protégés au titre des Monuments historiques.

La naissance d'une large préoccupation patrimoniale dans le domaine de l'astronomie ne peut se lire qu'à la lumière des mutations que connaît la discipline. À partir des années 1960, tandis que l'astronomie spatiale prend son essor et que sont installées les premières générations de volumineux ordinateurs, les instruments astronomiques du XIX<sup>e</sup> siècle devenus obsolètes sont dispersés, démantelés, détruits et au mieux oubliés. La grande lunette équatoriale coudée de l'observatoire de Paris et son bâtiment sont laissés à l'abandon ; des instruments ayant appartenu au Bureau des Longitudes se retrouvent dans des ventes aux enchères ; à Meudon, les précieuses plaques photographiques du Soleil de Jules Janssen sont jetées ; à Nice, la grande lunette méridienne est détruite. La conscience d'un intérêt du patrimoine astronomique prend naissance plus tard alors que l'astronomie française au sol se trouve de plus en plus concurrencée à la fois par l'astronomie spatiale et par la construction de très grands instruments dans le cadre de consortiums internationaux. À partir des années 1990 pour voir se mettent en place des initiatives nationales.

### Mise en place d'un inventaire national

Dans ce contexte, certains astronomes se réunissent et font état d'une interrogation sur les liens entre astronomie et société. Un tel acte s'inscrit dans une préoccupation, née dans certains groupes scientifiques, de contribuer à mieux faire partager leur savoir et redonner sens à leur activité par la redéfinition de leur rôle social. Très rapidement, la question de la situation et du devenir du patrimoine astronomique et son usage dans une médiation de l'astronomie est posée. De leur initiative naît en 1992 le projet d'une enquête sur le contenu et la situation du patrimoine astronomique, financée, de la Mission Musées du ministère chargé de la Recherche avec le soutien de l'Institut national des sciences de l'univers (CNRS) – instance de tutelle des observatoires. Ce premier état des lieux est établi sous la responsabilité de Françoise Leguet-Tully (astronome, Observatoire de de la Côte d'Azur) et Carlos Jaschek (astronome, Observatoire de Strasbourg). Cette initiative doit beaucoup au chef de la Mission de l'époque, Dominique Wahiche.

À la suite de cette enquête, en 1993, la Mission Musées met en place un groupe de réflexion sur le patrimoine astronomique au sens large, archives et instruments. Les travaux du groupe sont rapidement élargis, de façon informelle, à un panel de spécialistes<sup>98</sup>. Après une période d'exploration et de consultation, le « groupe patrimoine astronomique » préconise la réalisation d'un inventaire qui permettra de nommer et de connaître ce patrimoine, l'objectif étant de contribuer à l'arrêt de sa destruction et de sa dispersion par méconnaissance. Il estime que le travail de recherche de base nécessaire à la constitution des notices d'inventaire permettra de faire des recommandations quant à la conservation, la sauvegarde et éventuellement la restauration des instruments et des objets. Enfin il pense que ce même travail de recherche constituera ensuite un matériau de base indispensable à la valorisation de ce patrimoine, à la vulgarisation et à l'éducation dans le domaine de l'astronomie. Dans les discussions sur les méthodologies à mettre en place, sur proposition de Bruno Jacomy, directeur adjoint du Musée des arts et métiers, des liens sont établis avec Claudine Cartier, en

---

<sup>98</sup> Liste des membres ayant participé plus ou moins régulièrement aux réflexions du groupe patrimoine entre 1993 et 1997 : Louis André, Paolo Brenni, James Caplan, Claudine Cartier, Thérèse Charmasson, Nandou Daliès, Suzanne Débarbat, Jérôme de la Noë, Benoit Dufournier, Jean Eisenstaedt, Gérard Emptoz, Ginette Gablot, Bruno Jacomy, Claudine Laurent, Colette Lénard, Gérard Lelièvre, Denise Ogilvie, Jacqueline Pochon, Emmanuel Poulle, Marie-Louise Prevot, Alain Roux, Jean-Dominique Wahiche.

charge de l'inventaire du patrimoine industriel au ministère de la Culture. La similitude entre, d'une part, des objets techniques et de gros instruments scientifiques, et, d'autre part, entre machines et outils industriels explique une telle démarche.

Le « groupe patrimoine astronomique » propose alors le lancement d'une opération pilote d'inventaire du patrimoine astronomique français utilisant la méthodologie de l'Inventaire du ministère de la Culture. Un protocole d'accord interministériel est signé en 1995. La première phase de l'inventaire peut alors commencer. À la suite du changement de gouvernement de 1997, l'opération subit un ralentissement, mais en 1999 un second protocole interministériel est signé et l'inventaire peut reprendre. Dans ces opérations, deux personnes jouent un rôle clé : Jean Davoigneau du ministère de la Culture et Françoise Leguet-Tully.

### Définition d'une méthodologie

Le recensement et l'étude s'accomplissent selon la méthodologie définie au sein de la sous-direction des études, de la documentation et de l'Inventaire du service de la direction de l'architecture et du patrimoine du ministère de la Culture. D'abord élaborée pour mettre en œuvre un inventaire topographique, c'est-à-dire dans une aire géographique donnée (localisation et identification d'œuvres architecturales et mobilières dont l'intérêt justifie l'ouverture d'un dossier), cette méthodologie s'applique désormais à des inventaires thématiques (vitrail, arts précieux, patrimoine industriel, patrimoine balnéaire, patrimoine astronomique). L'inventaire thématique, tout en conservant l'exigence scientifique qui anime l'inventaire topographique, en diffère à la fois par le choix *a priori* des lieux où l'inventaire va être mené (ici les observatoires), et par l'exhaustivité de l'identification et du recensement des œuvres édifice par édifice, l'objectif étant de rassembler sur celles-ci une large documentation architecturale, historique et technique.

Dans le cadre des enquêtes d'inventaire, l'étude des œuvres mobilières porte essentiellement sur les objets se trouvant dans des propriétés publiques non gardées (par opposition aux musées, dont les objets sont censés être connus). Cependant les enquêtes « architecture » (qui portent sur de l'immobilier relevant du domaine privé) peuvent également révéler une richesse en objets mobiliers insoupçonnée. Dans ce cas, l'étude des objets peut être faite en vue de leur inventaire, sous réserve bien entendu de certaines précautions : autorisation du propriétaire pour les prises de vues et pour la diffusion de l'information, non divulgation des adresses, etc.

Le dossier d'une œuvre architecturale ou mobilière est constitué

- de la documentation collectée ;
- des prises de vue effectuées par les photographes du service de l'Inventaire ;
- d'une fiche signalétique dans laquelle toutes les informations permettant de nommer, localiser, décrire, dater et attribuer l'édifice ou l'objet étudié.

Ces données une fois réunies sont destinées à alimenter les bases de données nationales, Mérimée pour l'architecture<sup>99</sup>, et Palissy pour les objets mobiliers<sup>100</sup>. Pour chaque œuvre la notice informatique destinée à alimenter les bases de données organise l'information en une quarantaine de champs que l'on peut regrouper en six grands chapitres qui constituent la structure de la grille d'analyse :

- Les références documentaires : ensemble d'informations de référencement informatique, données sur les conditions de l'enquête, nom des rédacteurs, copyright ;
- La désignation : définition de l'œuvre dans sa ou ses fonctions d'origine, statut social de son destinataire, appellations, titre iconographique, destinations successives, appartenance à un ensemble, principales parties constituantes ;

---

<sup>99</sup> La base Palissy (<http://www.culture.gouv.fr/documentation/palissy/pres.htm>)

<sup>100</sup> La base Mérimée (<http://www.culture.gouv.fr/documentation/merimee/pres.htm>)

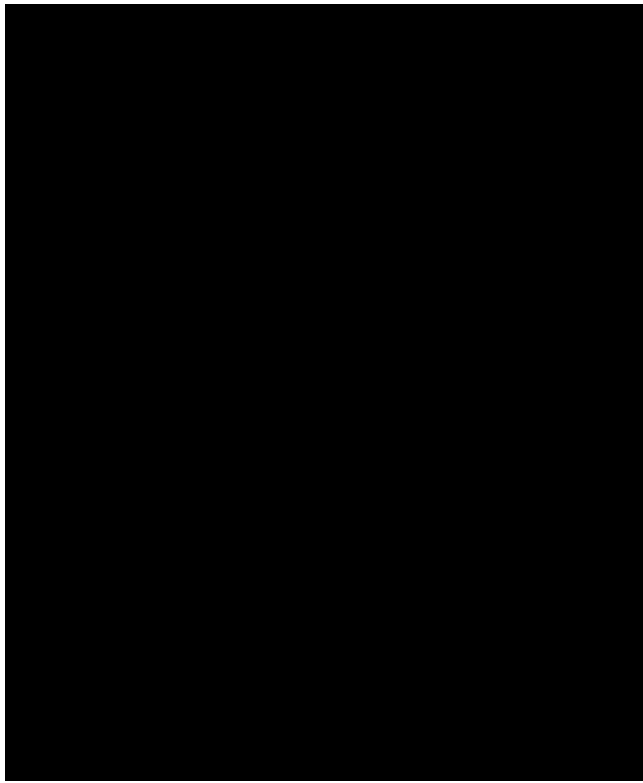
- La localisation : collecte des éléments permettant de localiser précisément l'œuvre (région, département, commune, adresse, références cadastrales et coordonnées géographiques) et dans le cas d'un objet ou d'un instrument dans un observatoire son emplacement d'usage ou de conservation dans les bâtiments ;
- La description : ce chapitre contient tout ce qui concerne les éléments matériels des œuvres étudiées, c'est-à-dire matériaux, techniques, dimensions, inscriptions ;
- L'historique : ce chapitre apporte des renseignements historiques concernant l'œuvre et contient les conclusions du chercheur sur l'histoire de celle-ci ;
- La situation juridique : cette partie contient certains renseignements relatifs au statut juridique de l'œuvre, sa protection éventuelle au titre des Monuments historiques et enfin son intérêt.

En ce qui concerne les instruments astronomiques, ce dernier chapitre revêt une importance capitale dans la mesure où l'enquête d'inventaire doit permettre à terme de préparer et d'instruire la protection raisonnée du patrimoine des observatoires.

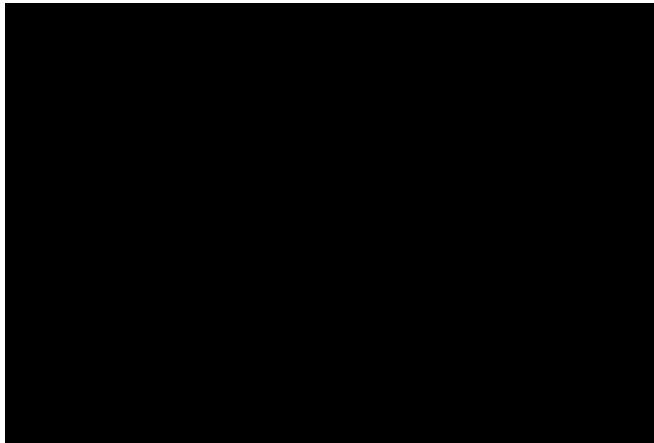
Le présent inventaire est de type thématique et non topographique. Les critères retenus sont ceux de l'ancienneté et de l'obsolescence. De plus, à côté d'objets et d'instruments tout à fait remarquables sur le plan esthétique ou historique, des instruments qui ne sont ni beaux, ni rares, simplement parce qu'ils témoignent de l'histoire scientifique et humaine de l'établissement inventorié sont recensés. Dans cette même perspective, l'intérêt est également porté aux instruments issus des savoir-faire de l'institution et aux versions successives d'un même instrument. Cette prise en compte d'objets qui *a priori* ne sont pas spectaculaires par eux-mêmes confère au présent inventaire un intérêt additionnel - qui dépasse largement celui des objets recensés pris isolément. Une dernière spécificité est à noter : l'introduction d'une dimension ethnologique et sociologique dans l'étude générale et particulière qui accompagne l'inventaire de chaque site astronomique.

Durant la phase expérimentale de l'opération d'inventaire - qui portait sur 200 objets -, ont été inventoriés les instruments des observatoires de Marseille, de Nice (en partie) et de Meudon, une partie de ceux de l'Observatoire de Paris (50), ainsi que ceux du Bureau des Longitudes. L'étude et l'inventaire de quelques instruments du Musée des Arts et Métiers et de la Cité des Sciences et de l'Industrie ont permis de compléter ce premier échantillonnage.

La seconde phase, commencée en 2000, permet de recenser et d'inventorier tout d'abord les instruments des observatoires en activité de Strasbourg (120) et de Bordeaux (90), ainsi que ceux des anciens observatoires de Montpellier (40) et de Hendaye (40). Actuellement en cours d'inventaire les sites de Besançon, Lyon, Saint-Michel-de-Haute-Provence et sont programmés les sites de Toulouse / Pic du Midi, Lille et Nancy.



Lunette astronomique équatoriale  
dite le petit équatorial, le 38 cm, ou la Charlois



Lunette astronomique équatoriale  
dite le grand équatorial, la grande

© Inventaire général, et Ministère chargé de la recherche

De l'inventaire à la mise en valeur

L'inventaire du patrimoine astronomique a contribué de façon décisive à l'irruption des instruments scientifiques dans les préoccupations de l'Inventaire du ministère de la Culture. Les difficultés ont été nombreuses pour faire exister ce patrimoine au sein d'instances qui s'en étaient généralement tenues à l'écart. Toutefois le résultat est là. Dans ces opérations, les réseaux du ministère de la Culture se révèlent précieux. Le cas récent de Strasbourg l'illustre parfaitement. L'inventaire de l'Observatoire de cette ville, engagé en collaboration avec la mission de culture scientifique de l'Université Louis Pasteur, se déroule dans de bonnes conditions grâce à l'engagement de la DRAC d'Alsace qui, outre la mise à disposition de ses services photographiques, co-finance l'inventaire. Une telle situation est de nature à engager un dialogue entre institutions de recherche et professionnels du patrimoine et de la culture,



chacun ignorant, dans bien des cas, le monde de l'autre et, en tous les cas, peu habitués à travailler ensemble.

Le patrimoine astronomique présente l'avantage d'avoir des contours bien cernés, de se trouver dans des lieux bien identifiés et d'intéresser une communauté certes composite mais bien définie - les observatoires, leurs instances de tutelle et la Direction de l'architecture et du patrimoine du ministère de la Culture. Le travail de réflexion entrepris depuis une dizaine d'années et l'opération d'inventaire commencée en 1995 témoignent d'une sensibilisation notable des scientifiques à leur patrimoine. L'équipe composée de Jean Davoigneau et Françoise Leguet-Tully est régulièrement sollicitée pour mettre en place une opération inventaire par des établissements souhaitant développer un projet culturel sur leur site. Ces responsables de projets culturels cherchent non seulement à s'appuyer sur les travaux de l'équipe d'inventaire astronomique lors de la mise en valeur de leur patrimoine, mais ils cherchent également à bénéficier de recommandations pour sa conservation, sa sauvegarde et éventuellement sa restauration.

L'expertise conjuguée de spécialistes en instruments scientifiques et de spécialistes de l'Inventaire permet, une fois l'inventaire réalisé, d'envisager l'instruction de dossiers de protection des instruments au titre des Monuments historiques dans les meilleures conditions. Une retombée non négligeable de l'opération d'inventaire est de fournir peu à peu un panorama général du patrimoine astronomique qui se trouve réparti dans les différents observatoires français. Ainsi sont retrouvés dans des lieux inattendus des instruments dont on avait perdu la trace, et dans ce cas peuvent être envisagés des prêts ou des échanges entre établissements.

À ce jour, diverses communications et publications accompagnent ce travail d'inventaire<sup>101</sup>. Par ailleurs, cette opération a été à l'origine de plusieurs travaux universitaires (dont deux thèses en cours)<sup>102</sup>. Ces travaux ont contribué à leur tour au renforcement de l'intérêt des historiens pour ce patrimoine. Un important projet de recherche, intitulé Savoirs et techniques de l'observatoire, fin XVIIIe-début XXe siècles, a été initié par David Aubin (maître de conférence à l'Université Pierre et Marie Curie et chercheur associé au Centre Alexandre Koyré). Cette recherche d'action concertée incitative (ACI) est financée dans le cadre du programme Histoire des savoirs 2003 du CNRS. Enfin il convient de souligner que l'opération jouit d'une certaine visibilité internationale tant dans le milieu des spécialistes de l'instrumentation scientifique que dans celui des historiens des sciences.

Une autre retombée de l'inventaire a consisté à développer à Nice un parcours d'interprétation autour du patrimoine architectural de Charles Garnier et des grands instruments encore en place dans leurs abris et coupoles. Réalisée en collaboration avec des enseignants, cette initiative a abouti à la signature d'une convention entre l'Observatoire de la Côte d'Azur et le Rectorat.

Une « mise en tourisme » difficile

Reste toutefois posée la question de la jouissance publique large ou de l'usage touristique de ce patrimoine. De nombreuses initiatives sont engagées dans ce sens. Tout d'abord plusieurs

---

<sup>101</sup> Françoise Le Guet Tully et Jean Davoigneau, « L'inventaire du patrimoine astronomique en France » in *Proceedings of the XXth International Congress of History of Science, Liège, 1997*, vol. XIV, Scientific Instruments and Scientific and Technical Museology, à paraître. Françoise Le Guet Tully, Joël Françoise, William Mourey, Jacques Rebière et Jean Davoigneau, « L'Observatoire de la Côte d'Azur, site de Nice : projets et réalisations », in William Mourey et Luc Robbida (eds), *METAL 98. Proceedings of the International Conference on Metals Conservation*, Draguignan-Figanières, 1999, p. 22-25. Jean Davoigneau et Françoise Le Guet Tully, photographies Marc Heller, *Observatoires astronomiques Provence, Alpes, Côte d'Azur*, collection Itinéraires du Patrimoine n° 154, Inventaire général, 1999, (et la version anglaise *Astronomical observatories in Provence, the Alps and the Côte d'Azur*, traduction Christine Sitchet). Françoise Le Guet Tully et Anthony Turner, « A regulator for Nice Observatory in 1930 », in *Antiquarian Horology*, March 25 (2000), p. 297-301.

<sup>102</sup> Laetitia Maison et Jérôme Lamy.

expositions ont mis en scène ce patrimoine et des projets muséologiques sont à l'étude sur plusieurs lieux. N'ayant pas eu accès pour l'instant aux documents de présentation, il est difficile d'analyser finement ces actions. Toutefois, d'emblée un problème semble se poser : comment donner à voir ce patrimoine avec comme préoccupation centrale d'exposer les connaissances actuelles en astronomie ? Ce souci est au cœur de plusieurs conflits latents entre communautés savantes et professionnelles du patrimoine et de la culture. L'exemple de Nice illustre parfaitement cette situation.

L'Observatoire de Nice occupe un terrain de 35 ha situé au sommet du Mont-Gros, colline dominant la ville de Nice dont la crête allongée culmine à 375 mètres d'altitude. Le domaine qui est enclos de murs abrite un ensemble architectural unique dû à Charles Garnier (1825-1898) : abris d'instruments sur la crête, bibliothèque, habitations, et dépendances en contrebas tout autour de la crête<sup>103</sup>. Le bâtiment phare est l'abri de la grande lunette – la plus grande lunette du monde lors de son inauguration en 1887. La partie basse en pierre de taille d'allure monumentale est due à Garnier tandis que la coupole métallique de 24 m de diamètre a été conçue par Gustave Eiffel (1832-1923). Destinée à abriter la plus grande lunette du monde, cette coupole<sup>104</sup> était naturellement la plus grande du monde lors de sa construction. Pesant environ 100 tonnes, elle devait se mouvoir facilement afin que l'astronome puisse rapidement et sans efforts démesurés orienter la trappe d'ouverture dans la direction choisie pour les observations. C'est pourquoi elle était équipée d'un très ingénieux système de flottaison – qu'Eiffel avait inventé au départ pour un projet de coupole parisien non réalisé<sup>105</sup>.

*Au cours du XXe siècle, divers bâtiments ont complété les installations d'origine : deux nouvelles coupoles construites dans les années 1930 pour abriter des instruments obtenus comme dommages de guerre, puis dans le cadre du renouveau des années 1960 un restaurant d'entreprise, et enfin un bâtiment administratif et un centre de calculs au début des années 1970. Plus ou moins à l'abandon à partir des années 1930, l'établissement a bénéficié du développement de la recherche des années 1960 au cours desquelles un vivier de jeunes astronomes est arrivé de Paris. Peu à peu les habitations d'origine ont été transformées en bureau, certains instruments du XIXe siècle ont été restaurés tandis que d'autres étaient démantelés, et de nouveaux bâtiments ont été construits (restaurant, bâtiment administratif, bâtiment pour l'ordinateur et son système de climatisation).*

Dès sa création, ce lieu à vocation scientifique se distingue de tous les autres observatoires existants à la même époque en France par une série d'éléments spécifiques, tout particulièrement par une double dimension paysagère : perception de l'observatoire depuis la ville et lecture de paysage depuis l'observatoire.

---

<sup>103</sup> Charles Garnier., *Monographie de l'Observatoire de Nice*, André, Daly et Fils, Paris, 1892.

<sup>104</sup> Aujourd'hui cette coupole est encore la plus grande d'Europe.

<sup>105</sup> Abandonné lors de travaux de restauration entrepris dans les années 1960, le système d'Eiffel a effectivement fonctionné de 1887 jusqu'à la mort en 1917 du premier titulaire de l'instrument. Par la suite, l'instrument a peu servi faute de personnel compétent et la rouille s'est installée.

### Les publics du patrimoine scientifique : le musée Curie

Le patrimoine scientifique est considéré comme particulier en raison de son histoire, de ses collections, ou encore du champ scientifique dans lequel il s'insère<sup>106</sup>. Les études de publics montrent que les visiteurs participent aussi de cette singularité du point de vue de leur répartition selon les variables sociologiques traditionnelles (âge, genre, résidence, CSP). Leurs motivations pour la découverte d'un patrimoine scientifique et l'impact de leurs démarches sur la définition de ce patrimoine sont toutefois moins envisagés.

À travers une attention particulière portée aux points de vue et démarches des visiteurs, ce sont les effets d'une mise en public du patrimoine scientifique que l'on tente d'identifier dans ce travail.

Le terrain étudié est le Musée Curie (Paris, V<sup>e</sup> arrondissement), qui occupe une partie du rez-de-chaussée de l'ancien Laboratoire Curie de l'Institut du Radium. Il est composé de deux espaces muséographiés : un espace d'exposition, proposant une approche de l'histoire de la radioactivité, et un lieu historique, comprenant le bureau et le laboratoire personnel de Marie Curie. Sans occulter l'importance de la personnalité de Marie Curie, le lieu est surtout défini par la nouvelle équipe professionnelle (installée à partir de 1999), à travers le discours des guides, comme un musée d'histoire des sciences, dans lequel le laboratoire et le bureau de la personne célèbre sont l'illustration d'un patrimoine scientifique, plus que la matérialisation de la mémoire d'un chercheur.

Les résultats présentés sont ceux d'une enquête quantitative<sup>107</sup>, réalisée à l'aide d'un questionnaire auto-administré rempli par les visiteurs du musée Curie, après leur visite. Cette enquête a débuté lors de la *Semaine de la science* 1999 (du 18 au 24 octobre) pour se clore en janvier 2000, et porte sur un échantillon de 363 visiteurs. Ce sondage a permis de recueillir des informations portant sur : l'âge et le sexe des visiteurs, leur lieu de résidence, leur catégorie socioprofessionnelle, leur niveau d'étude et de formation, mais aussi, le contexte de la visite, les pratiques culturelles des visiteurs, leur appréciation des lieux (salle d'exposition et lieu historique), de l'accueil et de la visite guidée.

#### Public *naturel* et visiteurs de la *Semaine de la Science*

La première étape de l'analyse a consisté à distinguer les visiteurs de la *Semaine de la science* du public « naturel » du musée. Elle fait apparaître des groupes de visiteurs largement hétérogènes :

- Les visiteurs de la période ordinaire sont jeunes (42% des visiteurs interrogés ont entre 18 et 34 ans) et principalement de sexe féminin (7/10<sup>e</sup> des visiteurs consultés). Le musée, que l'on peut qualifier de départemental puisque les Franciliens sont majoritaires, attire un public constitué d'élèves, d'étudiants et d'actifs (plus de 90% des visiteurs interrogés). Notons que près de 45% de ces actifs sont des cadres. Ces visiteurs se passionnent pour la recherche médicale, la science et l'histoire, trois centres d'intérêt qui renvoient à la triple image du musée : scientifique, patrimoniale et médicale.

---

<sup>106</sup> Se référer à l'ouvrage collectif : Jacqueline Eidelman et Michel Van Praët, (Eds), *La muséologie des sciences et ses publics, Regards croisés sur la Grande Galerie de l'Évolution du Muséum national d'Histoire naturelle*, PUF, Paris, 2000.

<sup>107</sup> Un rapport a été rédigé à la suite de cette enquête. Cf. Delphine Saurier, *Les visiteurs du Musée Curie, 1<sup>er</sup> partie : étude quantitative*, CERLIS (CNRS/ParisV), Institut Curie, septembre 2000.

- Le programme de la *Semaine de la science* motive l'intérêt d'un public plus âgé avec plus d'un tiers de retraités. L'aspect scientifique de la manifestation attire des visiteurs dont la répartition selon le sexe est relativement équilibrée (47% d'homme et 53% de femme). Les trois catégories (élèves, actifs et retraités) sont statistiquement représentées de façon équitable. Soulignons que les professions des actifs se regroupent plutôt vers le haut de l'échelle sociale (70% des actifs).

La répartition des visiteurs selon les catégories sociologiques traditionnelles fait donc apparaître deux groupes de visiteurs largement hétérogènes, l'aspect scientifique de la *Semaine de la science* constituant un facteur qui bouleverse les profils des visiteurs du musée Curie de la période ordinaire.

Les visiteurs de la période ordinaire : un public composite

Si l'on entreprend une analyse comparée des caractéristiques des visiteurs de la période ordinaire et de celles des publics de musées de sciences et techniques, d'histoire et de société<sup>108</sup>, de larges dissemblances se font jour.

Tableau comparatif de la répartition des visiteurs du musée Curie et de musées spécialisés selon certaines variables (en %)

		Musée Curie	Musée de sciences et techniques	Musée de société	Musée d'histoire
Age (ans)	15-24	50	22,6	16,7	19
	25-39	23	38	32,2	33
	40-60	17	25,6	30,1	29
	Plus de 61	10	13,8	21,1	19
Sexe	Homme	29	52,5	49	49
	Femme	71	47,5	51	51
diplôme	Aucun	32	14	20	21
	BAP-CAP		23	27	32
	BAC	23	17	19	18
	□ BAC+2	45	46	34	29

Qu'il s'agisse de la répartition en terme de sexe, d'âge ou de diplôme, les publics du musée Curie apparaissent composites, à mi-chemin entre le public d'un musée historique, d'un musée de société et d'un musée scientifique. Ainsi, même s'il s'agit d'un lieu d'histoire des sciences, cette sociographie des visiteurs permet de comprendre que le musée Curie est caractérisé par des dimensions hétéroclites, qui attirent un public très singulier comparé aux visiteurs de musées spécialisés (de sciences, de société, d'histoire).

L'analyse des pratiques culturelles des visiteurs de la période ordinaire atteste cet aspect composite que présente le public du Musée Curie à travers l'analyse de variables classiques comme l'âge, le sexe ou le diplôme.

Le capital de familiarité des principaux musées de sciences et techniques de la capitale est important, puisque 90% du public a déjà visité l'un des trois musées suivants : la Grande Galerie de l'évolution au Muséum, le Palais de la découverte et la Cité des Sciences et de l'Industrie. Et plus de la moitié des visiteurs interrogés s'est rendue dans l'un des trois établissements au cours de l'année. L'intérêt de ces visiteurs ne se limite pas aux musées scientifiques. Les musées de prédilection sont, pour 27% d'entre eux les MST, pour 26% les

<sup>108</sup> Pour cette analyse, les résultats utilisés, relatifs aux publics des musées de sciences et techniques, d'histoire et de société sont issus de l'étude dirigée par Olivier Donnat, *Pratiques culturelles des Français, Enquête 1997*, La documentation française, Paris, 1998.

musées d'histoire et pour 25% les musées de beaux-arts. Les maisons d'hommes et de femmes célèbres viennent compléter ce paysage des pratiques culturelles avec un tiers du public qui a déjà fréquenté ce type de lieu historique.

Le musée Curie semble donc répondre aux attentes de différents publics, se situant ainsi lui-même au carrefour de patrimoines aussi divers que le patrimoine scientifique, le patrimoine historique, ou encore, le patrimoine de société.

La catégorisation des visiteurs de la période ordinaire

Un deuxième niveau d'analyse - catégorisation des visiteurs à partir de leur motivation - permet de comprendre les différentes facettes de l'hétérogénéité du public du Musée Curie.

La catégorisation s'ordonne en cinq classes :

- la *visite d'expert* (13% du public général, et 18% en période ordinaire) regroupe les visiteurs qui, par leur formation ou leur profession, connaissent le sujet abordé. La visite est, pour eux, le moyen de se remémorer des connaissances mais également des expériences personnelles. Près de 4/5<sup>e</sup> sont des femmes et le niveau de certification est le plus élevé de toutes les catégories de visites (plus des 2/3 ont un niveau supérieur à bac+2). Les formations sont médicales et scientifiques, et beaucoup de ces experts sont des cadres et professions intellectuelles supérieures.

- la *visite de culture scientifique* (16% du public général, et 9% en période ordinaire) mobilise un public dont les motivations correspondent à un désir d'approfondir les connaissances scientifiques dans le cadre des loisirs. Près du tiers de ces visiteurs en quête de connaissances scientifiques est âgé de plus de 65 ans. Les visiteurs y sont plus nombreux que les visiteuses. De toutes les catégories de visites non prescrites par la logique scolaire, c'est celle qui compte à la fois le plus grand nombre de non-bacheliers (32%) et la plus grande part de personnes âgées de 65 ans et plus et, corrélativement, de retraités (40%).

- la *visite d'admirateur* (15% du public général, et 18% en période ordinaire) mobilise un public qui admire Marie Curie pour sa personnalité ou ses travaux. C'est un public éclectique comprenant aussi bien des jeunes que des adultes, mais surtout une part importante de gens âgés. Les visiteuses y sont largement majoritaires (70%) et les étrangers sont nombreux. Près du tiers de ces visiteurs n'a pas suivi d'études au-delà du bac, mais les cursus scientifiques y représentent également le tiers des cas.

- la *visite d'opportunité* (31% du public général, et 17% en période ordinaire) correspond à une visite de hasard, de curiosité ou de loisir. Une part importante du public de la *Semaine de la Science* y est comptabilisée. Cette visite est d'abord le fait de Parisiens et d'une majorité d'hommes (55%). Même si les cadres supérieurs sont les plus nombreux (32%), la présence de retraités est notable (21%). La formation est d'abord scientifique avec une large majorité de visiteurs détenant un diplôme supérieur à bac+2.

- et la *visite d'élève* (25% du public général, et 1/3 en période ordinaire) correspond à des projets d'élèves. Il s'agit essentiellement de visiteuses et plus de la moitié a entre 13 et 17 ans. Ils résident pour une grande majorité dans les départements de la petite couronne.

Aussi, la notion de public mise au pluriel convient particulièrement aux caractéristiques du Musée Curie qui font écho à plusieurs catégories de visiteurs. Les publics du Musée Curie se composent en effet d'une part considérable d'experts, plus importante en période ordinaire, que la part des visiteurs de culture scientifique. En ce sens, le Musée peut être considéré comme un lieu de reconnaissance de la communauté scientifique (au sens large, puisque cette communauté comprend les étudiants en sciences). La part prépondérante de visites d'élèves permet de comprendre que le Musée est également utilisé comme un outil pédagogique dans

le cadre des apprentissages scolaires. Si l'on ajoute à cette proportion le pourcentage de visite de culture scientifique, le Musée peut être défini comme un lieu de diffusion et d'apprentissage de la culture scientifique. Enfin, les visites d'admirateurs font du Musée un lieu à forte dimension anthropologique, non pas au sens disciplinaire, mais au sens du rapport à l'homme et de sa découverte.

Cette catégorisation du public permet, d'une part de mettre à jour les différentes motivations à la visite, d'autre part d'identifier les grandes dimensions caractéristiques du Musée Curie du point de vue des visiteurs : il s'agit du lieu d'une identité communautaire, d'un lieu de diffusion et d'apprentissage de la culture scientifique, et enfin, d'un lieu anthropologique. La singularité des visiteurs du Musée Curie constatée suite à l'analyse de leur répartition selon les variables traditionnelles (sexe, âge, CSP, etc.) et selon leurs pratiques culturelles est alors explicitée par la prise en compte de leurs motivations. Enfin, cette analyse illustre comment la mise en public d'un patrimoine lui confère d'autres valeurs que celles attribuées par les professionnels du lieu.

#### Les modes d'accès

Il est intéressant de connaître les contextes des différentes catégories de visites. La presse, généralisée ou spécialisée, est le mode d'information le plus générateur de visites. L'information par relation, qui atteste de la satisfaction après la visite, constitue également un support informationnel privilégié.

#### Les modes d'information (en%)

Presse (généralisée ou spécialisée)	26
Relation	21
Groupe scolaire	18
Semaine de la science	16
Institut Curie	11
Autres	8

NR : 6,3%

La *visite d'admirateur* et la *visite d'expert* sont incitées par la lecture de la presse. Le programme de la *Semaine de la Science*, mais aussi les réseaux sociaux favorisent la *visite d'opportunité*. Enfin, c'est par l'entremise de l'Institut Curie que la *visite de culture scientifique* se fait.

La visite en groupe accompagné constitue le mode de découverte le plus courant lors de la venue au Musée Curie. Ce résultat s'explique par un pourcentage important de *visites d'élèves* encadrées par des établissements d'enseignement.

#### Le contexte de visite (en %)

Groupe accompagné	31
Seul	19
Famille sans enfant	19
Avec relation	18
Famille avec enfant	13

NR : 1,9%

La *visite d'expert* se fait essentiellement soit en groupe accompagné, soit seul.

Les visites de *culture scientifique*, *d'opportunité* et *d'admirateur* se font toutes trois approximativement dans un même schéma de contexte de visite. Toutefois la *visite de culture scientifique* se fait plus volontiers seul, alors que la *visite d'admirateur* privilégie la découverte en famille sans enfant.

Les valeurs du lieu selon les visiteurs interrogés

Des questions ouvertes étaient posées aux visiteurs et portaient sur leur appréciation des lieux historiques : « que pensez-vous du laboratoire (du bureau) de Marie Curie ? », trois mots pour le dire. Les réponses proposées par les visiteurs reflètent la diversité des valeurs rattachées au Musée Curie. Les réponses sont de type qualitative mais ont été traitées de façon quantitative, compte tenu du nombre de questionnaires analysés. Une première lecture des mots proposés a permis d'élaborer une catégorisation de dimensions, au nombre de six : structurelle (dimension des pièces, ergonomie, etc.), environnementale (ambiance), émotionnelle, muséographique, patrimoniale et mémorielle.

La dimension émotionnelle, procurée par une mise en contact avec un lieu fréquenté par une personne célèbre, apparaît prédominante pour la plupart des types de visites, comme en atteste les deux tableaux suivants.

Catégories de visite et valeurs attribuées au bureau de Marie Curie (en citations)

	élève	expert	opportunité	admirateur	Cult. Sc.
Structurelle	28	16	8	11	13
Environnementale	6	4	11	2	3
Emotionnelle	21	17	60	31	25
Muséographie	8	1	3	1	1
Patrimoniale	21	2	4	6	5
Mémorielle	8	5	10	4	3

Catégories de visite et valeurs attribuées au laboratoire de Marie Curie (en citations)

	élève	expert	opportunité	admirateur	Cult. Sc.
Structurelle	13	17	18	7	8
Emotionnelle	14	5	33	24	17
Muséographique	9	6	5	10	6
Patrimoniale	9	7	7	6	5
Mémorielle	1	1	8	4	4

Cette prédominance de la dimension émotionnelle qui vaut pour la majorité des catégories de visites, certifie l'importance de la valeur anthropologique que l'ensemble des visiteurs octroie au Musée. Cette valeur remise en avant par le public, alors que les professionnels présentent une tendance à vouloir l'amoindrir<sup>109</sup>, s'accompagne des valeurs patrimoniale et mémorielle, l'ensemble complexifiant la caractéristique scientifique des lieux.

Cette étude présente un double apport. D'une part, elle permet de saisir la complexité et l'hétérogénéité des publics d'un lieu patrimonial scientifique. Les professionnels doivent alors avoir conscience de cette multiplicité d'attentes. D'autre part, la mise en public d'un patrimoine extrait ce dernier de l'image de fixité imposée à la notion de patrimoine<sup>110</sup>. Le lieu

<sup>109</sup> Sur une co-construction résultant d'interactions entre pratiques savantes et opinion publique, cf. Bernadette Bensaude-Vincent, *L'opinion publique et la science. À chacun son ignorance*, Édition Sanofi-Synthélabo, Paris, 2000.

<sup>110</sup> Pour une histoire de la notion de patrimoine, se référer aux ouvrages de André Desvallées, « Patrimoine » in *Publics et musées*, n°7, PUL, janvier-juin 1995 ; Daniel Grange et Dominique Poulot (eds), *L'esprit des lieux. Le patrimoine et la cité*, PUG, Grenoble, 1997.

ne revêt pas une signification stable dans le temps et universelle, mais il doit être compris selon la stratification de ses interprétations<sup>111</sup>, y compris celles proposées par les publics.

## Questionnaire musée

### Patrimoine scientifique et patrimoine littéraire au regard des visiteurs

L'étude sur les visiteurs<sup>112</sup> du musée Curie a mis en évidence que la valeur anthropologique<sup>113</sup> du musée apparaît primordiale à travers l'analyse des questionnaires, alors que le lieu est institutionnellement décrit comme un musée d'histoire des sciences. Aussi, nous proposons de nous focaliser sur cette valeur anthropologique attribuée au lieu par les visiteurs, afin d'en comprendre les fondements. Cette perspective engage à proposer une double originalité méthodologique. D'une part, les discours mis à l'honneur sont ceux des visiteurs<sup>114</sup>, et non plus les paroles des professionnels ou des experts. D'autre part, les caractéristiques propres au patrimoine scientifique, selon les points de vue des visiteurs, sont saisies en regard des spécificités que le public attribue au patrimoine littéraire.

Le choix des terrains principaux de cette recherche porte sur deux lieux historiques : le musée Curie et la Maison de Tante Léonie (Illiers-Combray, Eure et Loir). La Maison de Tante Léonie est la maison de vacances d'un écrivain, Marcel Proust, et un lieu évoquant son œuvre littéraire majeure, *La Recherche du temps perdu*. Ainsi, elle est à la fois, la maison de l'oncle Jules Amiot dans laquelle Marcel Proust est venu en vacances au cours de son enfance, et la maison de la tante Léonie décrite par le narrateur dans la *Recherche du Temps perdu*. La mise en conservation de la Maison intervint en 1954 et elle présente, depuis une quinzaine d'années, deux espaces : un lieu historique (la cuisine de Françoise, la salle à manger, la chambre de Marcel, la chambre de tante Léonie, etc.), et une salle d'exposition - le Musée Marcel Proust -, présentant essentiellement quelques souvenirs de l'auteur et des reproductions de manuscrits. Le lieu était présenté, lors des campagnes d'enquêtes, comme un support à la compréhension de la création littéraire.

Cette analyse comparée d'un patrimoine scientifique et d'un patrimoine littéraire a deux objectifs. Il s'agit de réexaminer la place des figures de la personne célèbre dans la dimension anthropologique des lieux. Quel type de démarches les figures de la personne célèbre suscitent de la part des visiteurs ? Contribuent-elles à fonder la valeur anthropologique des lieux historiques ? Elle permet aussi de saisir les différences qu'impliquent les références aux mondes de la science et aux mondes de la littérature dans cette dimension anthropologique que les visiteurs attribuent aux lieux. En somme, à travers les spécificités de ce patrimoine (lieu historique qui présente une figure célèbre), c'est le rapport des visiteurs aux mondes de la science qui est interrogé, et ce que ce rapport induit en terme de valeurs attribuées au patrimoine.

### Figures du savant : figures d'identification

Plusieurs figures de Marie Curie émergent de l'analyse des entretiens. Peuplant conjointement et confusément les imaginaires des visiteurs, ces figures peuvent être rassemblées en plusieurs groupes : les figures de patrimoines, les figures mythiques et les figures de la passion et des

---

<sup>111</sup> Pour la construction d'un lieu à travers les mémoires qui s'y rattachent et s'y expriment, cf. Pierre Nora (ed), *Les Lieux de mémoire* (4 tomes), Gallimard, Paris, 1987.

<sup>112</sup> Se référer au rapport de l'étude : Saurier, Delphine, *Les visiteurs du musée Curie, 1<sup>er</sup> partie : étude quantitative*, CERLIS (CNRS/ParisV), Institut Curie, septembre 2000.

<sup>113</sup> Au sens de connaissance et découverte de l'homme.

<sup>114</sup> Des entretiens semi-directifs auprès de visiteurs de trois sites : le musée Curie, la Maison de Tante Léonie et l'exposition *Marcel Proust* à la BnF (1999), ont été recueillis après la visite. Sont comptabilisés 95 entretiens, soit, un total de 130 visiteurs.



passions.

De la cohérence d'une vie, celle de Marie Curie, procède la perception de multiples figures de patrimoines, susceptibles de personnaliser un patrimoine scientifique, ou encore, de personnifier des nations :

*« Pour moi, Marie Curie n'est pas un fantôme du passé. C'est un maillon de la chaîne scientifique qui arrive jusqu'à nous »*

(h ; plus de 65 ans ; retraité ; plus de bac+2 ; Ile de France)

*« Elle était malade par son travail, elle a donné sa vie pour tout ce bien qu'elle a découvert... Nous sommes fiers que c'est une polonaise qui a fait tout ce travail. C'est la fierté. Dans cette époque c'était très difficile chez nous en Pologne... Et qu'elle est revenue en grand homme ! »*

(f ; plus de 65 ans ; retraitée ; plus de bac+2 ; Pologne)

Les visiteurs tissent des liens étroits entre certaines caractéristiques de la vie et de la personnalité de Marie Curie et les grandes figures mythiques, telles que celle de la sainte<sup>115</sup>, de l'humaniste, du génie, du héros<sup>116</sup>, ou encore, de la femme héroïque :

*« Mon sentiment, pour moi qui n'appartient pas, qui n'ai pas vraiment de religion, bon, on a quand même des convictions. Pour moi, je sais pas, je pensais même dans les moments durs de la vie comme traverse chaque personne, chaque fois je me disais : « Marie Curie n'aurait pas baissé les bras donc je peux pas baisser les bras ». Je me la visualisais avec ses humbles vêtements gris, je la voyais, la première fois qu'elle est arrivée dans l'amphithéâtre après la mort de son mari, qu'elle a commencé à parler avec cette petite voix qui, tout de suite, a fasciné tout l'auditoire, et puis son accent qui lui allait très, très bien... Donc pour moi, c'est ma sainte ! »*

(f ; 55-64 ans ; retraitée ; moins du bac ; Paris)

*« C'est un personnage exceptionnel, du fait qu'elle soit très simple, très profonde, très naturelle, et très humaine. Humaniste dans ce cas. Parce que souvent les gens oublient que les physiciens, mathématiciens ou autres, sont aussi humanistes »*

(h ; plus de 65 ans ; physicien ; plus de bac+2 ; département)

*« Marie Curie, on l'admire pour ses travaux, sa constance, la façon dont elle a travaillé, l'intelligence qui a permis ces découvertes, mais elle avait aussi une personnalité humaine et de femme très intéressante. Et l'œuvre et la personne se rejoignent. Sans ça, on aurait un héros un peu désincarné »*

(h ; plus de 65 ans ; retraité ; plus de bac+2 ; Ile de France)

*« Non seulement elle tient une grande place, mais elle a également ouvert une porte en ce qui concerne la condition féminine. Là, c'est un exemple parce que souvent on ne voyait que les femmes aux fourneaux. Effectivement, c'était une sorte de fourneau aussi, mais pas pour la cuisine »*

(f ; 45-54 ans ; professeur de lettres, plus de bac+2 ; département)

Enfin, dévouement, sacrifice, abnégation sont autant d'attributs caractérisant Marie Curie. Elle renvoie alors aux figures de la Passion et des passions, définies par un dévouement complexe, consacré tantôt aux besoins de l'humanité, tantôt aux progrès de la science, ou encore, à sa propre passion :

---

<sup>115</sup> Sur la figure de la sainte, se référer aux ouvrages et articles suivants : Peter Brown, *Le culte des saints, Son essor et sa fonction dans la chrétienté latine*, Cerf, Paris, 1984 ; Alphonse Dupront, « pèlerinage et lieux sacrés » in *Encyclopaedia universalis*, Paris, 1992 ; Roger Caillois, *L'homme et le sacré*, Gallimard, Paris, 1950.

<sup>116</sup> Sur la figure du héros, cf. Pierre Centlivres, Daniel Fabre et Françoise Zonabend, *La fabrique des héros*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, collection « Ethnologie de la France », Cahier 12, Paris, 1998.

« J'ai seulement l'idée qu'elle voulait aider le progrès des sciences (...) Ah ! Sûrement qu'elle devait avoir l'idée d'aider le monde scientifique, et je pense d'aider les êtres humains pour améliorer leur vie »

(h ; 45-54 ans ; infirmière ; plus de bac+2 ; Floride)

« (J'admire) aussi son penchant pour faire le bien. Parce que c'est ce qu'elle a fait tout au long de sa vie. Elle en est morte en plus »

(h ; 55-64 ans ; médecin ; plus de bac+2 ; Mexico)

La personnalité et la vie de Marie Curie offrent donc de nombreuses caractéristiques, permettant de renouer avec des figures traditionnellement utilisées comme supports de vénération, et qui aident à la construction identitaire de celui qui admire. Ces figures, qui sont dans le sens commun et religieux des modèles de vie, sont réinvesties par les visiteurs dans le cadre de leur propre existence. Les propos des visiteurs assignent alors à Marie Curie un statut de parangon plurivoque : elle constitue un modèle psychologique, un modèle de réussite professionnelle et personnelle, ou encore, un modèle d'esprit scientifique.

« Et c'est un exemple aussi au niveau de son obstination et de son courage. Je trouve que c'est une figure qui pourrait être un modèle. Je pense particulièrement aux jeunes filles et aux jeunes femmes, mais absolument un modèle pour les hommes aussi, bien sûr »

(f ; plus de 65 ans ; Retraitée ; bac+2 ; Bruxelles)

« (...) dans sa personnalité on découvre aussi certains traits caractéristiques de la personne et qui puisse aussi réveiller en nous certaines qualités endormies. Je crois aussi que dans la personnalité de quelqu'un, on peut aussi trouver un certain sens de l'émulation »

(h ; 35-44 ans ; sans emploi ; bac+2 ; Ile de France)

« Il n'y a pas de hasard dans la vie, surtout, si vous arrivez à des résultats, c'est que, il y a derrière, toute une structure mentale, une démarche scientifique, une méthodologie d'approche des problèmes, etc... Et vous le retrouvez dans la personnalité et c'est là que vous pouvez espérer extraire de la substantifique moelle de ces démarches »

(h ; 55-64 ans ; économiste ; plus de bac+2 ; Paris)

Ces processus d'identification favorisent un rapprochement entre la figure célébrée et le visiteur : les figures de la personne admirée sont intégrées dans l'univers du commun, celui du visiteur, ou bien, maintenue dans un monde extra-ordinaire. La première posture engage le visiteur à « chercher l'homme derrière le génie »<sup>117</sup> qui devient une qualité accessible à tous. La deuxième posture assure, aux visiteurs, l'accès aux mondes du sacré :

« Au niveau du musée, ça donne surtout l'image d'une scientifique, mais on se rend compte quand même que c'est quelqu'un... Dire quelqu'un comme nous, c'est péjoratif pour Marie Curie ! Mais c'est quand même un individu, un être humain banal par un certain côté, et qui est exceptionnel d'une autre part »

(f ; 55-64 ans ; institutrice ; bac ; département)

« Ça m'apporte la joie de connaître un être exceptionnel, quoiqu'il y a beaucoup d'êtres exceptionnels, mais, la joie de savoir l'humanité... Faire partie de l'humanité des êtres absolument importants »

(f ; plus de 65 ans ; Retraitée ; bac+2 ; Bruxelles)

Ce travail identitaire, qui passe par une démarche d'identification ou de *montée en exemplarité*<sup>118</sup> d'une personne célèbre, est au fondement de la valeur anthropologique

<sup>117</sup> Olivier Nora, « La visite au grand écrivain vivant » in Pierre Nora (ed), *Les Lieux de mémoire*, Gallimard, Paris, 1987.

<sup>118</sup> L'expression est construite à partir de celle de *montée en singularité* proposée par Nathalie Heinich, *La gloire de Van Gogh*, Minuit, Paris, 1991.

octroyée par les visiteurs au Musée Curie. Visiter le Musée permet au public de renouer avec ce type de démarche, ce qui le conduit à accorder une valeur anthropologique au lieu.

En regard, l'analyse du corpus d'entretiens recueillis auprès du public de la Maison de Tante Léonie met en évidence que la découverte des figures de l'écrivain n'engage que très peu les visiteurs à un processus d'identification. Leurs démarches doivent plutôt être comprises en fonction de leur identité de lecteur.

### L'œuvre littéraire et la démarche introspective du visiteur

Dans ces études, il apparaît que le cadre des deux lieux historiques étudiés, les figures de la personne célèbre n'engagent pas aux mêmes démarches. Souhaitant affiner ce constat, nous cherchons ici à mieux analyser le rôle et la perception de la découverte scientifique et l'œuvre littéraire dans la construction de ce qui est à l'œuvre.

La découverte de la radioactivité a un rôle évident : celui de rendre populaire Marie Curie. Toutefois, le phénomène intrigue autant qu'il effraie une grande majorité du public. La radioactivité est, en effet, considérée comme une force *obscure*, selon les termes d'un visiteur, en tant qu'appartenant aux mondes de la science. Quelle que soit l'application évoquée par le visiteur (domaine médical, du nucléaire, etc.), le phénomène est considéré comme potentiellement dangereux, largement ambivalent (synonyme de bien, comme de mal), et à utiliser avec précaution.

Ces représentations de la radioactivité n'interfèrent toutefois pas avec les figures de Marie Curie. Elle n'est pas considérée comme étant à l'origine de la découverte du nucléaire (bombe, déchets, etc.), mais comme l'initiatrice des traitements contre le cancer. Marie Curie fait donc, avant tout, figure de bienfaitrice de l'humanité. Ainsi, dans le binôme créateur/création, les figures de Marie Curie sont porteuses de qualités suscitant l'admiration, permettant de passer outre la vision contemporaine souvent négative de la radioactivité.

*La Recherche du Temps perdu*, œuvre littéraire majeure de Marcel Proust, a un tout autre impact sur les démarches des visiteurs. Pour l'ensemble des publics de l'exposition *Marcel Proust* à la BnF, et de la Maison de Tante Léonie<sup>119</sup>, l'œuvre n'est pas une autobiographie au sens étymologique du terme. Toutefois, elle est révélatrice de l'auteur, en ce sens que Marcel Proust y évoque ses émotions, ses sensations et des expériences personnelles :

*« Mon Dieu, il faut que je retrouve le sens du mot autobiographie. Alors c'est quand on raconte sa vie, une autobiographie. Si on s'en tient au terme autobiographie : non. C'est pas une œuvre autobiographique, il n'a pas raconté sa vie. À mon avis si on le prend au pied de la lettre c'est pas une autobiographie. Mais il est aussi évident qu'il parle de lui. Qu'il a tout transposé mais qu'il parle de lui, des gens qu'il a aimé des gens qu'il a haïs, de ses prises de position sur Dreyfus. Mais étymologiquement, c'est pas une autobiographie »*  
(BnF ; f ; 45-54 ans ; professeur ; plus de bac+2 ; département)

*« Au-delà d'une autobiographie, la Recherche reflète un travail d'auto-analyse, pour une majorité du public. Certains visiteurs décrivent alors ce travail, sur tout ce qui constitue la mémoire, comme le substrat même de la vie de l'auteur. La réalité de la vie de Marcel Proust se trouve dans la littérature :*

*Bien sûr. Peut-être plus qu'une autobiographie, c'est une espèce d'auto analyse. Une des premières auto analyses modernes, qui fait penser aux règles de Freud ou de Lacan. Tout au long de cette œuvre qu'il construit, il aborde les étapes essentielles de la conception de la psychologie (...) Il a probablement appris plus encore sur lui-même qu'en suivant une*

<sup>119</sup> Les propos des visiteurs des deux sites sont présentés conjointement. Le lieu de visite de la personne interrogée est mentionné en fin de citation (BnF = Bibliothèque nationale de France ; MTL = Maison de Tante Léonie).

*analyse. Mais il a quand même pénétré profondément dans sa création, du mystère de sa personne »*

(BnF ; h ; 55-64 ans ; consultant ; plus de bac+2 ; Paris)

L'œuvre de Marcel Proust est donc perçue comme un *acte de vie*, selon les termes d'un visiteur. Et cet acte de vie, s'offrant à la réception de tous, prend la forme d'une biographie universelle, dépassant tout caractère individuel :

*« C'est une autobiographie sublimée, enfin, c'est complètement recréé. On part de la vie, mais c'est tellement transformé et élargi, que c'est pas qu'une autobiographie. C'est rejoindre la réalité de chaque être humain donc, ça dépasse la biographie personnelle à l'individu. C'est retrouver tout ce qui fait notre vie, notre sensibilité, notre imagination »*

(BnF ; f ; 35-44 ans ; infirmière ; bac+2 ; département)

Au-delà de son statut d'œuvre majeure de la littérature française, ou de la renommée de son style, la *Recherche* est une œuvre qui, par son indéniable contemporanéité, engage le lecteur à entreprendre un travail réflexif et à adopter une démarche introspective. Explorer son intimité, découvrir sa personnalité, appréhender l'altérité : la *Recherche* est décrite comme un moyen de ces découvertes.

*« C'est un écrivain qui rend heureux son lecteur. Il a découvert les clés du bonheur, je pense. Un certain bonheur. Qu'on partage à travers la lecture »*

(MTL ; h ; 45-54 ans ; professeur d'histoire ; sciences humaines et sociales ; bac+2 ; département)

*« J'ai déjà employé le mot « leçon de vie », c'est parce que justement, il apprend à vivre ! »*

(BnF ; h ; 35-44 ans ; médecin ; plus de bac+2 ; Paris)

*« C'est que je me suis retrouvée d'une femme dans un homme, étant d'un certain milieu dans un autre milieu. C'est une ouverture sur l'universel, sur moi, sur le particulier et sur l'universel, c'est ça qui est extraordinaire, c'est qu'on peut tous se retrouver dans Proust ! »*

(BnF ; f ; 35-44 ans ; infirmière ; bac+2 ; département)

La Maison de Tante Léonie est alors décrite par les visiteurs interrogés comme un biais possible à l'accession ou au prolongement de ce travail :

Qu'est-ce qui vous touche dans l'œuvre ?

*« Pour les jeunes gens sensibles, ça fait partie évidemment des choses à lire. Des choses d'adolescent. C'est un retour sur soi que provoque l'œuvre et qui correspond à une période de la vie (...) C'est une expérience clé. À une période, on a l'impression que toute œuvre d'art ou qu'une œuvre d'art, c'est moi, c'est moi qui parle »*

Ça vous a poussé à venir visiter ?

*« Oui, parce que c'est moi, donc on veut savoir ce que c'est que c'est moi ! Comme d'aller voir d'autres maisons d'écrivain »*

Qu'est-ce que vous appréciez dans le personnage de Proust et est-ce que vous pensez qu'il faut connaître l'homme pour comprendre l'œuvre ?

*« L'œuvre c'est soi-même, c'est pour ça que ça nous touche. C'est nous. Connaître l'homme attire parce que c'est nous. Et le lieu est un support réel même si l'imagination suffit à se construire un monde »*

(MTL ; h ; 35-44 ans ; fonctionnaire parlementaire ; sciences humaines et sociales ; plus de bac+4 ; Paris)

Au fondement de la valeur anthropologique de la Maison de Tante Léonie, on trouve alors les caractéristiques de l'œuvre littéraire et non les figures de l'écrivain.

Les figures de Marie Curie et sa découverte scientifique :  
quelle forme de médiation ?

Il apparaît de façon évidente que l'aspect singulier des personnes célébrées instaure une forme d'admiration toujours particulière : Marcel Proust n'est généralement pas admiré pour des qualités humaines telles que le dévouement ou l'abnégation (qui font de Marie Curie une sainte, un génie, une féministe, un patrimoine national) ; et Marie Curie ne suscite pas l'estime du visiteur par sa qualité d'écriture ou sa capacité à exprimer des sensations et des émotions (qui font de Marcel Proust un génie et de *La Recherche du Temps perdu* une œuvre suscitant introspection et réflexivité).

Aussi, Marcel Proust et Marie Curie sont les supports d'une quête identitaire, le premier par le biais de son œuvre, l'autre par ses qualités humaines. Les démarches des visiteurs diffèrent alors : quand le public de la Maison de Tante Léonie adopte une démarche réflexive, le visiteur du Musée Curie choisit une démarche de type identificatoire.

L'intérêt pour la biographie de Marie Curie est donc moteur dans ce type de démarche. Nous pensons que la découverte de la radioactivité et sa référence aux mondes de la science<sup>120</sup> en sont aussi des variables explicatives, tout comme nous avons constaté que la *Recherche du Temps perdu* conduit le visiteur à revêtir son identité de lecteur et à adopter une démarche réflexive. Quand l'œuvre littéraire est perçue par le public interrogé comme éminemment « démocratique » (en ce sens qu'elle s'offre à la perception et à la mémoire de chaque individu), la découverte scientifique apparaît singulière à la sphère scientifique, elle en nourrit le développement. En somme, et pour reprendre une terminologie propre aux mondes du commerce, la première est un produit fabriqué pour l'exportation, alors que la seconde est un produit qui alimente un système autarcique, l'ouverture de l'objet scientifique à d'autres sphères sociales s'effectuant presque exclusivement par le biais de ses applications. L'œuvre littéraire à caractère « démocratique » et induisant une démarche réflexive de la part du lecteur, et la découverte scientifique insoumise à l'appropriation commune, orientent donc les modalités de réception mises en œuvre par les visiteurs, et contribuent alors (avec les figures des personnes célébrées) à dessiner les grands traits caractéristiques des lieux historiques littéraires et scientifiques. La nature scientifique des lieux et de la découverte de Marie Curie induit une référence presque exclusive aux mondes de la science ; alors que l'œuvre littéraire démultiplie les référentiels possibles (mondes de la littérature, mondes de l'individu, mondes du social, etc.).

### Un tissu de médiations

Cette médiation<sup>121</sup>, que constituent la personne célébrée et son œuvre, participe avec d'autres médiations tant symboliques que matérielles à l'élaboration des valeurs qui caractérisent les lieux. Ces médiations doivent être considérées dans les liens qu'elles tissent, englobant visiteurs, lieux et objets.

Dans le cadre du musée Curie, nous devons considérer le contenu des médiations matérielles (expographie et discours des guides) axé sur l'histoire des sciences, les médiations propres au lieu (lieu de travail scientifique), et les médiations importées par les visiteurs (leurs rapports aux figures de Marie Curie et aux mondes de la science). L'alchimie opérée et qui résulte de cet enchevêtrement de médiations consiste en un lieu historique scientifique, avec une valeur anthropologique prédominante s'accompagnant de démarche de visite de type identificatoire.

Ainsi, les médiations matérielles et les médiations propres au lieu incitent le public à qualifier

---

<sup>120</sup> La notion de mondes est ici entendue au sens proposée par Howard Becker, dans *Les mondes de l'art*, Flammarion, Paris, 1988.

<sup>121</sup> Antoine Hennion, *La passion musicale*, Métailié, Paris, 1993.

spontanément le musée Curie de patrimoine scientifique. Toutefois, les modes d'appropriation que suscitent les figures de Marie Curie (qui constituent une forme de médiation, moins à la science, qu'au visiteur lui-même et à son identité, par le biais de processus d'identification), et le rapport du visiteur aux mondes de la science font également du lieu un patrimoine anthropologique.

Plus globalement, l'analyse des entretiens permet de saisir que la pluralité de valeurs attribuées au musée Curie est suscitée, notamment, par l'aspect hermétique (selon le sens commun) des mondes de la science auxquels est naturellement rattaché le lieu. Situation largement paradoxale qui doit être explicitée par les modalités de réception mises en œuvre par les visiteurs.

Les publics jugent le musée Curie presque exclusivement à partir des mondes de la science, en raison de la nature même des lieux (lieu de travail scientifique). Ne s'estimant généralement pas habilités à considérer le lieu selon des critères propres aux mondes de la science (pertinence scientifique et fiabilité des résultats, exactitude des propos délivrés, etc.), les visiteurs n'en attribuent pas moins des valeurs aux lieux en mobilisant, à partir de cet ensemble de mondes, des critères de jugement largement hétéroclites (authenticité, mémoire, biographie de Marie Curie, etc.). Les rapports des visiteurs aux mondes de la science apparaissent ainsi comme une des raisons qui expliquent que le Musée Curie recouvre des valeurs pouvant parfois apparaître très éloignées du champ scientifique.

Ces résultats, seule une enquête qualitative pouvait permettre de les mettre en évidence. Elle nous a donné la possibilité d'aller aux fondements de démarches de visite motivées par l'admiration pour la personne célèbre, bien souvent considérées comme déviantes, et le rôle du lieu dans la matérialisation, le renforcement ou l'infléchissement de ces démarches<sup>122</sup>.

---

<sup>122</sup> Sur la notion de déviance, cf. Howard Becker, *Outsiders*, A-M. Métailié, Paris, 1985.

## Annexes

Hôpital civil de Strasbourg et faculté des sciences  
Strasbourg

Dénomination du lieu d'étude :  
Hôpital civil et Faculté de médecine de Strasbourg

Adresse :  
4 rue Kirschleger  
67085 Strasbourg Cedex

Thèmes :

- Astronomie
- Nucléaire
- Médecine
- Autre (*préciser*).....

Mesures de protection :

- Classement au titre des Monuments historiques (partielle)
- Inscription à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques :
- partielle (certaines parties de bâtiments)
- Pas de protection
- Autre :.....

Type de collections et inventaires :

- Archives
- Inventaire : • Oui
  - Non
  - Partiel
- Instruments
- Inventaire : • Oui
  - Non
  - Partiel

Autres collections

Collections scientifiques et universitaires de la Faculté de médecine et des différents instituts de recherche : riches de plusieurs milliers de pièces, notamment collections d'ostéologie humaine et d'anthropologie, d'anatomie humaine descriptive et topographique, d'anatomie comparée, de tératologie, de modèles anatomiques artificiels et moulages, de coupes histologiques.

- Inventaire : • Oui
- Non
- Partiel

Lieux de visite

- Vocation du lieu
- Recherche
  - Enseignement
  - Tourisme
  - Autre : soins

La vocation touristique du lieu est sans doute mineure ; l'hôpital fait toutefois partie intégrante du patrimoine historique du centre-ville de Strasbourg (visites guidées) et les collections de recherche constituent autant de « musées » au sein de la faculté.

Ouverture au public :

• Oui

• Non



Musée Curie (institut Curie/CNRS)  
Paris

Dénomination du lieu d'étude :  
Musée Curie : bâtiment Curie de l'Institut Curie

Adresse :  
11, rue Pierre et Marie Curie  
75248 Paris cedex 05

Thèmes :

- Astronomie
- Nucléaire
- Médecine
- Autre (*préciser*) : histoire de la radioactivité et de la cancérologie

Propriétaire / gestionnaire :

Propriétaire : Institut Curie (propriété cédée par l'Université de Paris)  
Gestionnaire : ums 6425 Institut Curie-IN2P3/CNRS

Mesures de protection :

- Classement au titre des Monuments historiques
- Inscription à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques
- Pas de protection
- Autre : .....

Les collections :

Archives

- Inventaire : • Oui
- Non
- Partiel

Instruments

- Inventaire : • Oui
- Non
- Partiel

Autres collections : collections documentaires historiques

- Inventaire : • Oui
- Non
- Partiel

Lieux de visite

Vocation du lieu

- Recherche
- Enseignement
- Tourisme

Ouverture au public :

- Oui
- Non

La pile atomique ZOÉ (CEA)  
Fontenay-aux-Roses

Dénomination du lieu d'étude :  
Pile atomique Zoé

Adresse :  
Centre d'énergie atomique - Fontenay-aux-Roses

Thème :

- Astronomie
- Nucléaire
- Médecine
- Autre (*préciser*).....

Propriétaire / gestionnaire :  
Commissariat à l'Energie Atomique

Mesures de protection :

- Classement au titre des Monuments historiques
- Inscription à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques
- Pas de protection
- Autre :.....

Les collections

Type de collections et inventaires :

Archives

• Inventaire :	• Oui	<input type="checkbox"/>	
	• Non	<input type="checkbox"/>	
	• Partiel		<input type="checkbox"/>

Instruments

• Inventaire :	• Oui	<input type="checkbox"/>	
	• Non	<input type="checkbox"/>	
	• Partiel		<input type="checkbox"/>

Autres collections : photos ; maquettes.

• Inventaire :	• Oui	<input type="checkbox"/>
	• Non	<input type="checkbox"/>
• Partiel		<input type="checkbox"/>

Lieux de visite

Vocation du lieu

- Recherche
- Enseignement
- Tourisme
- Autre

Visites « guidées » pour les groupes scolaires, groupes professionnels, les personnes âgées

Ouverture au public :

- Oui
- Non

Observatoire de la Côte d'Azur  
Nice

Dénomination du lieu d'étude  
Observatoire de la Côte d'Azur, site de Nice

Adresse :  
Le Mont-Gros  
BP 4229  
06304 Nice cédex

Thème :

- Astronomie
- Nucléaire
- Médecine
- Autre (*préciser*).....

Propriétaire / gestionnaire

Le site est propriété de l'Etat, ainsi que les bâtiments et les instruments. À l'origine il s'agissait d'un observatoire privé. A la mort de son fondateur en 1906, l'établissement a été légué à l'Université de Paris. La régularisation du legs à la suite de l'éclatement de l'Université de Paris a été achevée à la fin du 20e siècle.

Mesures de protection

- Classement au titre des Monuments historiques
- Inscription à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques
- Pas de protection
- Autre :.....

Les collections

Type de collections et inventaires :

Archives

- Inventaire : • Oui
- Non
- Partiel

Instruments

- Inventaire : • Oui
- Non
- Partiel

Lieux de visite

Vocation du lieu

- Recherche
- Enseignement
- Tourisme
- Autre :  (Activités pédagogiques et culturelles)

Ouverture au public :

- Oui
- Non

Source et études

Sources et études

Fonds d'archives et fonds documentaires

Archives du CEA  
Archives de l'Association Curie et Joliot-Curie  
Archives des hôpitaux universitaires de Strasbourg, Direction centrale. Dossiers Patrimoine.  
Archives du musée Curie  
Fonds documentaires du musée Curie : commémorations

#### Personnes consultées

- Dominique Armand, chargée de communication de l'Institut de physique nucléaire et physique des particules (CNRS)
- Frédérique Boura, responsable de l'Inventaire, DRAC Alsace
- Christelle Carrier, direction de la Communication, Hôpitaux universitaires de Strasbourg
- Jacques Chanez, directeur d'hôpital, Hôpitaux universitaires de Strasbourg
- Anne Danion, professeur des universités, praticien hospitalier
- Jean Davoigneau, Bureau de l'organisation, de la diffusion et de l'informatique documentaire – coordinateur national de l'inventaire du patrimoine astronomique
- Denis Durand de Bousingen, historien et journaliste (*Le Quotidien du Médecin*)
- Geneviève Eidelheit, ancienne chargée de communication de l'Institut de physique nucléaire et physique des particules (CNRS)
- Hélène Langevin, Directeur de recherche émérite CNRS, conseillère scientifique pour le classement de Zoé.
- Claude Legendre, ancien chargé de communication Centre de Fontenay-aux-Roses 1958-1990.
- Marie-Claude Magonthier, Ingénieur de recherche, chargée de la communication à Zoé, Centre de Fontenay-aux-Roses, 1996-2000.
- Bernard Pigelet, restaurateur d'instruments, initiateur de la protection de Zoé.
- Monsieur Pitiot, conservateur du patrimoine, DRAC Ile de France, chargée du dossier de classement de Zoé.
- Madame Renon, chargé de communication Centre de Fontenay-aux-Roses, 2001.
- Emile Roegel, président fondateur de l'association des amis des hôpitaux universitaires de Strasbourg
- Jean Trescher, ancien directeur d'hôpital, Hôpitaux universitaires de Strasbourg

## Bibliographie

(Cette bibliographie n'est pas exhaustive, elle reprend des ouvrages mobilisés dans cette étude et ceux portant plus spécifiquement sur le champ des sciences).

Abir-am P. G. (ed), *La mise en mémoire de la science. Pour une ethnographie historique des rites commémoratifs*, Editions des archives contemporaines, Paris, 1998.

Abir-am P. G. et C. A. Elliott (eds), *Commemorative Practices in Science : Historical Perspectives on the Politics of Collective Memory*, Osiris n°14, 1999.

Assistance publique-Hôpitaux de Paris (dir.), *Patrimoine hospitalier. Un parcours à travers l'Europe*, Editions du patrimoine, Paris, 2001.

Becker H., *Outsiders*, A-M. Métailié, Paris, 1985.

Becker H., *Les mondes de l'art*, Flammarion, Paris, 1988.

Bensaude-Vincent B., *L'opinion publique et la science. A chacun son ignorance*, Institut d'édition Sanofi-Synthélabo, Paris, 2000.

Brown, Peter, *Le culte des saints, Son essor et sa fonction dans la chrétienté latine*, Cerf, Paris, 1984.

Caille E. et Lehalle E., *A l'approche du musée : la médiation culturelle*, PUL, Lyon, 1995.

Caillois R., *L'homme et le sacré*, Gallimard, Paris, 1950.

Centlivres P., Fabre D., Zonabend F., *La fabrique des héros*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, collection « Ethnologie de la France », Cahier 12, Paris, 1998.

Chanez J. et Durand de Bousingen D., *Patrimoine hospitalier du Bas-Rhin*, Le Verger editeur, 1993.

Durand de Bousingen D., *Histoire des hôpitaux universitaires de Strasbourg*, Le Verger éditeur, 2003.

Chaumier S., *Des musées en quête d'identité. Écomusée versus techno-musée*, L'Harmattan, Paris, 2003.

Choffel-Mailfert M.J., *Une politique culturelle à la rencontre d'un territoire. Culture scientifique et technique et industrielle en région Lorraine 1980-1995*, L'Harmattan, Paris, 1999.

Choffel-Mailfert M.J., Romano J.(dir), *Vers une transition culturelle. Sciences et techniques en diffusion. Patrimoines reconnus, cultures menacées*, Presses Universitaires de Nancy, 1991.

Clin V., " Le musée d'histoire de la médecine ou l'évolution d'un patrimoine professionnel ", *La lettre de l'OCIM*, n°51, 1997, p. 14-17.

Davallon J., *L'exposition à l'œuvre*, L'Harmattan, Paris, 1999.

Debary O., *La fin du Creusot ou l'art d'accommoder les restes*, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, Paris, 2002.

Demeulenaere-Douyère C., « Des matériaux pour l'histoire, Archives et collections scientifiques et techniques du XVIIIe siècle à nos jours », *Cahiers d'histoire et de philosophie des sciences*, 48 (2000), ENS éditions, SFHST, textes réunis par Patrice Bret, Christiane Demeulenaere-Douyère et Liliane Hilaire-Pérez., p.57-76.

Desvallées A., « Musées scientifiques, musées techniques, musées industriels : l'exemple français », dans Schroeder-Gudehus B. (1992), p. 97-115.

Donnat O., *Pratiques culturelles des Français, Enquête 1997*, La documentation française, Paris, 1998.

Dupront A., « Pèlerinage et lieux sacrés » in *Encyclopaedia universalis*, Paris, 1992.

Durant D., « Qu'entendre par culture scientifique », *Revue Alliage*, 6-17 (1993), p. 204-210.

Eidelmann J., "Politique de la science ou politique de l'esprit ? Genèse du Palais de la Découverte", in Shinn et Whitley (1985), p. 195-207.

Eidelman J., *La création du Palais de la Découverte, professionnalisation de la recherche et culture scientifique dans l'entre-deux-guerres*, thèse de doctorat, Paris V, 1988.

Eidelman J., Gablot G. et Benoit S. *Parcours de sciences, rapport final*, URA 887, MENSUR, 1997.

Eidelman J. et Van Praët M. (sous la direction de), *La muséologie des sciences et ses publics, Regards croisés sur la Grande Galerie de l'Évolution du Muséum national d'Histoire naturelle*, PUF, Paris, 2000.

Eidelman J., « Catégories de musées, de visiteurs et de visites » in *Le(s) public(s) de la culture*, Presse de la Fondation nationale des Sciences Politiques, Paris, 2003.

*L'École polytechnique, un patrimoine inattendu*, École polytechnique et Mona Bismarck Foundation, Paris, 1998.

Fabre D., « Maison d'écrivain, L'auteur et ses lieux », *Le débat*, août (2001).

Fayard, P., *La communication scientifique publique, de la vulgarisation à la médiatisation*, La chronique sociale, Lyon, 1988.

Fillaut Th., *Lieux de soins, lieux d'histoire. La Bretagne. Guide d'histoire hospitalière*, Editions ENSP, Rennes, 1995.

Grange D. et Poulot D., *L'esprit des lieux. Le patrimoine et la cité*, PUG, Grenoble, 1997.

Guichard J. et Martinand J-L., *Médiatique des sciences*, PUF, Paris, 2000.

Heinich N., « Les colonnes de Buren au Palais-Royal. Ethnographie d'une affaire », *Ethnologie française*, 25, 4 (1995).

Hennion A., *La passion musicale*, Métailié, Paris, 1993.

Héran J. (Ed), *Histoire de la médecine à Strasbourg*, La Nuée bleue, Strasbourg, 1997.

*Hopital et musée*, Actes de la Rencontre Internationale de Charlieu, 26-27 septembre 1997, Publications de l'Université de St Etienne, Saint Etienne, 1999.

Irwin A. & Wynne B., (eds), *Misunderstanding Science ? The Public Reconstruction of Science and Technology*, Cambridge University Press, Cambridge, 1996.

Jacobi, D. et Schiele B. (eds), *Vulgariser la science. Le procès de l'ignorance* Champ Vallon, Seysell, 1988.

Jeanneret Y., *Ecrire la science. Formes et enjeux de la vulgarisation*, Presses universitaires de France, Paris, 1992.

Jeudy H-P., *Mémoires du social*, PUF, Paris, 1986.

Jeudy H-P., (ed), *Patrimoine en folie*, Les cahiers de la mission du patrimoine ethnologique n°5, MSH, Paris 1990.

Jurdant B., *Les Problèmes théoriques de la vulgarisation scientifique* Strasbourg, thèse de doctorat, Université Louis Pasteur, 1971.

*La culture scientifique, moyens et enjeux*, La Documentation française, Paris, 1990.

L'écomusée : rêve ou réalité, dossier sous la direction d'A. Desvallées, *Publics & Musées*, 17-18 (2002).

*La lettre de l'Ocim*, numéro spécial sur le patrimoine astronomique, 84 (2002).

Le Minor J-M., *Les sciences morphologiques médicales à Strasbourg du XVe au XXe siècle*, Presses universitaires de Strasbourg, Strasbourg, 2002.

*Le patrimoine écrit scientifique et technique*, Actes du Colloque Roanne 5-6 octobre 1993, coédition FFCB ARALD Bibliothèque municipale de Roanne.

Levy-Leblond J.M., *L'esprit de sel, Science, culture, politique*, Librairie Arthème Fayard, Paris, 1981.

Lochot S. (ed), *Réflexions sur le patrimoine scientifique et technique*, Ocim, Dijon, 2001.

Maigret J., " Pour une politique du Patrimoine scientifique ", *Musées et collections publiques de France*, 215 (1997), p. 74-75.

Maison L. *Les instruments anciens d'astronomie, histoire et enjeux actuels de leur mise en exposition*, DEA de muséologie, Muséum national d'histoire naturelle, 2000.

Nora P. (ed), *Les Lieux de mémoire* (4 tomes), Gallimard, Paris, 1987.

Poisat J. (dir.), *Hôpital et musée. Actes de la rencontre internationale de Charlieu, 26-27 septembre 1997*, Publications de l'université de Saint-Etienne, Saint-Etienne, 1999.

Poisat J., *Les hôpitaux français et leur patrimoine*, Editions Musée de Charlieu, Charlieu, 1993.

Rochaix M., *Essai sur l'évolution des questions hospitalières de la fin de l'Ancien Régime à nos jours*, rééd. Berger-Levrault, Paris, 1996.

Tilles G. et Wallach D., *Les musées de médecine*, Privat Toulouse, 1999.

Poulot D. (éd), *Patrimoine et modernité*, L'Harmattan, Paris, 1998.

Quin M., “ Clones hybrides ou mutants. ? L'évolution des grands musées scientifiques européens ”, *Revue Alliage*, 16-17 (1993), p. 264-272.

Rasse P., *Les musées à la lumière de l'espace public. Histoire, évolution, enjeux*, L'Harmattan, Paris, 1999.

Rasse P., Giordan A. et Girault Y. (eds), *Culture scientifique et technique de l'entreprise*, Actes du colloque de Nice de 1993, Z'Éditions, Nice, 1994.

Sanz N. et Bergan S. (eds), *Le patrimoine des universités européennes*, Éditions du Conseil de l'Europe, Strasbourg, 2003.

Saurier D., *Les visiteurs du Musée Curie, 1<sup>er</sup> partie : étude quantitative*, CERLIS (CNRS/ParisV), Institut Curie, septembre 2000.

Saurier D., *Perception et réception, l'utilisation des formes de médiation au musée Curie, deuxième partie : étude qualitative*, CERLIS, Institut Curie, septembre 2000.

Schiele B. et Koster E. (eds), *La révolution de la muséologie des sciences*, Editions Multimondes-Université du Québec, Montréal, 1988.

Schiele B. (ed), *Quand la science se fait culture*, Editions Multimondes-Université du Québec, Montréal, 1994.

Schroeder-Gudehus B., *La société industrielle et ses musées. Démarche sociale et choix politiques, 1890-1990*, Editions des Archives Contemporaines, Paris, 1992.

Shinn, T., Whitley R. (eds), *Expository Science : Forms and Functions of Popularisation*, Dordrecht, Boston, Reidel, 1985.

Van-Praët M., « Les expositions scientifiques, miroirs épistémologiques de l'évolution des idées en sciences de la vie », *Bulletin d'histoire et d'épistémologie des sciences de la vie*, 1 (1995), p.52-29.

Welfel O., “ La souris et l'encrier. Pratiques scientifiques et inscriptions documentaires ”, *Alliage*, 19 (1994), p. 52-57.

Welfel O., “ Quels matériaux pour l'historien d'après-demain ? Le devenir des archives scientifiques ”, *Cahiers de l'Ecole Nationale du Patrimoine*, n°3, 1999, p. 102-126.